

AU CONSEIL COMMUNAL DE GLAND

Monsieur le président,
Mesdames,
Messieurs les conseillers,

En vertu des dispositions de la Loi sur les communes et du règlement du conseil communal, la municipalité a l'honneur de vous présenter son rapport de gestion ainsi que les comptes de l'exercice 2011.

CONSEIL COMMUNAL

Législature 2006 - 2011 - Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2011

Répartition des sièges

Issue des élections du 12 mars 2006, les 75 sièges se répartissent comme suit :

Groupe des démocrates de Gland	35 sièges
Parti socialiste	18 sièges
Parti radical	15 sièges
Parti libéral	7 sièges

Bureau

Au 1^{er} janvier 2011, le bureau du conseil communal est constitué comme suit :

Président	VALLAT Patrick	GDG
1 ^{er} vice-président	JAQUIER Jean-Marc	RAD
2 ^{ème} vice-président	DE HADELN Moritz	SOC
Scrutateurs	MEIER Peter	LIB
	GABRIEL Charlotte	SOC
Scrutateurs suppléants	BEUTLER Heinz	RAD
	ROY Arlette	GDG
Secrétaire	TACHERON Mireille	
Secrétaire suppléante	PETRAGLIO Sara	
Huissier	BRUGGER Pierre	
Huissier suppléant	DEMONT Roger	

Législature 2011 – 2016 - Période du 1^{er} juillet au 31 décembre 2011

Répartition des sièges

Issue des élections du 13 mars 2011, les 75 sièges se répartissent comme suit :

Groupe des démocrates de Gland	28 sièges
Les Libéraux - Radicaux	17 sièges
Parti socialiste	15 sièges
Les Verts	8 sièges
Union Démocratique du Centre	7 sièges

Bureau

Au cours de la séance du 16 juin 2011, le bureau du conseil communal est constitué comme suit :

Président	JAQUIER Jean-Marc	PLR
1 ^{er} vice-président	ROHRER Michael	SOC
2 ^{ème} vice-président	DE HADELN Moritz	VERTS
Scrutateurs	MEIGNIEZ Maëlle	GDG
	DI FELICE Maurizio	UDC
Scrutateurs suppléants	BEUTLER Anna	PLR
	SENN Marc-Antoine	SOC
Secrétaire	TACHERON Mireille	
Secrétaire suppléante	PETRAGLIO Sara	
Huissier	BRUGGER Pierre	
Huissier suppléant	DEMONT Roger	

Composition des commissions

Commission de gestion

Présidente	GABRIEL Charlotte	SOC
Rapporteur	KAUFMANN Anne-Christine	GDG
Membres	BUFFAT Ahimara	GDG
	WEBER Jeannette	PLR
	EGGER Jean	PLR
	MARANDOLA David	VERTS
	BUHLMANN Rolf	UDC

Commission des finances

Président	MAWJEE Rasul	PLR
Rapporteur	BARIONI René	SOC
Membres	ANNEN Katia	GDG
	BACHELARD Laurent	GDG
	VERNEX Christian	GDG
	BOVET Claudine	PLR
	BOVET Régina	SOC
	CORNAZ-ROVELLI Valérie	VERTS
	DI FELICE Maurizio	UDC

Commission du plan de zones

Président	GRANDJEAN Georges	GDG
Rapporteur	ROHRER Michael	SOC
Membres	GILLIAND Line	GDG
	GANDER Christian	PLR
	FAVEZ Jean-Michel	SOC
	AMADO RIBEIRO M. Fulvio	VERTS
	REGAZZONI Pascal	UDC
	LABOUCHERE Guillaume	PLR
	SCHUMACHER Manfred	GDG

Délégués à l'association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la côte (APEC)

Membres	BRAUCH Marcel	SOC
	WAEGER Jean-Marc	SOC
	COSANDIER Martial	VERTS
	ANNEN Katia	GDG
	DORAND Laurent	GDG
	RICHARD Daniel	GDG
	CELA Claudia	PLR
	TURRETINI Hubert	PLR
	GUIBERT Jean-Marc	UDC
	PITTET Jean-Gabriel	GDG
TACHERON Jacques	PLR	

Commission de recours en matière d'impôts et taxes communales

Membres	GENOUD Jean-Philippe	GDG
	LABOUCHERE Catherine	PLR
	WAEGER Jean-Marc	SOC
	MAEDER Célia	VERTS
	GUIBERT Jean-Marc	UDC

Délégués au conseil d'établissement primaire et secondaire

Membres	FREULER Samuel	GDG
	CHITRA Emilie	PLR
	BRAUCH Marcel	SOC
	RICCIO Cristian	VERTS

Représentants au Conseil Intercommunal du Conseil Régional

Membres	GIRARDET Michel	PLR
	PETRAGLIO Sara	SOC
	UEBELHART Patrick	VERTS
	RICHARD Daniel	GDG
	GRANDJEAN Jean-Daniel	UDC

Délégués auprès de l'Association Intercommunale d'accueil "Réseau des Toblerones"

Membres	FININI Lino	PLR
	MAWJEE Rasul	PLR
	GRANDJEAN Myriam	GDG
	CALABRESE Daniel	GDG
	WAEBER Anita	SOC

Mutations au 31 décembre 2011

Anciens membres		Remplacés par	
DUPUIS Olivier	UDC	REGAZZONI Serge	UDC
TIYA Yvan	GDG	GENEVAZ Olivier	GDG

GOLAY Michaël	GDG	LOCK Evan	GDG
BUHLMANN Rolf	UDC	PALLOTTA LADISA Anna	UDC
HILL Christopher	SOC		

Séances du conseil communal

Le conseil communal a siégé à 4 reprises en séances ordinaires jusqu'au 23 juin 2011 et à 4 reprises du 1^{er} juillet 2011 au 31 décembre 2011 :

- s'est prononcé sur 27 préavis
- a enregistré :
 - 2 motions
 - 10 interpellations
 - 5 postulats

Résumé des décisions

Séance du 3 février 2011

Préavis municipal no 97 relatif au remplacement de la conduite d'eau potable reliant la source du Montant au réservoir de Château Grillet, sous la RC 29d reliant Coinsins à Genolier.

Le conseil communal décide :

- d'accorder le crédit de 115'000 fr. et d'autoriser la municipalité à entreprendre ces travaux.

Préavis municipal no 98 relatif au postulat de M. Michael Rohrer demandant d'étudier « L'opportunité de mettre en place un réseau de vélos en libre-service sur la commune ».

- le conseil communal autorise la municipalité à réaliser ce projet et à prélever une somme de 70'000 fr. sur le « fonds communal pour le développement durable ».

Rapport de la commission chargée d'étudier la réponse municipale au postulat de M. J.-M. Favez « Réseau d'accueil des Toblerones : pour que des familles glandoises ne soient pas chocolat, dressons un état des lieux et revoyons les tarifs ».

Le conseil communal accepte la réponse de la municipalité.

Réponse de la municipalité à l'interpellation de Mme Christine Girod & Consorts « Nouvelle loi sur la police : quelle est la position de la municipalité ? »

Le conseil communal prend acte de la réponse de la municipalité.

Interpellation de M. David Mayer « Pour que nos élus puissent être formés sans être déformés par les dossiers communaux ».

La municipalité répondra à cette interpellation à la prochaine séance.

Interpellation de Mme Line Gilliland « Concernant un éventuel futur Centre commercial à la place du supermarché COOP à Vich ».

La municipalité répondra à cette interpellation à la prochaine séance.

Séance du 10 mars 2011

Préavis municipal no 100 relatif à l'adoption du « Plan directeur régional du District de Nyon (PDRN) – volet stratégique ».

Le conseil communal décide :

- de reporter le préavis no 100 à l'ordre du jour du 5 mai.

Rapport de la commission chargée d'étudier la réponse municipale au postulat de Mme Charlotte Gabriel concernant la mise en place d'une contribution communale à la solidarité et à l'aide publique au développement.

Le conseil communal décide de refuser la réponse de la municipalité.

Réponse de la municipalité à l'interpellation de M. David Mayer « Pour que nos élus puissent être formés sans être déformés par les dossiers communaux ».

Le conseil communal prend acte de la réponse de la municipalité.

Réponse de la municipalité à l'interpellation du groupe GdG, représenté par Mme Line Gilliard « Concernant un éventuel futur Centre commercial à la place du Supermarché COOP à Vich ».

Le conseil communal prend acte de la réponse de la municipalité. En outre, il accepte la résolution suivante :

« Le conseil communal encourage la municipalité à soutenir la municipalité de Vich dans son opposition, tout en invitant les promoteurs à réorienter leur projet, afin de mieux l'intégrer au tissu urbain glandois ».

Postulat de Mme Régina Bovet demandant l'aménagement de la parcelle no 339 en « Ruyre » achetée en 2010.

Le conseil communal accepte de prendre en considération le postulat de Mme Régina Bovet et de le renvoyer à la municipalité pour étude et rapport.

Postulat de Madame Emilie Chitra intitulé « Pour un marché hebdomadaire à Gland ».

Le conseil communal accepte de prendre en considération le postulat de Mme Emilie Chitra et de le renvoyer à la municipalité pour étude et rapport.

Interpellation de Monsieur Noël Dewarrat concernant les cartes journalières (Abonnement général CFF) et le centre aéré de l'été pour les enfants habitant Gland.

La municipalité répondra à cette interpellation à la prochaine séance.

Séance du 5 mai 2011

Préavis municipal no 99 relatif au plan partiel d'affectation « La Crique » et son règlement.

Le conseil communal décide :

- de reporter le préavis no 99 à l'ordre du jour du 23 juin 2011.

Préavis municipal no 100 relatif à l'adoption du « Plan directeur régional du District de Nyon (PDRN) – volet stratégique ».

Le conseil communal décide :

- de valider l'engagement général et les quinze objectifs stratégiques du « Plan directeur régional du District de Nyon (PDRN) – volet stratégique ».

Préavis municipal no 101 relatif à l'installation d'un câblage universel au collège de Grand-Champ.

Le conseil communal décide :

- d'accepter l'amendement concernant le déplacement de l'armoire réseau hors de la bibliothèque, pour un montant de 1'500 fr. ;
- d'accorder, après amendement, le crédit de 147'500 fr. et d'autoriser la municipalité à entreprendre ces travaux ;
- d'autoriser la municipalité à emprunter la somme de 147'500 fr.

Préavis municipal no 102 concernant le remplacement du mobilier, de la vaisselle et du piano de cuisine de la salle communale, sise Grand Rue 38.

Le conseil communal décide :

- d'accorder le crédit de Fr. 91'800.- et d'autoriser la municipalité à acquérir ces équipements.

Préavis municipal no 103 relatif à la désaffectation partielle du cimetière et la création d'un nouveau mur pour le columbarium.

Le conseil communal décide :

- d'accepter l'amendement demandant d'utiliser du granit d'origine suisse ;
- d'accorder le crédit de 182'000 fr. et d'autoriser la municipalité à entreprendre ces travaux ;
- d'autoriser la Municipalité à emprunter la somme de 182'000 fr.

Préavis municipal no 104 relatif à la motion de M. Jean-Michel Favez intitulée « Pour une adoption rapide d'un règlement communal en matière d'Aide Individuelle au Logement (AIL) ».

Le conseil communal décide :

- d'accepter l'amendement demandant l'entrée en vigueur du règlement dès le 1^{er} novembre 2011 ;
- d'autoriser la municipalité à mettre en place une aide individuelle au logement à Gland conformément au règlement cantonal en la matière du 5 septembre 2007 dès le 1^{er} novembre 2011 ;
- d'approuver le règlement communal sur l'aide individuelle au logement ;
- de transmettre ce règlement au Département de l'Economie pour approbation.

Préavis municipal no 105 relatif à la mise en place de diverses mesures pour une qualité de vie des seniors à Gland « Quartiers solidaires ».

Le conseil communal décide :

- d'accorder un crédit de 170'000 fr. et d'autoriser la municipalité à poursuivre le développement du projet « Quartiers solidaires » à Gland ;
- d'autoriser la municipalité à emprunter la somme de 170'000 fr.

Rapport de la commission chargée d'étudier la réponse municipale au postulat de Mme Isabelle Monney « Et si le conseil communal de Gland devenait un conseil sans papier ? ».

Le conseil communal accepte la réponse de la municipalité.

Rapport de la commission chargée d'étudier la réponse municipale au postulat de M. Christian Gander demandant à la municipalité « d'étudier et de se déterminer sur l'utilisation des terrains communaux pour la création de logements subventionnés ou à loyers modérés, et sur le mode d'exploitation de ces derniers. »

Le conseil communal accepte la réponse de la municipalité.

Réponse de la municipalité à la pétition du collectif et défense des « sans-papiers ».

Le conseil communal accepte la réponse de la municipalité.

Réponse de la municipalité à l'interpellation de M. Noël Dewarrat concernant les cartes journalières (abonnement général CFF) et le centre aéré de l'été pour les enfants habitant Gland.

Le conseil communal prend acte de la réponse de la municipalité. En outre, il accepte les résolutions suivantes :

« la municipalité est invitée à ne pas augmenter les tarifs du centre aéré et à étudier une nouvelle politique tarifaire pour l'avenir. »

« la municipalité est invitée à ne pas augmenter les tarifs des cartes journalières (abonnement général) pour cette année tout en précisant à le revoir s'il y a une perte à la fin 2011 malgré une augmentation de 1'000 fr. d'ici fin 2011. »

Motion du bureau du conseil communal concernant la modification du règlement du conseil communal, art. 47, al.c) Commission du plan de zones : passage de 7 à 9 membres pour la législature 2011 - 2016

Le conseil communal accepte de transmettre cette motion à la municipalité pour étude et rapport.

Séance du 23 juin 2011

Rapport de gestion et comptes de l'exercice 2010.

Le conseil communal décide :

- de décharger la municipalité de son mandat pour l'exercice 2010 ;
- d'adopter les comptes de l'exercice 2010 tels que présentés, soit :
 - a) le compte d'exploitation de la bourse communale ;
 - b) le bilan.

Préavis municipal no 99 relatif au plan partiel d'affectation « La Crique » et son règlement.

Le conseil communal décide :

- d'adopter le plan partiel d'affectation « La Crique » et son règlement ;
- d'approuver la réponse à l'observation décrite dans le présent préavis ;
- de donner à la municipalité tous les pouvoirs de plaider, transiger, s'approprier en relation avec l'adoption des présents plan et règlement ;
- de transmettre ce dossier au Département des Institutions et des Relations extérieures pour approbation.

Préavis municipal no 106 relatif à l'octroi d'un crédit pour l'organisation d'un concours d'architecture pour la construction d'un bâtiment administratif et d'un parking souterrain sur les parcelles Nos 369 & 370 (Grand-Rue 38).

Le conseil communal décide :

- d'accorder le crédit de 335'000 fr. et d'autoriser la municipalité à organiser ce concours ;
- d'autoriser la municipalité à emprunter la somme de 335'000 fr.

Préavis municipal no 107 relatif à l'arrêté d'imposition pour l'année 2012.

Le conseil communal décide :

- d'adopter l'arrêté d'imposition pour l'année 2012 tel que proposé par la municipalité ;
- de transmettre cet arrêté au Conseil d'Etat pour approbation.

Préavis municipal no 108 relatif au Règlement du personnel communal

Le conseil communal décide de renvoyer ce préavis à la prochaine séance du conseil communal de septembre.

Préavis municipal no 109 relatif à l'octroi d'un crédit pour l'organisation de l'appel d'offres fonctionnelles en procédure sélective dans le cadre du projet de rénovation de l'enveloppe des bâtiments et des installations techniques du Centre scolaire des Perrerets et de la possibilité de réaliser un couvert (abri) (réponse au postulat de Mme Christine Girod).

Le conseil communal décide :

- d'autoriser la municipalité à entreprendre cet appel d'offres fonctionnelles ;
- d'accorder le crédit de 1'061'500 fr. ;
- d'autoriser la municipalité à emprunter la somme de 1'061'500 fr.

Préavis municipal no 110 relatif à la motion du bureau du Conseil communal concernant la proposition de modification de l'art. 47, lettre C, 2^{ème} alinéa du règlement du Conseil communal.

Le conseil communal décide :

- de modifier l'art. 47, lettre C, 2^{ème} alinéa du règlement du Conseil communal et d'adopter la nouvelle formulation suivante : *cette commission est composée d'au moins sept membres.*

Fixation des indemnités et de vacations du conseil communal et du bureau du conseil pour la législature 2011 - 2016

Le conseil communal décide :

- d'accepter l'amendement suivant au chapitre V : « *L'indemnité pour les membres du Conseil qui rédigent un rapport est de 35 fr. par heure* » et d'accepter la proposition d'indemnités et de vacations pour la législature 2011 – 2016 comme suit :
 - I. L'indemnité annuelle du président du conseil communal est fixée à 5'000 fr. ;
 - II. Le traitement annuel du/de la secrétaire du Conseil communal est fixé à 10'000 fr. + 1'000 fr. /an pour indemnité de matériel et connexion informatique s'ils ne sont pas mis à disposition par la commune. Le ou la secrétaire suppléant(e) sera indemnisé(e) à hauteur de 35 fr./heure en cas de remplacement et lorsqu'il ou elle assiste aux séances de bureau et participe aux votations et élections ;
 - III. Le traitement annuel de l'huissier du Conseil communal est fixé à 3'000 fr. ;
 - IV. Les jetons de présence pour les membres du Conseil communal qui assistent aux séances du Conseil sont fixés à 40 fr. par séance ;
 - V. L'indemnité horaire pour les membres du Conseil qui assistent aux séances de Commission et du bureau du Conseil est de 35 fr. par heure de présence à une Commission. *L'indemnité pour les membres du Conseil qui rédigent un rapport est de 35 fr. par heure.* Ce tarif est

complété d'un montant forfaitaire de Fr. 20.-- par membre d'une Commission en charge de la présidence et de l'élaboration du rapport majoritaire de commission, ceci pour chaque objet traité, ceci à titre de débours pour utilisation de son matériel informatique personnel (relecture, correction, signature, etc.). Si un membre cumule la fonction de président et de rapporteur de la Commission, le montant forfaitaire de 20 fr. par objet n'est alloué qu'une seule fois ;

- VI. Le président, le ou la secrétaire et l'huissier, ainsi que toute personne qui participe aux dépouillements de votations et d'élections, reçoivent une indemnité de 35 fr. par heure.

Rapport de la commission chargée d'étudier la réponse municipale au postulat de Mme Christine Girod-Baumgartner concernant l'étude d'un plan des circulations des deux-roues sur l'axe RC 31 - avenue du Mont-Blanc, sur le secteur giratoire « Badan » et le giratoire « Bowling », voire jusqu'à la route Suisse.

Le conseil communal accepte la réponse de la municipalité.

Rapport de la commission chargée d'étudier la réponse municipale au postulat de Mme Régina Bovet demandant « l'aménagement de la parcelle no 339 en Ruyre, achetée en 2010 ».

Le conseil communal accepte la réponse de la municipalité.

Rapport de la commission chargée d'étudier la prise en considération de la pétition intitulée « Adéquation de l'accueil des requérants d'asile accueillis à l'abri PC des Perrerets ».

Le conseil communal accepte de prendre en considération la pétition et de la renvoyer à la municipalité pour étude et rapport.

Postulat de Mme Waltraud Casson intitulé « Bien vivre à Gland ou comment créer un espace public mieux adapté à la mobilité de tous ».

Le conseil communal accepte de prendre en considération le postulat de Mme Waltraud Casson et de le renvoyer à la municipalité pour étude et rapport.

Interpellation de M. Moritz de Hadeln intitulée « Au sujet de la politique énergétique de la municipalité, plus particulièrement en ce qui concerne les bâtiments communaux ».

Le conseil communal prend acte de la réponse de la municipalité.

Séance du 15 septembre 2011

Préavis municipal no 108 relatif au Règlement du personnel communal

Le conseil communal décide :

- d'approuver le règlement et ses amendements concernant les articles suivants : 3 ; 20 ; 37 ; 38 ; 39 ; 40 ; 49 ; 57 ; 60 ; 73 et 76 du personnel communal ainsi que l'échelle des traitements ;
- de transmettre ce règlement et l'échelle des traitements au Département de l'Economie pour approbation ;
- de fixer au 1^{er} janvier 2012, l'entrée en vigueur du règlement du personnel communal et de l'échelle des traitements.

Séance du 13 octobre 2011

Préavis municipal n° 1 relatif aux compétences financières de la municipalité permettant d'engager des dépenses de fonctionnement imprévisibles et exceptionnelles en sus des montants portés au budget annuel pour la législature 2011-2016.

Le conseil communal décide :

- d'octroyer à la municipalité les compétences financières de 50'000 fr. par cas au maximum permettant d'engager des dépenses de fonctionnement imprévisibles et exceptionnelles en sus des montants portés au budget annuel pour la durée de la législature 2011-2016.

Préavis municipal no 2 relatif à l'autorisation générale de statuer sur :

- **l'acquisition et l'aliénation d'immeubles, de droits réels immobiliers et d'actions ou parts de sociétés immobilières ;**
- **l'acquisition de participations dans les sociétés commerciales.**

Le conseil communal décide :

- d'accorder à la municipalité une autorisation générale de statuer sur :
- l'acquisition et l'aliénation d'immeubles, de droits réels immobiliers et d'actions ou parts de sociétés immobilières ;
- l'acquisition de participations dans les sociétés commerciales dont la valeur n'excède pas 100'000 fr. par cas, charges éventuelles comprises, pour la durée de la législature 2011-2016.

Préavis n° 3 relatif à l'autorisation générale de plaider pour la législature 2011-2016.

Le conseil communal décide :

- d'accorder l'autorisation générale de plaider à la municipalité pour la durée de la législature 2011-2016.

Préavis n° 4 relatif à l'autorisation générale de places les fonds disponibles de la trésorerie communale auprès de divers établissements bancaires et de Postfinance durant la législature 2011-2016.

Le conseil communal décide :

- d'autoriser la municipalité d'une manière générale à placer les fonds disponibles de la trésorerie communale auprès de divers établissements bancaires et de Postfinance durant la législature 2011 - 2016 ;
- la présente autorisation est valable pour la durée de la législature 2011 - 2016.

Préavis n° 5 relatif à l'octroi d'un crédit pour l'établissement de l'avant-projet de piscine couverte sur la parcelle n° 91 au lieu dit « Montoly »

Le conseil communal décide :

- d'accorder le crédit de 321'900 fr. et d'autoriser la municipalité à entreprendre cette étude ;
- d'autoriser la municipalité à emprunter la somme de 321'900 fr.

Rapport de la commission chargée d'étudier la réponse de la municipalité au postulat de M. Lino Finnini demandant « d'étudier la mise en place d'un éclairage pour la piste finlandaise sise au centre sportif En Bord ».

Le conseil communal accepte la réponse municipale au postulat de M. Lino Finnini.

Rapport de la commission chargée d'étudier la réponse de la municipalité au postulat de M. Moritz de Hadeln demandant « de trouver rapidement une solution pour la mise à disposition de bennes de tri pour les matériaux urbains recyclables ».

Le conseil communal accepte la réponse municipale au postulat de M. Moritz de Hadeln.

Postulat de M. David Mayer « Et si on jumelait Gland ? »

Le conseil communal accepte de prendre en considération le postulat de M. David Mayer et de le renvoyer à la municipalité pour étude et rapport.

Postulat de Mme Charlotte Gabriel intitulé « Pour un cinéma « Open air » durant la période estivale ».

Le conseil communal accepte de prendre en considération le postulat de Mme Charlotte Gabriel et de le renvoyer à la municipalité pour étude et rapport.

Interpellation de M. Michael Rohrer intitulée « Chemin des rives du lac prévu par le plan directeur cantonal : quel est l'état de la situation des servitudes ? »

La municipalité répondra à cette interpellation à la prochaine séance.

Interpellation de M. Marco Fulvio Amado Ribeiro intitulée « Etat des lieux de l'avancement de la révision du Plan directeur communal ».

La municipalité répond, par l'intermédiaire M.Thierry Genoud, que ce sujet fera l'objet d'un préavis municipal.

Interpellation de M. Jean-Michel Favez intitulée « Les Autorités du canton de Vaud se mettraient-elles à genoux devant la municipalité de Gland ? »

La municipalité répondra à cette interpellation à la prochaine séance.

Séance du 17 novembre 2011

Réponse de la municipalité à l'interpellation de M. Michael Rohrer intitulée « Chemin des rives du lac prévu par le plan directeur cantonal : quel est l'état de la situation des servitudes ? »

Le conseil communal prend acte de la réponse de la municipalité.

Réponse de la municipalité à l'interpellation de M. Jean-Michel Favez intitulée « Les Autorités du canton de Vaud se mettraient-elles à genoux devant la municipalité de Gland ? »

Le conseil communal prend acte de la réponse de la municipalité.

Motion de M. Martial Cosandier intitulée « Pour une politique énergétique responsable ».

Le conseil communal renvoie cette motion à une commission pour étude et rapport.

Interpellation de Mme Catherine Labouchère intitulée « L'affaire Novartis, une préoccupation aussi pour notre commune ? ».

Le conseil communal prend acte de la réponse de la municipalité. En outre, il accepte la résolution suivante :

« Le conseil communal de Gland apporte tout son soutien à la municipalité, au conseil régional et aux autorités cantonales dans les démarches qu'elles entreprennent pour trouver une solution alternative à la fermeture du site de Novartis Prangins ».

Interpellation de M. Jean-Marc Waeger intitulée « Concernant la fermeture du site de Novartis à Prangins/Nyon ».

M. Waeger retire son interpellation suite à celle déposée par Mme Labouchère allant dans le même sens que la sienne.

Interpellation de M. Christopher Hill intitulée « Sommes-nous concernés par les emprunts structurés de Dexia et d'autres banques ? ».

Le conseil communal prend acte de la réponse de la municipalité.

Séance du 15 décembre 2011

Préavis no 6 relatif à la motion de Mme Claudine Bovet intitulée « Déchèterie communale de Gland ; pour la mise en place d'un système d'identification des usagers ».

Le conseil communal décide :

- d'autoriser la municipalité à instaurer un système d'identification des utilisateurs de la déchèterie à l'aide de macarons.

Préavis municipal no 7 relatif à l'octroi d'un crédit pour l'élaboration d'un « objectif communal du logement ».

Le conseil communal décide :

- d'accorder un crédit de 75'600 fr. destiné à financer l'élaboration d'un « objectif communal du logement ».

Préavis municipal n° 8 relatif à une demande de crédit pour la construction d'un bâtiment destiné à l'Unité d'accueil pour écoliers (UAPE) et à la structure « Pause-Déj. » et activités parascolaires sur le site du collège de Mauverney.

Le conseil communal décide :

- d'accorder le crédit de 3'418'200 fr. et d'autoriser la municipalité à entreprendre ces travaux ;
- d'autoriser la municipalité à emprunter la somme de 3'418'200 fr.

Préavis municipal n° 9 relatif à l'initiative communale demandant « la gratuité des transports publics pour tous les enfants scolarisés à Gland »

Le conseil communal décide :

- de constater la validité de l'initiative communale demandant la gratuité des transports publics pour tous les enfants scolarisés à Gland »

Préavis municipal n° 10 relatif à la motion de Mme Catherine Labouchère pour l'instauration d'un numéro téléphonique « Allô seniors »

Le conseil communal décide :

- d'accepter la création d'une permanence téléphonique « Allô Séniors », à savoir la mise à disposition d'un répondant téléphonique pour les séniors ;
- que les frais inhérents soient intégrés dans les comptes de l'exercice 2012.

Préavis municipal n° 13 relatif au Budget de l'exercice 2012

Le conseil communal décide :

- d'accepter le projet de budget de l'exercice 2012 présenté par la municipalité prévoyant un excédent de charges de 1'560'896 fr.

Préavis municipal n° 14 relatif à la détermination du plafond d'endettement et de cautionnement pour la législature 2011-2011

Le conseil communal décide

- de fixer le plafond d'endettement à 108'000'000 fr. ;
- de fixer le plafond de cautionnement à 20'000'000 fr.

MUNICIPALITE

Législature 2006 - 2011 du 1^{er} janvier 2011 au 30 juin 2011

Syndic Municipaux	M. Gérald Cretegny Mme Florence Golaz M. Daniel Collaud M. Thierry Genoud M. Olivier Fargeon	GDG SOC GDG GDG RAD
Vice-syndic	M. Olivier Fargeon	
Secrétaire municipal	M. Dominique Gaiani	

Administration générale Ressources humaines Sécurité publique Accueil petite enfance	Finances Promotion économique Affaires sociales Sports Domaines & forêts	Urbanisme Bâtiments	Equipements & espaces verts Gestion des déchets Protection civile	Instruction publique Affaires culturelles Jeunesse Transports
Gérald Cretegny	Daniel Collaud	Thierry Genoud	Olivier Fargeon	Florence Golaz
Remplaçante :	Remplaçant :	Remplaçant :	Remplaçant :	Remplaçant :
Florence Golaz	Olivier Fargeon	Daniel Collaud	Thierry Genoud	Gérald Cretegny
<p><i>Greffes municipal, archives ;</i></p> <p><i>Informatique ;</i></p> <p><i>Contrôle des habitants ;</i></p> <p><i>Personnel communal ;</i></p> <p><i>Sécurité publique gendarmerie, commission de police ;</i></p> <p><i>Relations publiques communications (Gland-Cité, site internet, etc.) ;</i></p> <p><i>Structures d'accueil de la petite enfance ;</i></p> <p><i>Conseil régional.</i></p>	<p><i>Service des finances ;</i></p> <p><i>Impôts ;</i></p> <p><i>Promotion économique, tourisme ;</i></p> <p><i>Sports, sociétés sportives, fête du sport ;</i></p> <p><i>Affaires sociales : RAS, fondation médico-sociale zone sanitaire IV, Ghol ;</i></p> <p><i>Office du logement : immeubles locatifs et gérances ;</i></p> <p><i>Etablissements médico-sociaux ;</i></p> <p><i>Cultes ;</i></p> <p><i>Domaines & forêts.</i></p>	<p><i>Service des bâtiments et urbanisme SBU</i></p> <p><i>Police des constructions, commission de salubrité ;</i></p> <p><i>Urbanisme, aménagement du territoire, mobilité douce ;</i></p> <p><i>Construction, gestion des bâtiments communaux, service de conciergerie ;</i></p> <p><i>Installations sportives ;</i></p> <p><i>Cité de l'énergie.</i></p>	<p><i>Service des infrastructures et environnement SIE</i></p> <p><i>Service de voirie, espaces verts ;</i></p> <p><i>Eaux usées - eaux claires : entretien et extension du réseau des canalisations ;</i></p> <p><i>Eau sous pression : entretien et extension du réseau et défense incendie ;</i></p> <p><i>Routes : entretien et extension du réseau routier, ponts ;</i></p> <p><i>Eclairage public ;</i></p> <p><i>Rives du lac & cours d'eau ;</i></p> <p><i>Gestion des déchets urbains, déchèterie ;</i></p> <p><i>Inhumation, cimetière ;</i></p> <p><i>Protection civile ;</i></p> <p><i>Service du feu, commission du feu</i></p>	<p><i>Enseignement secondaire & primaire, conseils d'établissements - activités parascolaires ;</i></p> <p><i>Relations scolaires régionales et cantonales ;</i></p> <p><i>Service psychopédagogique, PPLS ;</i></p> <p><i>Bibliothèque communale & scolaire ;</i></p> <p><i>Clinique dentaire scolaire itinérante du district de Nyon ;</i></p> <p><i>Transports publics régionaux, transports urbains ;</i></p> <p><i>Affaires culturelles : location des salles, gestion du théâtre, sociétés culturelles et locales, fête de la musique, fête des voisins ;</i></p> <p><i>Jeunesse et centre de loisirs ;</i></p> <p><i>Places de jeux.</i></p>

Législature 2011 - 2016 dès le 1^{er} juillet 2011

Administration générale Ressources Humaines Relations publiques	Sécurité publique Population Transports publics	Bâtiments et Urbanisme	Equipements et espaces verts Gestion des déchets	Finances Promotion économique Sports - Santé Domaines & Forêts	Affaires sociales Culture Cultes	Accueil enfance Jeunesse Ecole
Gérald Cretegny	Florence Golaz	Thierry Genoud	Olivier Fargeon	Daniel Collaud	Isabelle Monney	Christine Girod
Remplaçant	Remplaçant	Remplaçant	Remplaçant	Remplaçante	Remplaçante	Remplaçante
Olivier Fargeon	Gérald Cretegny	Daniel Collaud	Thierry Genoud	Isabelle Monney	Christine Girod	Florence Golaz
Secrétariat municipal Greffe municipal, location des salles Personnel communal Archives Informatique Relations publiques Communications - site internet, Gland Cité, etc. Conseil régional	Service de la population, Contrôle des habitants, Naturalisations, Evam Inhumation Gendarmerie Commission de police SDJS Gland région Protection civile, ORPC Transports urbains, régionaux	SBU Bâtiments communaux, Service de conciergerie Cité de l'énergie et développement durable Aménagement du territoire, police des constructions, salubrité	SIE Eaux usées, APEC, Eaux claires Eau sous pression, SAPAN, réseau, défense incendie Service de voirie, espaces verts, cimetièrre Installations sportives extérieures Routes, ponts, giratoires, éclairage public Mobilité douce Gestion des déchets, déchèterie Rives du lac et cours d'eau	Service des finances Impôts Promotion économique, accueil et rencontres avec les entreprises, SEIC Sports, sociétés sportives, fête du sport, Mérites sportifs Santé - 3 ^{ème} âge - Etablissement médico-social (EMS) Patrimoine communal	Affaires sociales: ARAS, Fondation La Côte (CMS) Avasad, repas à domicile Logements, immeubles à loyers modérés, Aide individuelle au logement Affaires culturelles, commission culturelle, Relations avec les sociétés et associations culturelles, Commission d'intégration, fête multiculturelle Fête de la musique, fête des voisins Théâtre, location, régie & technique Tourisme Relations paroisses	Structure d'accueil de l'enfance, Pause-Déj. Places de jeux Centre de loisirs, réseau jeunesse, travailleur de proximité Enseignement secondaire & primaire, conseil d'établissement Activités parascolaires, centre aéré, passeports vacances, Fête du Chêne Clinique dentaire Bibliothèques

Syndic Municipaux	M. Gérald Cretegny Mme Florence Golaz Mme Isabelle Monney Mme Christine Girod M. Daniel Collaud M. Thierry Genoud M. Olivier Fargeon	GDG SOC GDG PLR GDG GDG PLR
Vice-syndic	M. Daniel Collaud	
Secrétaire municipal	M. Dominique Gaiani	

Activités de la municipalité

Les fonctions d'un membre de l'exécutif se subdivisent comme suit :

- les activités collégiales
- la gestion d'un dicastère
- les représentations au sein des organisations intercommunales et régionales

Les activités collégiales

Les activités collégiales correspondent :

- aux séances hebdomadaires de la municipalité, soit 46 séances en 2011 qui débutent le lundi à 14 h. et se terminent en règle générale à 19 h.
- aux séances extraordinaires consacrées pour traiter un sujet spécifique, tels que l'élaboration du budget, l'étude des comptes, l'aménagement du territoire, la révision d'un règlement, du site Internet, etc.



Christine Girod, Daniel Collaud, Isabelle Monney, Thierry Genoud, Gérald Cretegny, Dominique Gaiani, Florence Golaz, Olivier Fargeon

La gestion d'un dicastère

Le municipal consacre une part très importante de son temps à la conduite des affaires de son dicastère en collaboration avec les chefs de service et leurs collaborateurs ou à titre individuel.

Il s'agit notamment :

- d'étudier les dossiers, élaborés ou contrôlés par les services communaux, destinés à être présentés aux séances de municipalité, au conseil communal;
- de participer à de nombreuses séances concernant divers sujets avec les commissions du conseil communal, les autorités des communes voisines, les autorités ou les services cantonaux, des citoyens, des promoteurs, des architectes, des urbanistes, des ingénieurs, etc. ;
- de conduire la réalisation d'un projet ;
- de contrôler et gérer l'application des décisions municipales et cantonales.

Syndic

En sus de son rôle de responsable d'un dicastère, le syndic:

- préside la municipalité;
- veille à l'exécution des lois, décrets et arrêtés cantonaux et fédéraux;
- contrôle l'administration;
- engage la commune par sa signature, conjointement avec le secrétaire municipal;
- représente la ville lors de manifestations d'intérêt général.

Il joue le rôle de porte-parole de la municipalité.

Les représentations au sein des organisations intercommunales et régionales

Les relations extérieures de la commune prennent de plus en plus d'importance. Pour de nombreuses tâches d'intérêt public, la commune vaudoise prise dans sa réalité géopolitique d'aujourd'hui n'est plus l'unité de réalisation la plus efficiente et celle-ci doit s'allier avec ses voisines, parfois sur de larges périmètres, pour concrétiser des projets ou mettre à disposition de ses habitants des services.

De plus, la Ville de Gland est située au cœur d'une région économique forte, à croissance constante. Les collaborations intercommunales y sont nombreuses et l'apport d'une ville de plus de 12'000 habitants est important. Il est impératif que Gland puisse faire entendre sa voix dans chacune des institutions dans lesquelles elle est représentée et participe pleinement au développement de toute la région.

Ainsi, la commune est représentée, par l'intermédiaire des membres de la municipalité, au sein de multiples commissions, comités ou associations intercommunales, sociétés anonymes, etc., dont les activités notamment sont étroitement liées à la gestion communale, à l'avenir de la commune et de la région. Ces participations municipales sont listées ci-dessous. De plus, les membres de l'exécutif peuvent participer de manière régulière ou ponctuelle à des commissions et des groupes de travail mis sur pied par les instances régionales, par la préfecture ou par les départements cantonaux.

Celles-ci sont les suivantes :

M. Gérald Cretegny, syndic

Président du comité de direction de l'association intercommunale du conseil régional du district de Nyon »

Membre du groupe des Villes de l'Union des communes vaudoises

Membre l'assemblée des syndics du district de Nyon

Membre du groupe des syndics du district de Nyon - secteur "Lac – Vignoble"

Membre du conseil intercommunal de l'association régionale pour l'action sociale "région Nyon-Rolle"

Membre de la commission de naturalisation.

Mme Florence Golaz

Membre du comité de direction de l'association à buts multiples des communes du district de Nyon relative à l'organisation de la protection civile et de la sécurité générale

Vice-présidente de la commission intercommunale du feu

Membre du conseil de l'association intercommunale du conseil régional du district de Nyon »

Membre de la commission d'intégration

Membre du conseil d'établissement

Présidente de la commission de police

Présidente de la commission de naturalisation

Mme Isabelle Monney

Membre du comité d'organisation de la fête multiculturelle

Membre de la fondation pour le logement de familles glandoises

Membre du conseil d'administration de la copropriété du Bochet Gland

Membre du comité de direction de l'association régionale pour l'action sociale « région Nyon-Rolle »

Membre du conseil de fondation de la Côte pour l'aide et les soins à domicile et la prévention

Membre du conseil de l'association intercommunale du réseau d'accueil des Toblerones

Présidente du comité d'organisation de la fête de la musique

Présidente de la commission d'intégration

Présidente de la commission culturelle

Mme Christine Girod

Membre du conseil de fondation des centres de vie enfantine La Ruche

Membre du comité de l'association du Colibri

Membre du comité d'organisation de la fête du Chêne

Représentante de la municipalité au comité du centre de rencontres et de loisirs (CRL)

Déléguée de la municipalité à l'assemblée générale de la société anonyme pour le traitement des déchets de la Côte (SADEC)

Membre du comité de direction de la clinique dentaire

Membre du conseil de l'association intercommunale du conseil régional du district de Nyon »

Membre du comité de direction de l'association intercommunale du réseau d'accueil des Toblerones

Membre du réseau jeunesse

Présidente du conseil d'établissement

Présidente du comité de la clinique dentaire

Présidente du comité d'organisation de la fête du Chêne

Suppléante au conseil intercommunal de l'association à buts multiples des communes du district de Nyon relative à l'organisation de la protection civile et de la sécurité générale

Suppléante au conseil intercommunal de l'association régionale pour l'action sociale « région Nyon-Rolle »

M. Daniel Collaud

Membre du conseil de fondation Belle Saison

Délégué de la municipalité à l'assemblée générale des actionnaires de Télé-Dôle

Membre du comité de l'association de l'hôpital de zone de Nyon

Membre du conseil intercommunal pour l'association pour l'épuration des eaux usées de la Côte (APEC)

Membre du conseil de l'association intercommunale du conseil régional du district de Nyon »

Président du conseil d'administration de la société électrique intercommunale de la Côte SA

Président du conseil d'administration du groupement hospitalier de l'ouest lémanique (GHOL)

M. Thierry Genoud

Délégué de la municipalité à la commission d'estimation fiscale du district

Membre de la commission de salubrité

Membre du conseil d'administration de Télé-Dôle

Délégué de la municipalité à l'assemblée générale des actionnaires de la société anonyme pour le pompage et l'adduction d'eau du lac pour la région nyonnaise (SAPAN)

Président du conseil intercommunal de l'association à buts multiples des communes du district de Nyon relative à l'organisation de la protection civile et de la sécurité générale

Président de la commission de l'énergie

M. Olivier Fargeon

Délégué de la municipalité à l'assemblée générale des actionnaires de la société électrique intercommunale de la Côte

Membre du comité de direction de l'entente communale de recherche d'eau potable au Bois-de-Chênes

Membre du conseil intercommunal pour l'association pour l'épuration des eaux usées de la Côte (APEC)

Membre du conseil d'administration de la société anonyme pour le pompage et l'adduction d'eau du lac pour la région nyonnaise (SAPAN)

Président du conseil d'administration de la société anonyme pour le traitement des déchets de la Côte (SADEC)

Président du conseil de l'association intercommunale du réseau d'accueil des Toblerones

Remplaçant du représentant de la municipalité à l'association de l'hôpital de zone de Nyon

La visite du Préfet

Les six premiers mois après le renouvellement des autorités correspondent à de multiples obligations légales et de nombreuses tâches organisationnelles pour les municipalités. Dès lors, les préfets ont décidé de reporter leur visite dans les communes au printemps 2012.

Préoccupations principales de la municipalité

Les principales préoccupations de la municipalité en 2011 furent les suivantes :

- Une nouvelle municipalité de cinq à sept sièges

Avant l'entrée en fonction de la nouvelle municipalité composée de 7 membres, les membres de la municipalité 2006-2011 ont planifié la nouvelle organisation municipale : répartition des différentes responsabilités au sein de 7 nouveaux dicastères, recherche de la cohérence et de l'équilibre, tant à l'égard des tâches internes à l'administration glandoise qu'à celles orientées vers les représentations tournées vers la région et les collaborations intercommunales. Mesdames Isabelle Monney et Christine Girod ont trouvé dans cette nouvelle organisation la place qu'elles souhaitaient investir.

La deuxième phase a consisté à définir quelques règles du fonctionnement de la municipalité. En effet, le principal changement entre les deux législatures concerne la responsabilité des dossiers importants qui sont aujourd'hui partagés par deux, voire trois municipaux, l'un d'entre eux étant désigné porteur du dossier. La gestion des services est naturellement affectée par l'organisation municipale et a nécessité divers ajustements.

- Elaboration du programme de législature

L'exécutif s'est réuni à plusieurs reprises pour élaborer un programme de législature proposant une vision d'une ville de 14'0000 habitants tout en tenant compte des moyens financiers à disposition.

Dans son bilan de législature 2006 - 2011, la municipalité de Gland écrivait ceci :

« Pour la Ville de Gland, le défi majeur consiste indubitablement en la gestion harmonieuse d'une croissance démographique et économique soutenue. L'enjeu n'est autre que le maintien, voire l'amélioration de la qualité de vie de sa population ».

Il est évident que cette volonté clairement affichée reste parfaitement d'actualité. Le programme de législature en découle donc logiquement. Concrètement, cela signifie : garantir l'approvisionnement énergétique et en eau ; faciliter la mobilité ; urbaniser de manière durable ; poursuivre sur la voie de l'équilibre entre postes de travail et accessibilité au logement ; favoriser les relations intergénérationnelles ; intensifier les mesures d'intégration ; mettre à disposition les infrastructures nécessaires au développement de la vie sociale ; développer la culture et les sports ; rechercher tous les partenariats régionaux pertinents.

La Ville de Gland vit un dynamisme économique, culturel et social constant depuis plus de quarante ans. Le risque, pour les autorités, consisterait d'une part en une dispersion des moyens tous azimuts et, d'autre part, de se retrouver acculées à parer au plus pressé. Afin de garantir une gestion sereine, d'être proactive plutôt que réactive, la municipalité a défini trois axes prioritaires d'actions :

- I Être d'abord au service des citoyennes et citoyens
- II Coordonner le développement et la qualité de vie
- III Une ville ouverte tournée vers la région

Ce programme de législature, ne découlant d'aucune base légale, ne préjuge pas des décisions futures, la conjoncture pouvant écarter, reporter, modifier les priorités, les objectifs.

Ce document est disponible sur le site internet communal.

-	L'établissement du plafond d'endettement 2012 - 2016
---	---

Afin de déterminer ce plafond, la municipalité s'est appuyée sur une planification financière dont les principaux composants de cette analyse sont :

- les investissements acceptés par le conseil communal à ce jour
- la marge d'autofinancement prévisionnelle pour chaque année de législature à venir
- le plan des investissements 2011 - 2016
- la marge de manœuvre pour des imprévus - achat de terrains - bâtiments ou autres
- l'analyse de notre situation financière, ratio du canton, etc.

Cependant, il est important de relever que l'établissement d'un plafond d'endettement pour les cinq prochaines années est extrêmement difficile en regard des nombreuses incertitudes liées aux péréquations, de la situation économique des prochaines années qui aura une influence sur les rentrées fiscales de nos entreprises et des citoyens.

La mise en relation des paramètres plus haut détermine un plafond d'endettement de 108'000'000 fr.

Ce sujet a fait l'objet du préavis municipal no 14.

-	La révision du statut du personnel communal
---	--

Le nouveau règlement du personnel communal, a été adopté par le conseil communal le 15 septembre 2011. Il entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2012.

-	L'organisation d'un concours d'architecture pour la construction d'un bâtiment administratif et d'un parking souterrain sur les parcelles communales n^{os} 369 & 370
---	--

L'administration communale a occupé depuis 1954, l'étage supérieur côté est du bâtiment, au-dessus de l'entrée de la salle communale. Dès l'ouverture du collège des Perrerets, en 1975, elle s'est progressivement répandue dans l'ensemble de l'ancien bâtiment scolaire. Depuis 2003, la bourse s'est installée au 2^{ème} étage, en face de l'horloge, laissant la place au 1^{er} étage pour la restructuration du service technique, divisé dès lors en deux entités, le service des bâtiments et urbanisme (SBU) ainsi que le service des infrastructures et environnement (SIE), qui reprend depuis cette année la salle de pré-municipalité.

La police municipale a quitté la Grand'Rue 38 pour la rue du Jura en 2002. Aujourd'hui, le SPOP, regroupant le contrôle des habitants et les services à la population (parcage, notifications, autorisations de manifestations, etc.) occupe la moitié du rez-de-chaussée avec le greffe municipal. L'appartement du concierge situé au 2^{ème} étage au-dessus de la salle communale a été transformé en bureaux pour le syndic et la municipalité et en salle de réunion. Cependant, il convient aujourd'hui, de nous rendre à l'évidence que nous avons atteint les limites du développement possible de l'existant.

Il est donc devenu impératif de doter notre administration d'un nouveau bâtiment administratif répondant aux exigences d'une population de 12'0000 habitants.

Le projet sera implanté sur les parcelles communales n^{os} 369 & 370, affectées en zone d'utilité publique, derrière le bâtiment de l'administration communale.



Conscient de cette situation, le conseil communal octroyait le crédit nécessaire à l'organisation de ce concours prévu pour le premier semestre 2012.

-	L'initiative communale demandant « la gratuité des transports publics pour tous les enfants scolarisés à Gland »
---	---

Cette initiative a fait l'objet du préavis municipal no 9.

-	Le PPA Communet - Borgeaud - remplacement du pont de la route de Luins
---	---

En mai 2011, après six ans de travaux préparatoires, la commune de Gland s'apprêtait à délivrer les permis de construire pour l'éco-quartier « Communet-Borgeaud ». Fruit d'un partenariat public-privé, ce nouveau quartier prévoit la construction de 450 nouveaux appartements et l'arrivée de plus de 1'200 habitants d'ici à trois ans. Ce quartier se veut offrir une réponse à la situation extrêmement tendue de l'immobilier qui prévaut depuis plusieurs années déjà sur tout le bassin lémanique.

Cependant, une décision incompréhensible de l'Office fédéral des routes (OFROU) aurait pu tout remettre en question. En effet, en complément essentiel et en parallèle à ce projet, l'accessibilité au site a fait l'objet d'études approfondies. Il s'est avéré qu'un nœud routier se situait à hauteur du pont enjambant l'autoroute sur la route de Luins et que le remplacement de celui-ci s'imposait. C'est dans cette optique que les services de la ville se sont mis en relation avec l'Office fédéral des routes (OFROU), dès le mois de mai 2009.

Depuis cette date, de très nombreuses séances ont eu lieu réunissant l'OFROU, les mandataires ainsi que les représentants de l'autorité glandoise pour développer un projet de nouveau pont qui puisse satisfaire toutes les parties. La décision fut prise de réaliser l'ouvrage dès le printemps 2013 et une convention liant la commune de Gland à la Confédération fut signée. Malgré cet engagement, les autorités communales ont reçu, le 25 mai dernier, une correspondance de l'OFROU qui informe que

« l'entretien des routes nationales a besoin de financements supplémentaires pour pouvoir garantir la sécurité et la qualité des infrastructures. Par conséquent, les priorités sont fixées avant tout sur la base de critères sécuritaires. Le projet d'élargissement du pont de Luins ne rentre pas dans cette catégorie. Un horizon probable de réalisation pour cet ouvrage peut être envisagé pour 2016, toujours sous réserve de la disponibilité des crédits ».

Cette correspondance a suscité la stupéfaction la plus totale. La municipalité de Gland a immédiatement réagi. Dans un premier temps, c'est par lettre recommandée qu'elle a signifié son mécontentement à Madame Doris Leuthard, cheffe du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC). Parallèlement, elle a cherché des appuis au sein du parlement et notamment contacté M. Christophe Darbellay, conseiller national. Le jour même, et à son instigation, la municipalité a reçu oralement une invitation officielle à venir exposer sa position, deux jours plus tard, au Palais fédéral.

Emmenée par son syndic, une délégation communale a ainsi rencontré, le jeudi 16 juin 2011, M. Rudolf Dieterle, directeur de l'OFROU dans la salle des Pas Perdus à Berne. Après avoir patiemment écouté les justifications liées à la décision de report décidée par l'OFROU, la commune a insisté sur l'importance de l'objet pour la région. Sachant que la pierre d'achoppement se situait exclusivement sur le financement de l'ouvrage, elle a fait une proposition de préfinancement de la part fédérale.

Cette offre a visiblement permis de débloquer la situation. En effet, le lundi 20 juin 2011, la municipalité a reçu la décision de l'OFROU par lettre signée de son sous-directeur. On peut y lire en substance : « L'OFROU est prête à poursuivre le projet sans délai jusqu'à la réalisation (projet de détail, appel d'offre, réalisation) ». De plus, elle accepte, le cas échéant, le préfinancement de la part fédérale par un tiers, tout en ne s'engageant pas sur la date du remboursement et en rappelant qu'aucun intérêt ne pourra être perçu.

-	L'aménagement du territoire
---	------------------------------------

La situation est la suivante :

PPA «Falaise I »	Ce plan partiel a été adopté par le conseil communal dans sa séance du 27 septembre 2007.
PPA « Falaise II »	Ce plan partiel a été adopté par le conseil communal dans sa séance du 25 juin 2009.
PPA « Falaise III »	Ce plan partiel a été adopté par le conseil communal dans sa séance du 27 septembre 2007. La procédure d'approbation a été interrompue par le service cantonal du développement territorial en arguant le fait que la procédure du plan d'alignement pour le chemin au bord du lac doit être engagée simultanément. Ce projet devrait être soumis à l'enquête publique en 2011.
Plan partiel d'affectation "La Crique"	Ce PPA a été adopté par le conseil communal dans sa séance du 23 juin 2011. Cette décision a fait l'objet du référendum en matière communale «Halte à la confiscation des rives glandoises». Les électrices et les électeurs de la commune de Gland se prononceront le 5 février 2012.

<p>Modification du plan partiel d'affectation "Villa Prangins-La Crique" et son règlement</p>	<p>Ce plan a fait l'objet du préavis municipal no 52 du 1^{er} février 2009. Il a été retiré de l'ordre du jour du conseil communal. Au dernier moment, les interlocuteurs du Golf ont désiré une convention avec la commune afin de grouper tous les sujets gérés en commun, spécialement la recherche d'eau potable, les sentiers piétonniers, leur parking et leur «Petit jeu» en projet sur leur parcelle.</p> <p>Depuis lors, la situation a évolué et ce projet de modification sera soumis à l'enquête publique dans le courant du premier semestre 2012.</p>
<p>Plan partiel d'affection « La Combaz »</p>	<p>Situé au sud ouest de la ville de Gland et à moins de 500 mètres au nord-ouest de la gare CFF, le long de la rue de la Combe, le secteur "La Combaz" fait l'objet d'un projet de Plan partiel d'affectation (PPA).</p> <p>Ce sujet est traité dans le chapitre « Urbanisme » du présent rapport de gestion</p>
<p>PPA « En Vertelin »</p>	<p>Sur cette parcelle, la SEIC exploite une station électrique 40/13 kV datant de 1965 située au lieu-dit "En Vertelin". Celle-ci ne répond plus aux besoins actuels et futurs, la station existante doit ainsi être remplacée par une nouvelle station 125/20kV plus puissante et coordonnée avec l'installation d'une nouvelle ligne 125kV haute tension (HT) de bouclage du réseau principal.</p> <p>Actuellement, la parcelle n° 873 est affectée en zone agricole selon le Plan des zones communal en vigueur. Le Service du développement territorial (SDT), Division hors zone à bâtir (SDT-HZB) n'est pas favorable au traitement de la construction par dérogation de l'art. 24 LAT; dès lors une planification s'avère nécessaire et impose la réalisation d'un Plan partiel d'affectation.</p> <p>Le PPA "En Vertelin" définit ainsi une zone d'utilité publique et les mesures pour l'implantation d'une nouvelle station électrique, ses locaux d'exploitation, ses surfaces d'accès et de dégagement.</p> <p>Le Plan partiel d'affectation et son règlement ont ensuite été soumis à l'enquête publique du 2 décembre 2011 au 3 janvier 2012.</p> <p>Cette enquête n'a suscité aucune opposition</p>

<p>-</p>	<p>Schéma directeur intercommunal Gland-Vich - Relocalisation du centre de tri Sotridec</p>
----------	--

Ce sujet a suscité de nombreuses séances avec l'ensemble des acteurs concernés. Cet objet est traité dans le chapitre « Urbanisme » du présent rapport de gestion.

Autorisation générale de plaider

En 2011, le Tribunal administratif s'est prononcé sur les recours suivants:

Recours interjeté par SI VERS LE LAC SA c/décision de la municipalité du 04 juin 2010 (autorisant des travaux de transformation et d'agrandissement d'un chalet situé au chemin de la Falaise 27, parcelle n° 929).

Le recours est jugé irrecevable. Un émolument de justice de 2'000 fr. est mis à la charge de la société recourante SI VERS LE LAC SA. La société recourante SI VERS LE LAC SA est débitrice de la commune de Gland d'une indemnité de 2'000 fr. à titre de dépens.

Recours interjeté par SOTRIDE SA et consorts c/décision de la municipalité de Gland du 25 février 2011 (refusant l'autorisation de construire un centre de tri et de transfert des déchets sur la parcelle n° 447, DDP 1047 du cadastre de la commune de Gland).

Le recours est admis. La décision rendue le 25 février 2011 par la municipalité est annulée. La cause est renvoyée à la municipalité de Gland pour octroi du permis de construire. Un émolument de 2'000 fr. est mis à la charge de la commune de Gland. La commune de Gland versera à SOTRIDE SA et RONCHI Immobilier SA une indemnité de 2'000 fr. à titre de dépens.

Le 21 novembre 2011, à la suite de ce jugement, la municipalité a adressé au Tribunal fédéral un recours en matière de droit public et un recours constitutionnel subsidiaire.

Recours interjeté par Mme et M. Anne-Marie et Michel CHUFFART c/décisions du Département de l'économie du 10 juin 2010 et du Conseil communal de Gland du 06 mai 2010 (PPA "Communes-Borgeaud").

La cause est rayée du rôle concernant le recourant M. Michel CHUFFART, suite au retrait de son recours.

Recours interjeté par COMMUNE DE VICH c/décisions du Département de l'économie du 10/23 juin 2010 et du Conseil communal de Gland du 06 mai 2010 (PPA "Communes-Borgeaud").

La cause est rayée du rôle suite au retrait du recours de la commune de Vich.

Recours interjeté par RONCHI SA c/décision de la municipalité de Gland du 8 octobre 2010 (refus d'autoriser la construction d'une gare de transbordement sur la parcelle n° 440 de Gland).

Vu le retrait du recours de RONCHI SA du 28 juin 2011, la cause est rayée du rôle.

Recours interjeté par SI VERS LE LAC SA c/décision de la Municipalité de Gland du 16 janvier 2009 (autorisant la construction d'une cabane en bois aérienne en faveur de M. B. Pictet).

Le recours est admis. La décision de la municipalité de Gland du 16 janvier 2009 est annulée et le dossier est retourné au service du développement territorial pour nouvelle décision.



ADMINISTRATION GENERALE

Secrétariat municipal

Depuis le 1^{er} décembre 2008, l'administration communale est dirigée par un secrétariat municipal, distinct du greffe municipal. Celui-ci est composé du secrétaire municipal, de la responsable des ressources humaines (60%), d'une secrétaire de direction (90%) et d'un délégué à la communication (50%).

La fonction principale du secrétaire municipal est étroitement liée à l'action de la municipalité. Il participe aux séances de l'exécutif, protège les décisions qui y sont prises, les communique aux services et aux personnes concernées et s'assure qu'elles sont appliquées. Il est à disposition du syndic et de la municipalité pour la conduite d'études documentaires et l'élaboration de projets spécifiques. Son rôle faitier et transversal permet en particulier la circulation de l'information dans l'ensemble de l'administration communale et assure la coordination entre les services communaux.

Ses autres tâches sont les suivantes:

-	Approvisionnement économique du pays (organisation de la distribution des cartes rationnement en cas de crise)
-	Contrôler les aspects juridiques - étudier les nouvelles lois entrées en vigueur
-	Etablir des rapports sur divers objets sollicités par la municipalité
-	Etablir la correspondance de la municipalité
-	Etablir le rapport de gestion annuel en collaboration avec les services communaux
-	Etablir les ordres du jour des séances du conseil communal
-	Etablir les préavis, les réponses aux postulats, motions, interpellations étant de sa compétence
-	Gérer et établir l'ordre du jour des séances de la municipalité
-	Gestion des baux à loyers des bâtiments et parcelles communales
-	Gestion des archives en collaboration avec l'archiviste communal
-	Membre du comité d'organisation de la fête de la musique
-	Organisation des votations, élections (Votelec)
-	Organisation des réceptions de la municipalité
-	Participer aux séances des secrétaires des villes
-	Programme de législature - Etat des suspens
-	Réception et distribution du courrier
-	Réservations des salles de sports
-	Service du logement - gestion des appartements communaux subventionnés, aide individuelle au logement, tenue de la liste d'attente, autorisation d'aliénation d'appartements

Greffe municipal

Le greffe municipal est un service communal au même titre que le service des finances ou le service de l'environnement et des infrastructures. Son activité est clairement distincte de celle du secrétariat municipal. Le chef de service du greffe municipal est également secrétaire municipal adjoint et remplace le secrétaire municipal lorsque celui-ci est absent. Les attributions et responsabilités du greffe municipal peuvent être résumées de la manière suivante :

-	Accueil du public et renseignements généraux (centrale téléphonique)
-	Agenda des manifestations
-	Bureautique et achats machines (PC, imprimantes, photocopieuses, mobilier, fax, etc.)
-	Cimetière, actes de concession
-	Contrôle du domicile fiscal
-	Correspondance du greffe municipal

-	Etablissement des actes officiels (actes de mœurs)
-	Etablissement des autorisations de loterie, tombolas, lotos
-	Envoi des diplômes aux 18 ans et réception des 20 ans
-	Gestion de la caisse du greffe municipal et du service de la population
-	Gestion de la taxe régionale de séjour
-	Gestion de l'utilisation des bus de la commune
-	Gestion et actualisation du site Internet
-	Gestion et vente des cartes journalières des CFF
-	Octroi des patentes temporaires de ventes d'alcool
-	Organisation des manifestations officielles, fête du 1 ^{er} août
-	Organisation des mérites sportifs et de la fête des sports
-	Préparation des anniversaires 90 ans, 100 ans, 50 et 60 ans de mariage
-	Publications d'imprimés et documents généraux
-	Repas à domicile
-	Réservations des salles communales (Montoly, refuge, salle communale, salles de conférence)
-	Réservations des locaux du complexe de Grand Champ (théâtre, foyer, etc.)
-	Tenue du registre civique
-	Tous ménages (don du sang, ramassage papier, etc.)

Réservation des locaux communaux

Cette tâche requiert beaucoup de disponibilité. En effet, les demandes de location sont très nombreuses, ceci certainement en raison de la qualité des locaux et infrastructures mis à disposition.

Voici, pour 2011, le nombre de jours d'utilisation des principaux locaux communaux :

	2007	2008	2009	2010	2011
	Nombre de jours				
Bâtiment administratif – salle communale	146*	162	178	150	161*
Complexe de Grand-Champ – restaurant scolaire	41	58	55	46	38****
Compl. de Grand-Champ – salle des expositions	124	92**	109	106	97
Complexe de Grand-Champ – théâtre	87	118	105	106***	98***
Complexe de Grand-Champ – salle omnisports samedi/dimanche	55	87	83	53	57
Complexe de Montoly – salle polyvalente	188	172	186	238	253
Refuge (ouvert 9 mois)	136	127	137	122	129
Total	777	816	853	862	833

* La salle communale a été fermée pendant les travaux de réfection du 14 février au 31 mai 2007 - du 15 au 28 avril 2011 - du 9 juin au 15 juillet 2011.

** La salle d'exposition a été fermée pour des travaux de réfection du 16 au 22 juin 2008.

*** Le théâtre de Grand-Champ a été fermé pour des travaux de réfection :
du 30.08.10 au 15.09.10 - du 11.10.10 au 22.10.10 - du 20.12.10 au 31.12.10 – du 1.1.11 au 21.1.11 – du 25.2.11 au 4.3.11 – du 11.3.11 au 22.3.11

**** Le restaurant scolaire a été fermé pour des travaux de réfection du 19 au 29 avril 2011

En dehors des horaires scolaires, les salles de gymnastique sont occupées par les sociétés sportives de 17h00 à 22h30, ceci y compris le samedi et le dimanche.

Site internet – www.gland.ch

Le contenu du site internet communal est développé et complété régulièrement. On remarque l'importance de ce vecteur de communication auprès des administrés, mais aussi auprès d'autres personnes ou d'entreprises recherchant des informations sur la ville.

Un nouveau site internet est en cours de développement. Les principaux objectifs sont de :

- Simplifier l'accès aux informations sur la vie à Gland et dans la région ;
- Faciliter la vie administrative des habitants. Le nouveau site devra traduire une proximité accrue de l'administration avec la population et offrir, par la mise en place d'un guichet virtuel, la possibilité d'effectuer des démarches administratives ;
- Le futur site doit être créateur de liens. Il doit participer à la cohésion sociale en valorisant, par une approche participative, la richesse du tissu associatif, économique et social de la ville de Gland.

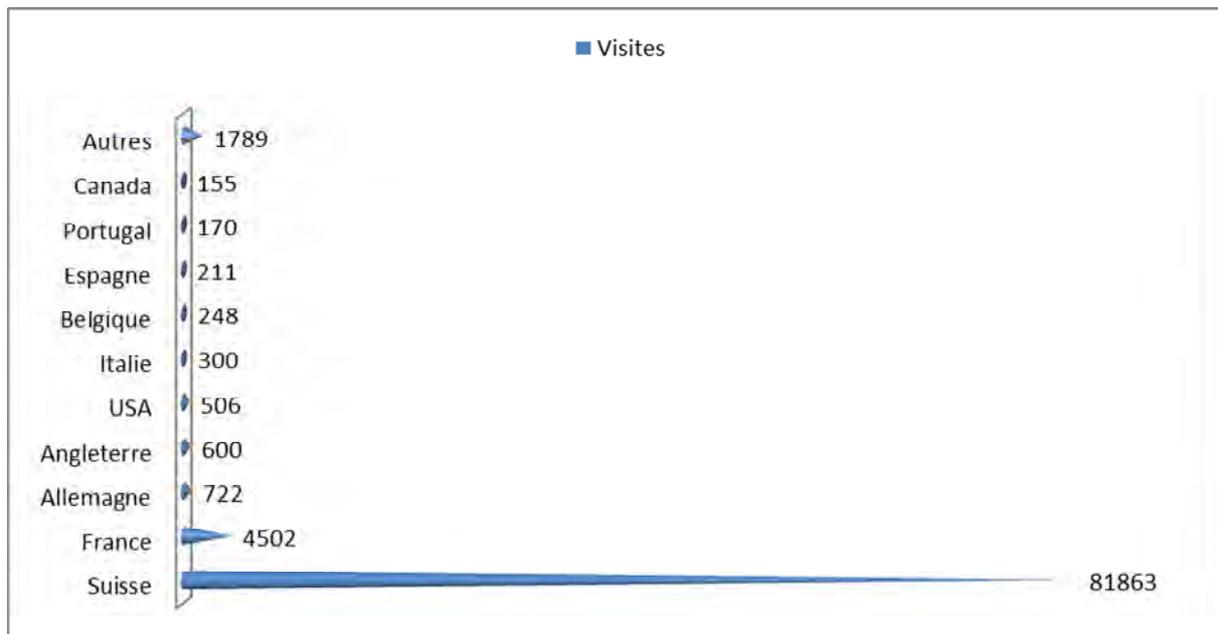
Statistiques des visites

Nombre total de visites en 2011 : **91'066**

Nombre total de pages vues en 2011 : **267'001**

Temps moyen passé sur le site : **2 min 17 secondes**

Provenance des visiteurs



Cartes journalières CFF « Commune »

Dès le 1^{er} mai, la Ville de Gland met à disposition de ses habitants dix cartes journalières « Commune » (au lieu de neuf) valables sur les réseaux CFF et des cars postaux, les bateaux, la plupart des transports urbains et de nombreux chemins de fer privés.

Les cartes journalières peuvent être obtenues aux tarifs suivants :

Lundi - vendredi	Fr. 40.- / jour par carte
Samedi – dimanche et jours fériés	Fr. 45.- / jour par carte
Forfait samedi – dimanche	Fr. 80.-
Forfait vendredi – samedi – dimanche	Fr. 105.-

Les ventes (Fr. 118'693.-), qui couvrent le 100 % du prix d'achat (Fr. 114'000.-), démontrent que cette prestation est très bien utilisée par les habitants de Gland. La municipalité ne souhaite pas réaliser un bénéfice avec cette prestation. Ainsi, elle a acheté un abonnement supplémentaire.

Mois	Nombre de jours	Vendus	Invendus	% des vendus
janvier	9 x 31 = 279	189	90	67,74
février	9 x 28 = 252	175	77	69,44
mars	9 x 31 = 279	172	107	61,64
avril	9 x 30 = 270	205	65	75,92
mai	10 x 31 = 310	223	87	71,93
juin	10 x 30 = 300	246	54	82,00
juillet	10 x 31 = 310	281	29	90,64
août	10 x 31 = 310	284	26	91,61
septembre	10 x 30 = 300	243	57	81,00
octobre	10 x 31 = 310	281	29	90,64
novembre	10 x 30 = 300	237	63	79,00
décembre	10 X 31= 310	252	58	81,29
TOTAL	3'530	2'788	742	78,98

Repas à domicile

Cette année, 3'189 repas (3'178 en 2010) ont été livrés à tour de rôle par nos livreurs. Au 31 décembre, 18 personnes étaient au bénéfice de ces prestations.

Appréciée de tous les bénéficiaires pour la qualité des mets proposés par la clinique La Lignière et l'efficacité du réseau de distribution, cette prestation contribue au maintien des personnes âgées ou convalescentes dans leur domicile respectif.

Le réseau de distribution composé de bénévoles est le suivant :

Mmes	Marinette Moor
	Huguette Genier
	Pierrette Musy
	Jacqueline Reymond
M.	Franz Grossmann

Fête des voisins - édition 2011

La fête des voisins s'est déroulée le 31 mai 2011.

Cette fête a été annoncée par l'intermédiaire d'un tout ménage, d'informations sur le site Internet de la commune et des affiches apposées dans toute la ville. En outre 100 affiches A3+ ont été distribuées aux personnes organisant cette fête dans leur quartier, leur immeuble.

Ont été recensées 44 fêtes qui se sont déroulées dans les quartiers de Mauverney, du Domaine des Pins, de Malagny, du chemin de la Chavanne, des Vignes, de la route de Nyon, de Cité-Ouest, de la Grand'Rue, de la rue du Jura, du Midi, de la route de Begnins, du chemin de la Perroude, de la Vy-Creuse, du Bochet, de la rue de la Prairie, du chemin de Fossabot, de la Dôle, des Laurelles, de la rue

de la Gare, du Perron, chemin de la Crétaux, de la Dullive, des Tilleuls, avenue du Mont-Blanc, chemin de la Louve, du Communet, des Rigoles, de la Pique, route de l'Etraz, rue des Alpes et du chemin du Lavasson.

A cette occasion, la ville a mis gracieusement à disposition de la population: 95 tables de 4 mètres (pour 16 personnes) et 30 tables de 3 mètres (pour 12 personnes) ; 1000 cartes d'invitation, 100 t-shirts et 500 ballons.

Service du logement

Recherche d'appartements subventionnés - liste d'attente

L'administration communale dispose d'une liste d'attente qui évolue constamment. La situation est la suivante :

Nombre de pièces	Nombre de demandes
1 pièce	5
2 pièces	57
3 pièces	71
4 pièces	77
5 pièces	14
TOTAL	224

Dans la majorité des cas, il s'agit de personnes au bénéfice d'un emploi mais dont les ressources financières demeurent précaires en regard du coût du loyer libre pratiqué dans notre région.

Les conditions liées à l'obtention d'un appartement à loyer modéré sont définies par le règlement cantonal sur les conditions d'occupation des logements construits ou rénovés avec l'appui financier des pouvoirs publics. Les éléments déterminants sont : le revenu, la fortune, le nombre de personnes par logement (degré d'occupation).

Aide individuelle au Logement (AIL)

A l'image de Lausanne, Montreux, Morges, Nyon, Vevey et Yverdon, la ville de Gland propose depuis le 1er novembre de cette année, une aide individuelle au logement aux familles à revenus modestes.

Qu'est-ce que l'aide individuelle au logement ?

L'AIL est une aide financière directe donnant la possibilité à des familles glandoises de bénéficier, sous certaines conditions, d'une participation au paiement du loyer.

Cette aide s'adresse uniquement à des *familles avec enfants à charge* qui ne bénéficient pas d'une autre forme d'aide comprenant déjà une contribution au logement.

Pour qui ?

Pour les familles résidant depuis plus de 3 ans sur le territoire communal et indépendantes financièrement (voir conditions).

Pour quoi ?

L'AIL est un soutien personnalisé dont le but est de rendre abordable le loyer de familles glandoises financièrement indépendantes mais dont la charge locative est trop importante.

Statistiques

Au 31 décembre 2011, 10 dossiers ont été déposés auprès du service du logement. Sur ceux-ci :

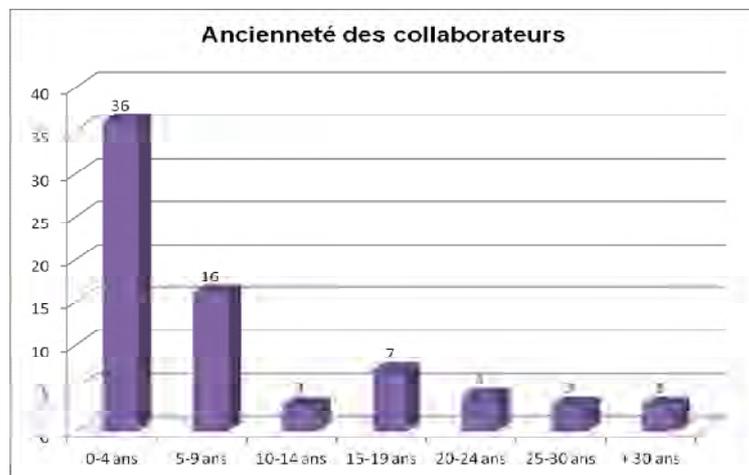
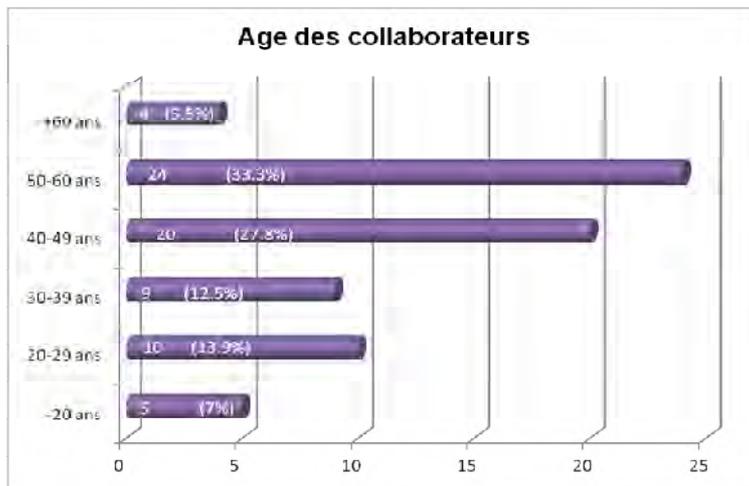
- 3 ont aboutis à une aide
- 4 ont été refusés
- 3 étaient en attente de décision

Ressources humaines – situation au 31 décembre 2011

Secrétariat municipal		
	Secrétaire municipal	1
	Secrétaire de direction 90%	1
	Délégué à la communication 50%	1
	Apprenti	1
Ressources humaines		
	Responsable 60%	1
Greffe municipal		
	Secrétaire municipal adjoint	1
	Employé d'administration	1
	Secrétaire	1
	Secrétaire 50%	1
	Secrétaire aux affaires scolaires, parascolaires et jeunesse 50%	1
Pause-Déj		
	Responsable 40%	1
Bourse communale		
	Boursier communal	1
	Aide comptable	1
	Secrétaire 70%	1
	Secrétaire 40%	1
Bâtiments et urbanisme		
	Chef de service	1
	Déléguée à l'urbanisme	1
	Dessinateur en bâtiment	1
	Déléguée à l'énergie 80%	1
Service de conciergerie		
	Responsable	1
	Concierges	8
	Apprentis agent d'exploitation	3
Infrastructures et environnement		
	Chef de service	1
	Ingénieur HES	2
	Dessinateur en génie civil 50%	1
	Secrétaire	1
	Secrétaire 50%	1
Service de voirie		
	Contremaître	1
	Collaborateurs	10
	Apprenti	1
Service parcs et jardins		
	Contremaître	1
	Horticultrice	1
	Jardinier-horticulteur	1
	Collaborateur	1
	Collaborateur 50%	1
Déchèterie		
	Surveillant 75%	1
	Ouvrier à 50%	1
Service de la population		
	Chef de service	1
	Secrétaire 50%	1
	ASP	3
Contrôle des habitants		
	Préposée	1
	Employé d'administration	2
	Secrétaire 70%	1

Bibliothécaires		
	Responsable 85%	1
	Bibliothécaire 85%	1
	Assistante en information documentaire 100%	1
	Auxiliaire 40%	1
	Apprenti	1
Théâtre		
	Régisseur 80%	1
	Collaborateur 70%	1

Récapitulatif 2011	73 personnes soit l'équivalent de 64.35 postes
Situation 2010	71 personnes soit l'équivalent de 62.35 postes



Auxiliaires			
Décompte annuel des heures effectuées			
Services	Collaborateurs	Nbre heures 2010	Nbre heures en 2011
Auxiliaires-concierges	19	15249	14222
Archiviste communal	1	211	206.5
Patrouilleuses scolaires	21	4477	3824
Pause-Déj	14	5305	4336
Centre aéré	10	387	970
Théâtre	11	850	435

Un poste de concierge auxiliaire n'a pas été remplacé avant octobre 2011.
 La mise en place de la zone 30 a réduit le nombre de patrouilleurs en 2011.
 Les nouveaux horaires des écoles ont également amené une réduction des heures des auxiliaires de la Pause Déj' depuis la rentrée d'août 2011.
 Le centre aéré, ouvert 4 semaines en 2010, a accueilli les enfants durant l'entier des vacances d'été en 2011.
 Courant 2011, divers travaux ont été effectués au sein du théâtre provoquant une diminution des spectacles. En sus, les différentes manifestations ont nécessité moins d'intervenants et de ce fait le nombre d'heures d'auxiliaires a considérablement chuté.

Engagements		
01.03.2011	Mme Mélanie Schärer – aide comptable 100%	Bourse
01.04.2011	M. Christophe Caboussat – employé de voirie	SIE
01.05.2011	M. Julien Baud – ingénieur	SIE
01.05.2011	M. François-Xavier Paccaud – délégué à la communication 50%	Secr. Municipal
01.06.2011	M. Gilles Guinand – collaborateur aux espaces verts 50%	SIE
08.08.2011	M. Fabio Pantaleo – apprenti agent d'exploitation	SBU
15.08.2011	M. Guillaume Muzzin – apprenti AID	Bibliothèque
22.08.2011	Mme Federica Regazzoni – déléguée à l'urbanisme	SBU
26.09.2011	M. Didier Dépraz – apprenti agent d'exploitation	SIE
17.10.2011	M. Bashkim Shabiu – concierge auxiliaire	SBU
24.10.2011	Mme Fatima Martins – concierge auxiliaire	SBU
01.11.2011	M. Manuel Borges – concierge auxiliaire	SBU

Départs			
31.01.2011	M. Olivier Dupuis – ouvrier d'exploitation		SBU
28.02.2011	M. Gregory Chappuis – employé de commerce		Secr. Municipal
30.04.2011	M. Michel Félix – boursier communal	Retraite	Bourse
30.06.2011	M. Max Maeder – ouvrier d'exploitation	Retraite	SIE
31.07.2011	M. Nicolas Dionne – chef du SBU		SBU
31.08.2011	Mme Lysiane Wehrly – apprentie AID		Bibliothèque
31.10.2011	Mme Carmela Iannalfo – concierge auxiliaire	Retraite	SBU
31.12.2011	Mme Martine Flück – secrétaire comptable		Bourse
31.12.2011	Mme Juliette Pythoud – employée de commerce		Secr. Municipal
31.12.2011	M. Fabio Pantaleo – apprenti agent d'exploitation		SBU
31.12.2011	M. Guillaume Muzzin – apprenti AID		Bibliothèque

Postes recherchés	Dossiers reçus
Délégué-e à la communication	40
Chef du SBU	13
Aide comptable	46
Ouvrier d'exploitation service de la voirie	73
Auxiliaire à la Pause Dej'	14
Concierge auxiliaire	27
Apprenti-e AID	20
Apprenti-e agent d'exploitation	7
8 postes	240

Archives

Personnel

Le volume des dossiers à traiter au terme d'une législature a nécessité l'engagement d'un archiviste professionnel HES qui a œuvré avec l'archiviste de la commune à raison d'une demi-journée durant le dernier semestre de l'année. Cet engagement sera reconduit en 2012 à raison d'un jour par semaine.

Locaux et équipement

Le local d'archives de la Grand-Rue 38 a été équipé d'un ordinateur relié au réseau interne ainsi qu'à internet. Les archives disposent désormais d'une adresse e-mail archives@gland.ch. Suite à l'aménagement d'un espace dédié aux serveurs informatiques communaux dans le local d'archives du bâtiment communal, une partie des documents conservés à la Grand-Rue ont dû être déplacés dans le local de Montoly.



Accroissement des fonds d'archives et place à disposition

Plusieurs services de l'administration ont procédé à des versements totalisant une vingtaine de mètres linéaires. Les archives communales occupent actuellement 390 mètres de rayonnages pour une capacité d'accueil totale de 557 mètres répartie entre les locaux de la Grand-Rue et Montoly, soit un taux d'occupation de plus de 70%. A noter que 55 mètres linéaires de documents restent à inventorier. Chaque année, 20 mètres linéaires d'archives sont versés aux archives communales par les services de l'administration communale. A ce rythme, les locaux actuels seront entièrement occupés en 2020.

Traitement des documents

Plus d'une vingtaine de mètres linéaires de documents ont été inventoriés et conditionnés selon les normes archivistiques en vigueur. 4,5 mètres linéaires de documents ne prêtant pas un intérêt historique suffisant pour justifier leur conservation ont été éliminés. Ces éliminations sont protocolées dans le calendrier de conservation des archives communales publié par les Archives Cantonales Vaudoises (ACV).

Recherches

La consultation des documents est demeurée stable en 2011. Les archivistes ont été sollicités à plus de 20 reprises par des collaborateurs de la commune ou des personnes externes à la commune souhaitant obtenir des renseignements sur différents aspects de la ville de Gland. Les réponses ont été données sur place, par courrier, courriel ou téléphone.

Contrôle des champignons

La saison fongique n'en finit pas de se prolonger. Entre Noël et Saint-Sylvestre des champignons avec pied peuplent encore les zones enherbées. Ils sont les derniers représentants d'une année longue et riche en espèce et en quantité.

On a pu remarquer de très fortes poussées la première quinzaine d'août, la deuxième quinzaine de septembre et la dernière semaine d'octobre. Les bolets, au sens large, furent les plus présents.

Sur l'amateur comme sur le mycologue, les bolets exercent une fascinante attraction. Tous consommables, à quelques exceptions près bien reconnaissables, hors de confusion grave, à l'avance lavés de tout péché toxicologique grave. Ils sont la proie fréquente des vers, des moisissures et parasites. Rarement intègre, le bolet va être traité comme une viande, le couteau va retrancher, sectionner, couper.

Pour l'amateur, le cèpe c'est le cèpe de Bordeaux, l'edulis et encore la tête de nègre nommée aereus. Sa taille varie de deux à cinquante centimètres, sa forme peut être trapue, obèse, élancée. Son pied peut être nu ou terne au plus éclatant, du noirâtre au rouge vif en passant par toutes les nuances du jaune.

La finalité de cette cueillette presque frénétique, qu'est-elle ? Le plaisir que procure le partage d'un repas en famille ou avec des amis. La cuisine a donné aux cèpes une très belle part de fantasmes gustatifs toujours dans la simplicité. Les cèpes sautés, les lasagnes aux cèpes, le risotto aux cèpes, un carpaccio de venaison aux cèpes crus, les tagliatelles aux cèpes, etc.

Les champignons procurent, à celui qui prend la décision d'arpenter la forêt à sa recherche, l'exercice garant de santé.

Les champignons ! Une valeur sûre par les temps qui courent.

L'année en chiffres :

143	contrôles
111,63	kilos contrôlés
80,51	kilos consommables
31,12	kilos détruits
152	espèces reconnues

SECURITE PUBLIQUE SERVICE DE LA POPULATION TRANSPORTS PUBLICS

Gendarmerie

Préambule

Le lundi 21 février 2011, les responsables du poste de gendarmerie ont présenté le bilan de l'année 2010 à la municipalité en présence du Cdt de la gendarmerie le Lt-col Botteron et du chef de la région Ouest, le capitaine Hausermann.

Le 30 mai 2011, la commune de Gland a accueilli 50 migrants dans l'abri PCi de la Perroude. Ces requérants d'asile sont d'origines diverses et leur arrivée ne s'est pas réalisée dans la sérénité. En effet, lors de la séance publique qui s'est déroulée le 16.05.2011, à Montoly, plusieurs personnes se sont montrées très irritées par la décision prise par le canton et surtout par l'acceptation des autorités communales. Malgré tout, ces personnes se sont installées dans cet abri et il faut reconnaître, que jusqu'à la fin de l'année, elles se sont plutôt bien comportées. Les interventions se sont limitées le plus souvent à des problèmes de vie à l'intérieur de l'abri, notamment des petites bagarres liées à la consommation d'alcool.

Personnel

L'effectif du poste de Gland au 31 décembre 2011 est le suivant :

Adj Daniel Ehinger	chef de poste
Sgtm Vicente Bornay	remplaçant du chef de poste (a remplacé le sgtm Perriard muté à la chancellerie)
Sgt Stephan Valenta	répondant police de proximité
Sgt Marc-Antoine Perrin	responsable secteur Nord
App Sébastien Wirz	collaborateur secteur Sud
Gdm Alain Ruchti	collaborateur secteur Nord
Gdm Mélanie Favez	collaboratrice secteur Nord
Gdm Anthony Laffely	collaborateur secteur Nord
Gdm François Meylan	collaborateur secteur Sud
Gdm Isabelle Thévoz	collaboratrice secteur Sud
Gdm Pascal Piemontési	collaborateur secteur Sud

Environ 850 heures ont été consacrées à la formation du personnel.

Activités

La gendarmerie assure l'ordre et la tranquillité publics sur le territoire communal. Elle assure une présence à la réception du lundi au vendredi de 0730 à 1200 puis de 1300 à 1800 et le samedi de 0730 à 1300. Elle effectue des contrôles de circulation et participe à des missions de reconnaissance et de surveillance. Elle enregistre les plaintes et recueille les éléments nécessaires pour l'ouverture d'une enquête. Par la suite, elle prend en charge cette dernière, sur réquisition d'un magistrat, auditionne les personnes impliquées, effectue des visites domiciliaires puis établit les rapports finaux. Lors des patrouilles, elle contrôle l'état physique des conducteurs et dénonce ceux qui sont sous l'influence de l'alcool, de stupéfiants ou de médicaments. Elle dénonce également toutes les infractions aux règles de la circulation.

649	plaintes enregistrées (vols divers, dommages à la propriété, voies de fait, blessures corporelles, menaces, etc.)
315	réquisitions traitées pour les différentes instances judiciaires ou civiles (Juge, TM, Préfet, OP, Justice de Paix, SAN, bureau du radar, autres cantons, etc.)
425	amendes d'ordre délivrées
361	interventions police secours de tout genre
126	procès-verbaux d'audition
98	personnes arrêtées dont 4 incarcérées
83	rapports de dénonciation suite à des infractions à la LCR
46	enquêtes judiciaires
29	accidents de la circulation (avec blessés, dégâts matériels ou impliquant des animaux)
22	rapports de naturalisation (sur demande du canton, naturalisations facilitées en particulier)
14	rapports pour dénonciation ivresse au volant
15	rapports de dénonciation pour les stupéfiants



Quelques manifestations ou événements particuliers

16 mai	Séance publique à Montoly relative à la future ouverture du centre de requérants d'asile au chemin de la Perroude. Trois gendarmes en civil y ont participé.
--------	--

30 mai	Ouverture officielle de l'abri PCi de la Perroude et arrivée de 50 migrants
30 juin	Fête du Chêne. Quatre gendarmes engagés pour garantir le bon déroulement de la manifestation et assurer la sécurité du cortège. Une patrouille motorisée et une patrouille cycliste.
1 ^{er} août	Fête nationale. Une patrouille engagée pour le bon déroulement de la manifestation.
12 septembre	Réception des nouveaux habitants au complexe de Montoly. Deux gendarmes, dont le gérant de la sécurité, ont tenu un stand d'information.

Contrôles de vitesse

Année 2011					Véhicules		
Date	de	À	Durée	Endroit(s)	Contrôlés	Dénoncés	%
04.01.2011	18h55	19h55	01h00	Marcins	153	8	5.23
21.01.2011	15h30	16h40	01h10	Marcins	434	12	2.76
04.02.2011	15h10	16h10	01h00	À prox de la STEP	511	17	3.33
11.03.2011	14h00	16h00	02h00	Marcins	846	20	2.36
25.03.2011	10h55	12h15	01h20	Rue de la Paix 8	280	20	7.14
28.03.2011	11h20	12h30	01h10	Rue de la Paix	210	19	9.05
04.04.2011	13h40	14h30	00h50	Marcins	230	6	2.61
08.04.2011	10h45	12h45	02h00	Rue de la Paix	382	29	7.25
08.04.2011	12h55	14h10	01h15	Marcins	455	13	2.86
23.04.2011	14h10	15h10	01h00	Marcins	295	11	3.73
26.04.2011	13h30	15h00	01h30	Rue de la Paix	242	15	6.2
05.05.2011	17h00	18h00	01h00	Rue de la Paix n° 8	369	8	2.17
11.05.2011	08h25	09h25	01h00	Route de Nyon (Prox n° 11)	100	6	6
20.05.2011	09h45	10h50	01h05	Marcins	319	3	0.94
20.05.2011	11h10	12h40	01h30	Rue de la Paix	274	16	5.84
19.06.2011	16h50	18h00	01h10	Marcins	363	12	3.31
22.06.2011	05h55	08h55	02h10	Rue de la Paix n°8	242	12	4.96
22.06.2011	11h10	12h25	01h15	À prox de la STEP	538	12	2.23
07.07.2011	11h15	12h15	01h00	Chemin de la Vy-Creuse	147	10	6.80
27.07.2011	09h25	11h55	02h30	Rionbosson	549	26	4.74
10.08.2011	13h35	15h35	02h00	Rue de la Paix	280	16	5.71
10.08.2011	15h45	17h20	01h35	Marcins	615	18	2.93
16.08.2011	11h00	12h25	01h25	Av. du Mt-Blanc N° 33	8863	53	6.14
05.09.2011	06h50	08h30	01h40	Rte de Nyon, face au n° 11	224	8	3.57
09.11.2011	16h00	19h00	03h00	Chemin du Lavasson n° 37	370	1	0.27
25.11.2011	06h20	07h40	01h20	Chemin du Lavasson n° 37	72	1	1.39

Préventions, mineurs, écoliers et interventions à l'endroit des jeunes

Des patrouilles sont organisées tous les jours aux abords des écoles. Les collègues sont surveillés à tour de rôle. Une présence visible en uniforme est privilégiée.

Du 22 août au 2 septembre, le personnel du poste de Gland a effectué des contrôles devant les établissements scolaires dans le cadre de la campagne de sécurité routière "Rentrée scolaire" à la demande du chef de la Prévention routière à Lausanne.

Le personnel de la brigade de la prévention routière de la police cantonale a visité une partie des élèves des classes primaires et secondaires.

Des patrouilles préventives ont été mises sur pied par le personnel de la brigade des mineurs-mœurs de la police de sûreté aux abords des collèges.

Surveillance mutuelle des habitations

Le concept, appelé Surveillance Mutuelle des Habitations (SMHab), est en place à Gland depuis 1994. Il compte 109 partenaires, dont 9 correspondants qui fonctionnent comme responsables de quartier. L'adjudant Etienne Genton, de la gendarmerie vaudoise au CIR de Bursins, est le gérant de la sécurité pour la région Ouest. Il établit régulièrement un relevé des délits dans notre ville qu'il fait parvenir directement aux 9 correspondants et par cascade aux partenaires du concept.

Ces personnes reçoivent des informations qu'elles peuvent répercuter auprès de leurs voisins ou connaissances et ainsi sensibiliser le plus de monde possible aux risques des délits sériels qui peuvent être perpétrés.

Le concept de la SMHab fête ses 20 ans cette année. Ce partenariat se porte à merveille et compte 98 communes. Passablement de nouvelles localités s'y intéressent et nous allons rapidement franchir la barre des 100.

Le concept a évolué pour s'adapter aux technologies modernes que sont les messageries électroniques et Internet, mais les fondamentaux du concept restent les mêmes, soit la solidarité, le partenariat, la responsabilité et le civisme. Le terme de "surveillance mutuelle" est supprimé pour ne garder que "Police-Population". Car c'est bien de cela qu'il s'agit, un partenariat entre nous tous, qui doit englober d'autres aspects de la délinquance et ne plus se limiter aux seuls cambriolages.

Service de la population

Le service de la population, plus communément nommé SPOP, englobe les activités du contrôle des habitants (CH) et celles liées à la police administrative et à la commission de police, à la gestion des places de parc et à la signalisation, à la police du commerce et du service des patrouilleurs scolaires.

Activités

3 assistants de sécurité publique, communément appelés ASP, assure le service externe. M. Christophe Desmaris a suivi avec succès la formation d'assistant de sécurité publique dispensé sur le site de Savatan.

Leurs activités sont très variées car ils procèdent aux notifications, assurent le contrôle du stationnement ou le respect de la signalisation routière, l'affichage aux piliers publics, la prise en charge et la gestion des vélos trouvés, le contrôle des haies, les vérifications et recherches d'adresses sollicitées par le bureau du contrôle des habitants ou des autres bureaux communaux.

Les assistants de sécurité publique posent la signalisation, assurent le stationnement lors des services funèbres, régulent la circulation lors d'une occupation temporaire du domaine public (déménagement - chantier - accident), remplacent si nécessaire les patrouilleurs scolaires, assurent une présence dans les parcs et jardins, contrôlent l'inscription des chiens et rappellent les dispositions du règlement communal de police.

Une présence régulière en rue permet également à ces collaborateurs de signaler des faits particuliers à la gendarmerie. Les renseignements communiqués sont appréciés.

Au niveau administratif, le service de la population établit divers rapports à l'intention de la municipalité, des services communaux ou cantonaux. Ces écrits concernent en particulier les commerces au bénéfice de licences, le changement de tenancier des établissements publics, les demandes de prolongations d'ouverture, les autorisations pour les appareils automatiques ou la vente sur la voie publique, ainsi que pour les procédés de réclame ou les publicités temporaires.

Le chef de service est présent lors des expulsions de locaux loués ordonnées par la Justice de Paix. Les effets des locataires peuvent être stockés au garde-meubles communal.

Manifestations diverses

De nombreuses manifestations publiques ont jalonné cette année 2011. Elles ont nécessité des mesures particulières de circulation ou un encadrement adéquat, allant de la pose de signaux ou barrières à la mise en place d'un concept de circulation avec une prise en charge des usagers dès la sortie de l'autoroute.

Patrouilleurs scolaires

L'effectif des patrouilleurs scolaires se compose au 31.12.2011 de 19 personnes, dont 16 dames et 3 hommes. Ils assurent la sécurité à 9 endroits spécifiques de la commune.

Le Pédibus a mis en service 2 lignes à la rentrée scolaire d'août. Malheureusement, à la fin de l'année 2011 à la suite de quelques défections, déménagements, ou changements d'habitudes, une ligne reste active. Elle parcourt la rue de la Gare et dessert le collège des Perrerets.

Signalisation

L'entretien des marquages et la signalisation sur le domaine public sont réalisés en étroite collaboration avec le service de voirie. La mise aux normes VSS des signaux des artères principales s'est poursuivie conformément aux prévisions. L'entier de la signalisation sera aux normes voulues à fin 2012.

Le balisage des places de parc du type zone bleue s'est généralisé dans nos rues. La suppression des places le long de la route de Nyon pour permettre les travaux de la rue de la Gare ont conduit un report de véhicules sur le chemin du Vernay, où des places avaient été balisées en prévision de ces travaux. Le stationnement a été réglementé sur les routes de Nyon, de Begnins, de la Combe et sur le chemin des Grands-Champs.

La mise à disposition d'autorisations journalières, hebdomadaires ou mensuelles, communément appelées « macarons » est de plus en plus connue et appréciée par les utilisateurs. Les entreprises venant travailler à Gland ou rencontrées sur les chantiers sont informées de la présence de cette prestation pour faciliter le parcage de leurs véhicules.

En 2011, 428 autorisations mensuelles (macarons) ont été établies. Le bureau délivre également de très nombreuses autorisations hebdomadaires ou journalières (189).

Etablissements publics, commerces

Les établissements publics de la localité présentent de nombreuses spécificités allant du tea-room, café-restaurant, café-bar, salon de jeux, ou cabaret, soit 39 licences d'établissements publics. La gestion et le contrôle de ces licences délivrées par la Police cantonale du commerce sont pour partie de compétence communale.

Nous recensons à fin décembre 2011, 8 établissements sans alcool, 22 cafés-restaurants, 1 café-bar, 1 salon de jeux, 2 établissements de nuit, 3 buvettes (tir, football et pour la patinoire saisonnière), 1 restaurant d'entreprise et 1 centre de sports (Fitness). Nous comptons également 3 licences de traiteurs et 11 commerces au bénéfice d'une autorisation cantonale pour la vente de boissons alcooliques à l'emporter.

Les tenanciers peuvent obtenir de la municipalité des prolongations des heures d'ouverture. Ils doivent dès lors indiquer ces prolongations dans des carnets spécifiques que le SPOP contrôle afin que la bourse communale puisse facturer ces redevances.

Amendes d'ordre

Sur l'ensemble de l'année 2011, 1200 (1008 en 2010) contraventions de circulation ont été sanctionnées par une amende d'ordre.

Ces contraventions sont composées principalement des infractions suivantes :

885	Pour des infractions commises dans les zones de stationnement, dont principalement pour défaut de disque ou dépassement du temps prescrit
276	Suite à un stationnement hors des cases balisées ou une infraction relative au non-respect d'un signal de prescription
14	A la suite d'un stationnement sur un trottoir ou à un endroit où il est interdit de s'arrêter.

Commission de police

Pour 2011, la commission de police a établi 147 sentences municipales. Elles sont réparties comme suit :

89	A la suite de plaintes de privés, régies ou gérances pour usage abusif d'un fonds mis à ban
----	---

34	Pour un usage abusif d'un fonds privé communal mis à ban (parking scolaire ou d'un bâtiment communal)
23	A la suite d'infractions au règlement de police, portant en particulier sur des nuisances sonores, batteries – scandales, ou chiens errants
1	Pour une infraction liée à une annonce de départ pas effectuée auprès du contrôle des habitants

La gestion administrative des contraventions est assurée par le SPOP qui s'occupe du secrétariat de la commission de police et établit de ce fait de nombreux courriers.

La gestion des amendes d'ordre est assurée par la bourse communale qui est équipée d'un logiciel informatique spécifique.

La commission de police a également ordonné du travail d'utilité publique à 2 jeunes de moins de 16 ans surpris par la gendarmerie en rue après 23h00. Ces jeunes ont été convoqués, avec leurs parents, devant la commission de police. Ils ont accompli quelques heures de nettoyage encadrés par le personnel de conciergerie.

La commission de police répond aux demandes de compléments ou aux oppositions. Les décisions sont communiquées par pli avec accusé de réception et la procédure de recouvrement est conduite par la bourse communale.

Notification pour l'office des poursuites

1'737 commandements de payer ou comminations de faillite ont été notifiés par les agents du SPOP.

Certaines notifications sont effectuées rapidement mais pour d'autres, il est nécessaire de se rendre à plusieurs reprises chez le débiteur pour lui remettre le document de l'office des poursuites. Une visite sur son lieu de travail ou à son domicile tôt le matin ou en début de soirée, ou encore le samedi est parfois nécessaire.

RailFair - Gare de Gland

La municipalité avait décidé de mettre en place ce concept de parrains et marraines en gare initié par les CFF et en activité dans quelques gares de Suisse romande. Une campagne d'information conjointe avec les CFF a été faite au cours de l'année 2011. Des agents des CFF et des parrains et marraines qui évoluent en Romandie sont venus se présenter sur les quais de la gare de Gland ou au marché Grand'Rue. Cette publicité autour du concept a permis de former 2 personnes qui ont ainsi pu œuvrer avec les parrains et marraines de Renens, dans l'attente de recruter d'autres personnes pouvant être présentes sur Gland.

Point i / Tourisme

Nyon Région Tourisme (NRT) a proposé à la municipalité d'installer des panneaux « Bienvenue » à la gare de Gland afin de saluer les personnes qui arrivent en train dans notre ville. Ces panneaux renforcent la personnalisation de l'accueil et mettent également en valeur quelques lieux ou points de vue.

Ils sont également installés, sur l'initiative de NRT, à Coppet, Nyon ou St-George.



Photos des panneaux installés en gare de Gland

Contrôle des habitants

Cet office communal a notamment pour mission de gérer le registre des habitants, d'inscrire les arrivées, les départs, les changements d'adresse ou d'état civil des personnes résidants à Gland.

Il a enregistré l'arrivée de 1'192 personnes y compris les naissances et le départ de 1'078 personnes. La population a augmenté de 114 personnes.

L'ensemble de ces tâches ont généré 19'525 opérations informatiques, communément appelées "mutations".

D'autre part, il s'occupe des demandes de prolongement d'une autorisation de séjour, du dépôt d'une demande de carte d'identité suisse, de l'établissement d'une attestation de domicile, des demandes de naturalisation, etc.

L'accueil des personnes venant au guichet pour des démarches administratives ou tout simplement pour un renseignement est très important car ce premier contact doit demeurer une des cartes de visite de notre ville.

Harmonisation des registres

Les besoins en informations statistiques ne cessent d'augmenter. Pour faire face à cette évolution, l'Office fédéral de la statistique (OFS) a modernisé ses méthodes de relevé des données. L'objectif est d'exploiter les données contenues dans les registres administratifs – ce qui permet de réduire la charge qui pèse sur les communes et sur les personnes interrogées – et de publier plus fréquemment les statistiques démographiques de base.

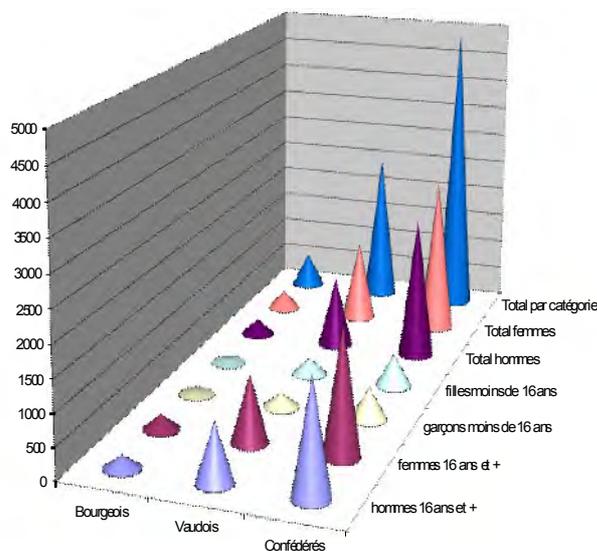
Les données nécessaires à l'établissement des statistiques démographiques (sexe, année de naissance, etc.) se trouvent, pour toutes les personnes résidant en Suisse, dans les registres des habitants (RdH) des cantons et des communes. Ces registres sont gérés différemment selon les cantons. Pour pouvoir les utiliser à des fins statistiques, il a fallu procéder à leur harmonisation. Ce travail d'harmonisation a été réalisé dans le cadre d'une collaboration entre la Confédération, les cantons, les communes, les fournisseurs de logiciels, la Poste et divers autres partenaires. L'harmonisation des registres est entrée dans sa phase d'exploitation lorsqu'a été effectué le premier relevé de données dans les registres (jour de référence: 31.12.2010).

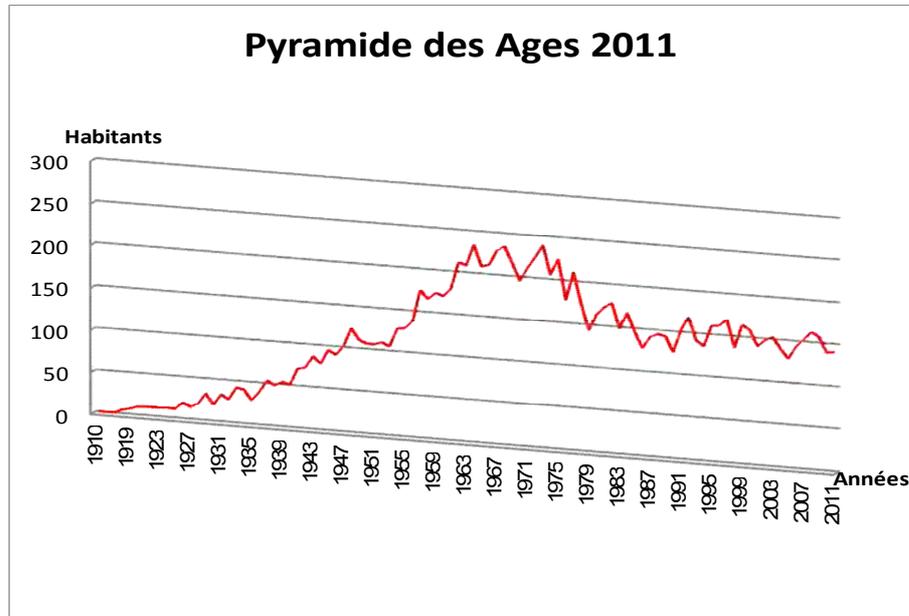
La population au 31 décembre 2011

La population au 31.12.2011 est de 11'852 habitants répartie comme suit :

	Hommes 16 ans et +	Femmes 16 ans et +	Garçons moins de 16 ans	Filles moins de 16 ans	Total hommes	Total femmes	Total par catégorie
Bourgeois	202	247	51	49	253	296	549
Vaudois	917	1062	220	255	1137	1317	2454
Confédérés	1788	2025	507	507	2295	2532	4827
Permis B	535	523	132	124	667	647	1314
Permis C	1066	940	261	254	1327	1194	2521
Permis L	12	14			12	14	26
Fonct. internat.	34	38	17	19	51	57	108
Permis CI	1	3			1	3	4
Permis F	1	1	1		2	1	3
Permis G	3	3			3	3	6
En attente d'auto.	8	17	10	5	18	22	40
	4567	4873	1199	1213	5766	6086	11852

Population de nationalité suisse





Quelques chiffres

Naissances : 165 naissances, soit 82 filles et 83 garçons.

Décès : 48 décès, soit 25 femmes et 23 hommes.

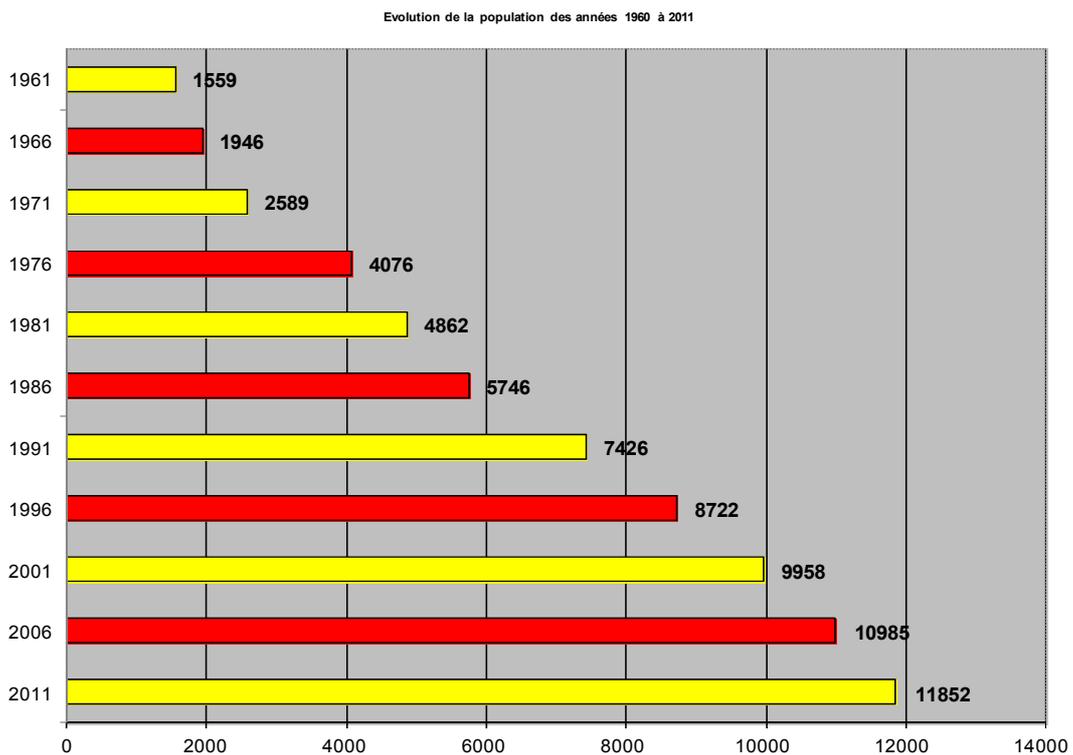
Frontaliers : 925 permis frontaliers ont été traités au cours de l'année.

Pièces d'identité : 633 cartes d'identité ont été demandées tout au long de l'année 2011.

Registre civique

Au 31 décembre 2011, le rôle se présente comme suit :

Votations & élections cantonales et fédérales	5938
Votations & élections communales	7471



Recensement des chiens: au terme de l'année, 464 chiens sont inscrits dans notre commune.

Naturalisations

Conformément aux dispositions en la matière, l'exécutif a délégué la compétence d'auditionner les candidats à la naturalisation ordinaire à une commission municipale de naturalisation. Sa composition est la suivante :

Présidente	Mme Florence Golaz, municipale
Membres	M. Gérald Cretegny, syndic
	Mme Claudia Cela
	Mme Charlotte Gabriel
	Mme Célia Maeder
	M. Cyril Gallay
	M. Jean-Daniel Grandjean

Cette commission s'est réunie à 5 reprises. A l'issue de ses séances, elle établit des propositions de décisions d'octroi de bourgeoisie à l'intention de la municipalité pour validation.

Les décisions d'octroi ainsi accordées sont déposées au service cantonal en charge des naturalisations pour l'obtention du droit de cité vaudois. Ce n'est qu'après avoir obtenu une autorisation au niveau fédéral et avoir participé à la cérémonie de prestation de serment devant le conseil d'Etat, à Lausanne, que les demandeurs obtiennent la nationalité suisse et l'origine de Gland.

La commission de naturalisation émet un préavis négatif lorsque le requérant présente des lacunes importantes dans le cadre de la maîtrise de la langue française ou que sa motivation ne soit pas motivée par un intérêt supérieur à celle que nécessite une demande de permis C (par exemple, motivation de confort administratif). Si l'intégration ou les connaissances de base en histoire, géographie, civisme et culture suisses semblent insuffisantes, la requête peut être suspendue pour une période d'une année maximum pendant laquelle le candidat peut demander à être à nouveau entendu. En général, la municipalité décide de l'octroi ou non de la bourgeoisie lors de la séance qui suit celle de la commission.

Les candidats à la naturalisation facilitée bénéficient pour l'octroi de la bourgeoisie d'une décision administrative rendue par la municipalité. Ils ne sont pas entendus par la commission de naturalisation.

Le contrôle des habitants établit les rapports destinés à la commission.

Durant l'année 2011, la municipalité a accordé la bourgeoisie aux personnes suivantes :

Naturalisations ordinaires :

Nom	Prénom	Date de naissance	Origine
Bajrami	Vahid	05.02.1964	Kosovo
Bajrami	Arton	09.07.2004	Kosovo
Bajrami	Bleron	09.11.2006	Kosovo
Cardoso Pinto Regadas	Maria do Céu	27.02.1964	Portugal
Dähler	Neli	10.08.1968	Brésil
de Brito Pereira	Domingos	20.06.1970	Cap-Vert
de Fatima Pereira	Eloisa	22.09.1979	Cap-Vert
Ferrara	Pasquale	15.03.1954	Italie
Ferrara	Giovanna	18.05.1956	Italie
La Rocca	Francesco	16.01.1943	Italie
Lopes Regadas	Joaquim	21.03.1968	Portugal
Mancuso	Stella	05.02.1965	Italie

Morales	Javier	13.10.1960	Pérou
Pascarella	Antonietta	31.07.1966	Italie
Pavlova Morales	Natalia	09.09.1964	Russie
Pereira Moreno	Wilson	16.08.1999	Cap-Vert
Pereira Moreno	Leilani	13.04.2006	Cap-Vert
Pinto Regadas	Sara	11.01.1995	Portugal
Prudente	Daniele	14.01.1949	Italie
Prudente	Antonia	06.11.1949	Italie
Rama	Shpresa	14.02.1973	Serbie-et-Monténégro
Rama	Shkelqim	07.07.1995	Serbie-et-Monténégro
Rama	Elodie	10.05.1998	Serbie-et-Monténégro
Rama	Eldita	13.12.2000	Serbie-et-Monténégro
Stighezza	Giuseppe	02.05.1943	Italie
Stighezza	Franca	29.09.1948	Italie

Naturalisations facilitées :

Nom	Prénom	Date de naissance	Origine
Guerreiro Fernandes	Cindy	02.04.1996	Portugal
Roch Ramos	Jordi	24.01.1999	Espagne
Roxo Figueira	Soraia	12.02.1988	Portugal

Registre des entreprises

Le bureau du contrôle des habitants effectue l'enregistrement, le retrait et la mise à jour des données du registre des entreprises, des bureaux ou raisons sociales inscrits sur le territoire de notre commune. Au 31.12.2011, ce registre comptait 777 entités et 4'555 emplois annoncés.

Il est possible de consulter ce registre sur le site communal ainsi que sur le site du Conseil régional [http://www.regionyon.ch/services/registre des entreprises/](http://www.regionyon.ch/services/registre%20des%20entreprises/), ce qui permet aux entreprises et autres commerces d'avoir une visibilité supplémentaire.

Nombre de commerces, d'entreprises et d'emplois à Gland :

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Population	10'745	10'775	10'985	11'165	11'397	11'586	11'751	11'852
Entreprises	609	617	593	846	856	762 *	787	777 **
Emplois	4'054	4'084	4'349	4'777	5'111	4'521 *	4'547	4'555 **

NB: * diminutions dues au fait que, jusqu'en 2008, les sociétés radiées et celles ayant cessé leur activité figuraient également dans le décompte du registre des entreprises

** 247 sièges transférés et sociétés inactives radiées au cours de l'année 2011

TRANSPORTS URBAINS DE GLAND

Transports urbains de Gland

Recettes – versements – statistique de vente

Les recettes ont atteint le montant de 112'164 fr., soit une hausse de 13.35 % par rapport à 2010. Cette somme représente la part du TUG dans les ventes de toutes les compagnies de transports intégrées à Mobilis.

	Charges 2009	Recettes 2009	Charges 2010	Recettes 2010	Charges 2011	Recettes 2011
Total :	526'936.00	92'016.50	526'817.00	98'956.15	572'496.00	112'164.00

Les voyageurs

Le nombre de passagers transportés est de 147'206 voyageurs. Ce dernier chiffre représente le résultat des comptages effectués dans les bus du TUG. Auparavant le nombre de voyageurs indiqués découlait des ventes de titres de transport ; ces données ne sont donc plus comparables. Les élèves transportés pour le compte des établissements primaires de Gland ont contribué à ce résultat à hauteur de 20'414 passagers.

Comptes d'exploitation du TUG :

Mois	Charges	Recettes	Solde versé à CarPostal
Janvier	Fr. 45'715.00	Fr. 4'056.00	Fr. 41'659.00
Février	Fr. 45'715.00	Fr. 1'908.20	Fr. 43'806.80
Mars	Fr. 45'715.00	Fr. 4'293.00	Fr. 41'422.00
Avril	Fr. 45'715.00	Fr. 4'006.80	Fr. 41'708.20
Mai	Fr. 45'715.00	Fr. 1'890.60	Fr. 43'824.40
Juin	Fr. 45'715.00	Fr. 9'409.60	Fr. 36'305.40
Juillet	Fr. 45'715.00	Fr. 2'176.80	Fr. 43'538.20
Août	Fr. 45'715.00	Fr. 3'048.60	Fr. 42'666.40
Septembre	Fr. 45'715.00	Fr. 62'379.40	Fr. – 16'664.40
Octobre	Fr. 45'715.00	Fr. 6'223.20	Fr. 39'491.80
Novembre	Fr. 61'267.00	Fr. 3'175.20	Fr. 58'091.80
Décembre	Fr. 45'715.00	Fr. 4'381.00	Fr. 41'334.00
Total :	Fr. 564'132.00	Fr. 106'948.40	Fr. 457'183.60

Kilométrage

Le kilométrage parcouru sur le TUG en 2011 est de 72'795 km, dont 15'670 km pour les doublures scolaires et 8'170 km pour les transports scolaires en minibus.

Semaine de la mobilité du 16 au 23 septembre 2011

La municipalité a organisé pour la 5^{ème} fois la semaine de la mobilité à Gland. Outre les activités destinées aux écoliers de la commune cette édition a été marquée par la promotion des mobilités durables et d'encourager les changements de comportement.

Cette année des affiches pour promouvoir le train, le bus ou le vélo ont été placardées en ville. Un tout ménage a été envoyé afin de faire la promotion des offres Mobilis et Velopass.



En plus de ces promotions, la commune a organisé, avec le concours des partenaires locaux, 2 manifestations particulières, à savoir :

Journée « à pied à l'école » - jeudi 22 septembre

Tous les écoliers ont été encouragés à se rendre à pied à l'école, car aller à l'école à pied (ou en vélo) c'est aussi : partager un bon moment entre copains, faire de l'exercice, et contribuer de cette manière à améliorer la qualité de l'air.

Grande fête du pédibus - vendredi 23 septembre

A la sortie de l'école, deux cortèges Pédibus sont partis des collèges de Mauverney et des Perrerets pour se diriger au parc de la Dôle où l'Association glandoise des parents d'élèves (AGPE) a offert un goûter aux enfants.



SERVICE DU FEU

Service de défense incendie et de secours de Gland-Région

Le Service de Défense Incendie et Secours (SDIS) Gland-Région est issu de la fusion des services du feu des communes de Begnins, Coinsins, Gland et Vich, situées dans le canton de Vaud. Opérationnel depuis le 1er janvier 2008, il est composé uniquement de volontaires qui interviennent tout au long de l'année 24h/24h pour les urgences suivantes :

- Feu
- Inondation
- Pollution
- Sauvetage

Il est engagé par le biais du Centre Cantonal de Traitement des Alarmes (CTA), auquel abouti tout appel au numéro d'urgence 118 dans le Canton de Vaud.



La commission intercommunale du feu – composition (législature 2006 - 2011)

La commission intercommunale du feu est formée d'un conseiller municipal par commune et du commandant du corps des sapeurs-pompiers. La commission intercommunale du feu se constitue elle-même. Elle nomme un président et un vice-président.

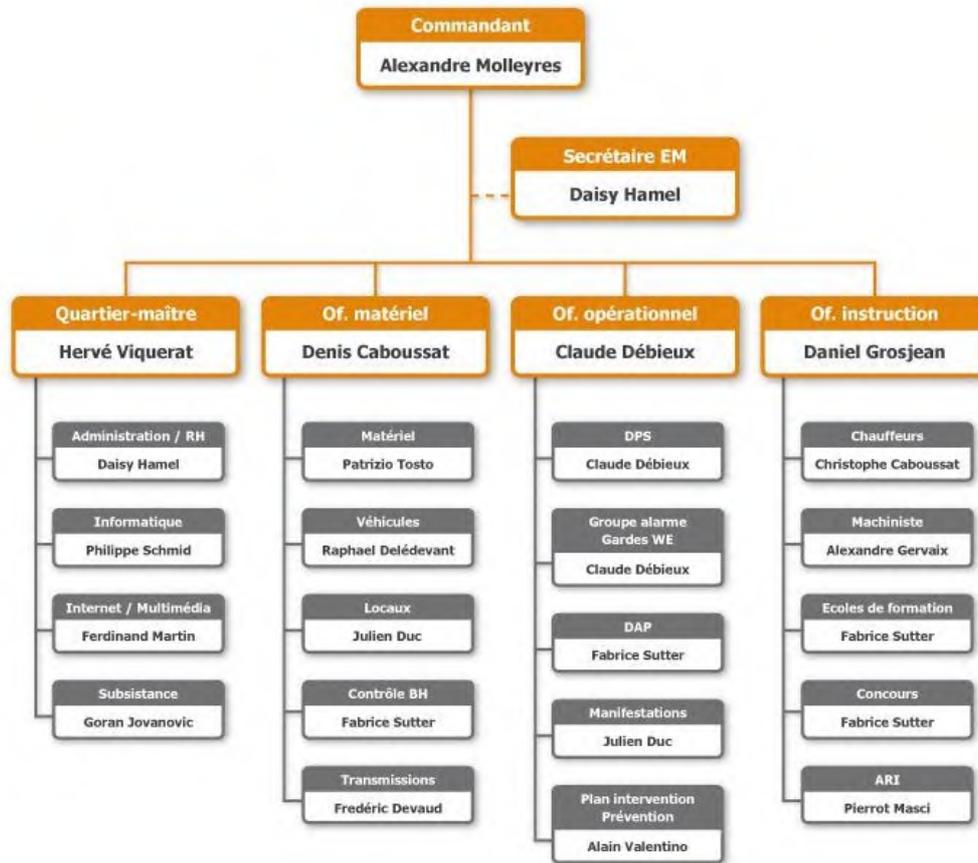
Sa composition est la suivante:

Président	M. Olivier Fargeon, municipal, Gland
Vice-Président	M. Daniel Ruchonnet, municipal, Coinsins
Membres	Mme Déborah Gervaix, municipale, Begnins
	Mme Martine Guignard, municipale, Vich
	M. Jean-Yves Girod, Cmdt du SDIS
Secrétaire hors commission	Mme Daisy Hamel, Four SDIS

La commission intercommunale du feu – composition (législature 2011 - 2016)

Président	M. Alain Valentino, municipal, Coinsins
Vice-Présidente	Mme Florence Golaz, municipale, Gland
Membres	Mme Anne Stiefel, municipale, Begnins
	Mme Martine Guignard, municipale, Vich
	M. Jean-Yves Girod, Cmdt du SDIS
Secrétaire hors commission	Mme Daisy Hamel, Four SDIS

L'organisation



Les activités

Cette année a été active et largement occupée pour bon nombre de sapeurs-pompiers. Ceux-ci doivent s'adapter et suivre l'évolution constante de la façon de travailler, du nouveau matériel mis à disposition, de l'évolution des constructions et des matériaux.

Cela demande de la part de chacun une grande disponibilité, non seulement à n'importe quel moment du jour et de la nuit pour un départ en intervention, mais également pour les nombreuses soirées, samedis ou dimanches dévolus à la formation.

Les interventions

98 interventions ont été effectuées en 2011 :

-	31 alarmes automatiques dont 19 déclenchées par erreur et 12 défauts techniques
-	34 feux dont 13 feux d'appartements - 2 feux de granges/hangars - 5 feux de broussailles - 4 feux de voitures - 7 feux de poubelles et divers
-	13 inondations - ruptures de conduites, canalisations bouchées, machines à laver
-	7 prévention/sécurisation (odeurs suspectes de mazout, fuite de glycerole, chutes de matériaux)

-	11 sauvetages dont 7 ascenseurs bloqués et 4 aides aux portages sanitaires avec l'échelle-automobile
-	2 pollutions - accident de voiture - pollutions

Interventions par commune : 74 Gland - 6 Vich - 11 Begnins - 3 Le Vaud - 1 Bassins - 1 Burtigny - 1 Grens - 1 Prangins

Ce sont au total 920 personnes engagées pour 1576 heures d'intervention.

La formation

Les membres du SDIS de Gland-Région ont suivi au total 155 jours de formation, cours cantonaux, exercices divers.

En sus, il a été consacré 4169 heures pour les services annexes à disposition des communes, tels les gardes feux et les services de parking et de circulation, ainsi que les exercices DAP - DPS - DPS CPR, école de Formation, préparation et suivi des exercices, exercices chauffeurs, rodages, exercices machinistes, concours cantonal, Jval, Théâtre de Begnins, 1^{er} août, administration, instruction, multi-médias, entretien des locaux, des véhicules et des bornes hydrantes.

Les effectifs

Avec un effectif de 71 sapeurs (dont 7 femmes) en début d'année, ce sont 4 personnes qui ont quitté le corps courant ou fin 2011 pour cause de déménagement, changement d'orientation, retraite et une personne est décédée.

Par contre, 7 nouvelles recrues ont intégré le SDIS Gland-Région en début d'année.

Les promotions

En 2011, les personnes suivantes ont été promues :

Au grade d'appointé : Raphaël Martin.

Au grade de caporal : Raphaël Delévent

Au grade de sergent : Julien Duc

Nouveau véhicule

L'établissement cantonal d'assurance nous a attribué un nouveau véhicule traction Nissan Navarra dans le cadre des attributions d'équipements des DPS (détachement premier secours).



INVENTAIRE DU PARC DES VEHICULES DE LA COMMUNE

Services	Plaques	Véhicules	Type	Marque
Pause-Déj'	VD 562'654	Transport	Minibus	Peugeot Boxer
	VD 312'559	Transport	Minibus	Peugeot Boxer
Voirie	VD 503'863	Voirie	Fourgon	Piaggio Porter 1.3
	VD 354'558	Voirie	Camionnette	Citroën Jumper
	VD 489'112	Voirie	Camionnette	Daihatsu
	VD 256'789	Voirie	Camionnette	VW
	VD 248'034	Voirie	Camion	Unimog Mercedes
	VD 690'391	Voirie	Tracteur	New Holland
	VD 690'182	Voirie	Tracteur/tond.	John Deere 3520
	VD 562'400	Voirie	Tracteur/tond.	John Deere X595
	VD 8'197	Voirie	Chariot élévateur	Toyota
	VD 7'331	Voirie	Balayeuse	Bucher CityCAT 2020
	VD 4'225	Voirie	Chariot dévidoir	Antifeu
	VD 2'286	Voirie	Remorque pour rouleau	Amman
	VD 403'861	Voirie	Remorque surbaissée	Humbaur
		Voirie	Faucheuse	Rapid Euro
Service des Eaux	VD 249'832	Service des eaux	Camionnette	Citroën C15
	VD 524'143	Service des eaux	Camionnette	Citroën C15
	VD 323'914	Service des eaux	Pick-up cabine double	Nissan Navara
Parcs & Jardins	VD 343'035	Parcs & Jardins	Camionnette	Daihatsu
	VD 464'025	Parcs & Jardins	Camionnette	Piaggio
	VD 472'232	Parcs & Jardins	Camionnette	Piaggio Porter 1.3
	VD 690'909	Parcs & Jardins	Tracteur/tond.	John Deere 955
	VD 472'738	Parcs & Jardins	Tracteur/tond.	John Deere 1565
	VD 60'659	Parcs & Jardins	Véhicule électrique	Goupil G3S
SPOP	VD 49'038	Moto 125 cc	Scoter C1	Moto BMW
	VD 362'508		Fourgon	Opel Combo 1.6
	VD 150'923	Fourgon de transport	Fourgon	Citroën Jumper
Service du feu	VD 8'077	Tonne Pompe	Camion	Dodge
	VD 505'963	Transport de personnes	Minibus	Mercedes-Benz 413
	VD 8'645	Camion échelle	Camion	Iveco Magirus
	VD 360'118	Véhicule intervention	Voiture	Ford Focus
	VD 377'071	Véhicule intervention	Voiture	VW Tiguan 2.0 TDI
	VD 8'029	Tonne Pompe	Camion	Mercedes 1429
	VD 503'117		Transport matériel	Renault Mascott
	VD 5'280	Remorque	Echelle remorquable	EHRMAM
	VD 4'287	Remorque	Tuyaux	EHRMAM
	VD 31'249	Remorque	Motopompe type 3	Pfander
	VD 708	Remorque	Matériel inondation	Humbaur
	VD 2'394	Remorque	Porte-échelle	Morier
	VD 2'914	Remorque	Matériel (dévidoirs)	Morier
	VD 30'243	Remorque	Motopompe type 2	BZS MSP 2
		Véhicule inondation	Minibus	VW 1600
Déchèterie	VD 2'042	Pelle mécanique		Mecalac 12 MSX
CRL	VD 325'985	Transport	Minibus	Toyota Hiace

FINANCES

Service des finances

L'activité d'un service des finances communales comprend de multiples tâches que l'on peut résumer comme suit :

-	gestion de la comptabilité générale de la commune
-	gestion des bilans financiers et d'investissements
-	facturation diverse (taxes communales, eau, procédés de réclame, etc.)
-	tenue du contentieux
-	suivi des emprunts
-	élaboration du budget en collaboration avec la municipalité et les services communaux
-	gestion des salaires
-	gestion financières des camps scolaires
-	gestion de la trésorerie

En sus, la bourse communale est responsable de la tenue des comptes :

-	du service de défense incendie et secours (SDIS Gland Région)
-	de la Clinique dentaire scolaire itinérante du district de Nyon
-	du service psychopédagogique
-	du PPLS, psychologie, psychomotricité et logopédie en milieu scolaire, la plate-forme administrative et financière de la région « Dôle »

SPORTS

Mérites sportifs 2011 de la Ville de Gland

Le Mérite sportif de la Ville de Gland est attribué chaque année par un jury de 5 membres nommés par la municipalité. Les candidats doivent être domiciliés à Gland ou être membres d'une association ou d'une société ayant son siège à Gland.

Le jury, désigné pour la durée de la législature se compose comme suit :

M. Daniel Collaud	municipal
M. Thierry Genoud	municipal
M. Christophe Bachofen	président de l'USLG
M. Michel Girardet	ancien sportif d'élite
M. Dominique Gaiani	secrétaire municipal

Mérites sportifs 2011

Délibérant dans sa séance du 21 février 2012, le jury a attribué les prix suivants :

Le *Mérite individuel féminin* à Léonie Wahlen, en sport équestre, championne romande de saut d'obstacles.

Le *Mérite individuel masculin* à Stéphane Cand, ultra-cycliste, 3^{ème} du championnat du monde des 6 heures de Malching (Allemagne).

Le *Mérite par équipe* à l'équipe Elite Messieurs du Tennis Club pour sa promotion en Ligue nationale B.

Le *Mérite du dévouement dans le milieu sportif* à Simone Cottet du Rock'n Roll Club, monitrice et responsable du club.



Fête du sport

Cette manifestation régionale s'est déroulée le samedi 27 août. Durant cette journée, les sociétés sportives ont l'occasion de se présenter à la population et chacun peut découvrir, à sa guise, différentes activités sportives et rencontrer les responsables des clubs présents.

La ville de Gland a proposé le programme suivant :

Centre sportif de Grand-Champ

Horaires	Salle 1	Salle 2	Salle 3
13h30 – 15h30	Badminton Club	BBC Gland (basket)	Shotokan Karate-do Club Gland
16h00 – 18h00	VBC La Côte (volley)	Tennis de table	ACLC Aïkido Club La Côte

Extérieur de Grand-Champ

13h30 à 17h30	Châteaux gonflables
13h30 à 18h00	<ul style="list-style-type: none">• Courses de caddy – Grand Prix de Grand-Champ (inscriptions dès 13h30 ; finales dès 17h00)
13h30 à 17h00	<ul style="list-style-type: none">• UHC Gland (unihockey)
13h30 à 17h30	<ul style="list-style-type: none">• Cie des Archers de Gland (tir à l'arc)
13h30 à 16h30	<ul style="list-style-type: none">• Stand de la Foulée Glandoise : Mini Foulée + tapis roulant en continu
13h30 à 15h30	<ul style="list-style-type: none">• Stand « Allez HOP ROMANDIE » - initiation gratuite à la marche nordique « NORDIC WALKING »
13h30 à 16h30	<ul style="list-style-type: none">• Rallye Petits enfants-Parents (Atelier Quelque p'Art)

Stands de présentation de sociétés sportives glandoises

13h30 – 17h30

Tennis Club de Gland – Les Alevins (natation & aquagym)

Tennis Club Gland – En Bord

10h00 à 18h00

Journée nationale du tennis (journée portes ouvertes)

Castel Bowling Club – av. du Mt-Blanc 38

13h30 à 18h00

3 pistes de bowling à disposition (gratuit)

BCLC - Buggy Club de La Côte – ch. de Solveig

13h30 à 16h30

Présentation et démonstrations dans le terrain

Les Alevins – Centre scolaire des Perrerets

14h00 à 17h00

Piscine ouverte et gratuite

Patinoire mobile

Dès le 26 novembre 2010 et jusqu'au 6 mars, pour la première fois à Gland, une surface de glace (de 420 m²) a été mise à disposition de ses habitants et des écoles.

Pour sa première saison, cette patinoire mobile a accueilli environ 11'000 patineurs, dont 8'500 payants (avec location de patins), petits et grands, public et écoles.

Les classes de la région ont été les grandes utilisatrices de la glace ; la dernière semaine, même entre midi et 13h30, des classes profitaient encore d'un dernier passage en groupe !

Tous ces patineurs, qu'ils soient chevronnés ou débutants, ont pu apprécier la qualité de la glace et l'ambiance agréable de cette patinoire couverte. Même durant les jours de neige ou de pluie, il était possible de patiner dans d'excellentes conditions. Pour se réchauffer, une buvette d'une trentaine de places assises était à disposition.

Grâce à la compétence et la passion d'Hugo Schüpbach, responsable de la patinoire et par ailleurs ancien hockeyeur de ligue nationale, à partir de janvier, un espace hockey a été créé et une quarantaine de personnes ont suivi une vingtaine d'entraînements de hockey donnés par ce dernier.

Cette nouvelle patinoire a eu un très grand succès et sa fréquentation a confirmé que la possibilité de pratiquer des sports de glace en ville de Gland correspond effectivement à un besoin. L'enthousiasme constaté dès le début face à ce projet a également été confirmé par l'engagement des nombreux sponsors qui ont acquis des panneaux publicitaires tout autour de la patinoire.



DOMAINES

Patrimoine communal

En 2011, le patrimoine communal a évolué comme suit:

Achat à MM. Aegerter Freddy et Aegerter Christian de la parcelle n° 4253 d'une surface de 37 m² sise à la Grand'Rue pour un montant de 25'900 francs.

L'échange de biens-fonds effectuées dans le cadre du quartier "Communet-Borgeaud" ont permis à la commune d'obtenir des droits à bâtir sur les parcelles 4233 et 4240. Ces parcelles ont une surface de respectivement 599 et 1254 m² et remplacent l'ancienne parcelle 1701 dont elle était précédemment propriétaire.



Jardins familiaux

Une association gère les 150 jardins cultivés par les familles glandoises.



BATIMENTS - URBANISME

Police des constructions

Permis de construire

20	permis pour la construction de villas et immeubles locatifs représentant un total de 441 appartements;
6	permis pour le réaménagement de la place de la Gare, construction d'un "Data Center", halles modulables, kiosque à musique, gare de transbordement et bâtiment pour le traitement des boues (APEC);
3	permis pour la construction d'un bâtiment administratif, d'une crèche et d'un hôtel-restaurant;
17	Permis pour rénovation, transformations, agrandissements, piscines, garages, parking et affectations pour traiteur et restaurant.

soit 46 permis délivrés en 2011.

Consultations publiques et autorisations municipales

43 autorisations ont été délivrées pour les objets suivants:

29	autorisations pour vérandas, pergolas, couvert, murs, terrasse, conduit de fumée aménagements extérieurs, conduit de fumée, réfection de façades, dépendance, carport, transformation intérieures et vélux
8	autorisations pour cabanes de jardin et piscine;
2	autorisations pour capteurs solaires et panneaux photovoltaïque;
3	autorisations pour antennes paraboliques;
1	autorisation pour l'affectation d'un cabinet de soin..

Commission de salubrité

Nommée par la municipalité, elle est composée comme suit:

Jusqu'au 30 juin 2011		Dès le 1 ^{er} juillet 2011
Président	M. Claude-Alain Zehnder	
Membres	M. Thierry Genoud, municipal	M. Thierry Genoud, municipal
	M. Lucien Girardier, médecin	M. Alexandre Molleyres, cdt SDIS
	M. Pierre Berger	M. Nicolas Dürig, service des eaux
	M. Alain Moser	M. Alain Moser

Cette commission s'est réunie à 15 reprises. Elle a examiné 11 dossiers et effectué 21 visites de bâtiments. A l'issue de ces visites, 36 permis d'habiter ou d'utiliser ont été délivrés, à savoir:

14	permis pour villas et immeubles locatifs représentant un total de 73 appartements;
14	permis pour rénovation, surélévation toiture, agrandissements et transformations intérieures;
4	permis pour création de piscines et baignade naturelle;
4	permis pour aménagement d'une halle d'exposition et d'un atelier pour l'entretien de bateaux, reconstruction d'une stabulation, remplacement d'une centrale d'enrobé

Bâtiments communaux

Principaux travaux d'entretien ou de réfection, achats:

Complexe de Grand-Champ

- achat de 44 tabourets de travail pour les salles de sciences;
- remplacement d'un verre en toiture de la salle de gymnastique;
- remplacement de 2 vannes à 3 voies sur batterie de ventilation des salles de gymnastique 1-3;
- remplacement de 2 servomoteurs pour la ventilation de la salle de gymnastique 1 ;
- remise en état du système d'ouverture d'un exutoire de fumée au complexe;
- rénovation de la cuisine avec de nouveaux équipements thermiques et de nouvelles machines (combisteamer, braisière);
- mise aux normes de la sécurité structurale des faux-plafonds (première étape);
- Installation d'un câblage universel au collège (préavis 101).

Collège des Tuillières

- réfection des meubles de cuisine et des fours de la salle de l'économie familiale;
- remplacement de 40 gicleurs pour les douches des vestiaires de la salle de gymnastique;
- réfection de l'étanchéité des lanternes extérieurs.

Collège des Perrerets

- remplacement des bancs et des vestiaires à la piscine et à la salle de gymnastique;
- aménagement d'une cuisinette dans la salle n° 18 pour cours de classe;
- aménagement d'un bureau pour doyennes dans la salle n° 16 et pose de détecteurs d'éclairage dans le couloir;
- aménagement d'un bureau pour le chef d'exploitation du service de conciergerie;
- réparation de la vanne de vidange de la piscine;
- changement des anodes des filtres de la piscine et du tableau électrique s'y rapportant;
- réfection de la peinture des vestiaires hommes et femmes de la piscine;
- ajout d'une alarme pour la pompe de relevage des eaux usées dans l'abri de protection civile;
- pose des panneaux d'évacuation des bâtiments du complexe;
- remplacement du mobilier pour 1 classe enfantine et 2 classes primaires;
- pose de vestiaires pour 2 classes enfantines dans le bâtiment A.

Collège de Mauverney A & B

- remplacement du mobilier d'une classe primaire à Mauverney A;
- pose des panneaux d'évacuation des bâtiments de Mauverney A & B;
- réfection du carrelage des WC garçons au sous-sol Mauverney A;
- remplacement de 15 stores à Mauverney A;
- remplacement d'un verre sur la verrière à Mauverney A;
- remplacement de la sonorisation à la salle de gymnastique Mauverney A.

Bâtiment administratif

- création d'un nouveau local informatique au sous-sol du bâtiment;
- achat d'armoires de brassage pour le nouveau local informatique;
- aménagement d'un nouveau bureau au rez de chaussée pour la RH;
- entretien de la totalité des fenêtres;

Centre communal de Montoly

- réparation du système de régulation du chauffage;
- remplacement d'une toile d'obscurcissement à la salle polyvalente et d'un store à lamelles dans les bureaux du CMS;
- changement d'une pompe de relevage au bâtiment des pompiers;
- construction du bâtiment des infrastructures et locaux polyvalents (préavis 92).



Salle communale

- remplacement du mobilier, de la vaisselle et du piano de cuisine (préavis n° 102);
- rénovation du parquet chêne;
- remplacement du plafond suspendu de la grande salle.

Centre sportif "En Bord"

- travaux de finition des deux nouveaux vestiaires et d'un vestiaire arbitre (préavis n° 63).
- aménagement de 5 locaux de stockage au sous-sol.

Hôtel-restaurant de la Plage

- réfection d'une chambre et de la salle de bains de la villa des employés.

Divers

- nettoyage de la parcelle du chenil "En Ruyre" en collaboration avec les requérants d'asile de l'EVAM dans le cadre de TUP (travaux d'utilité publique);
- jugement du concours d'architecture pour la construction d'une piscine couverte à Montoly (préavis 87).

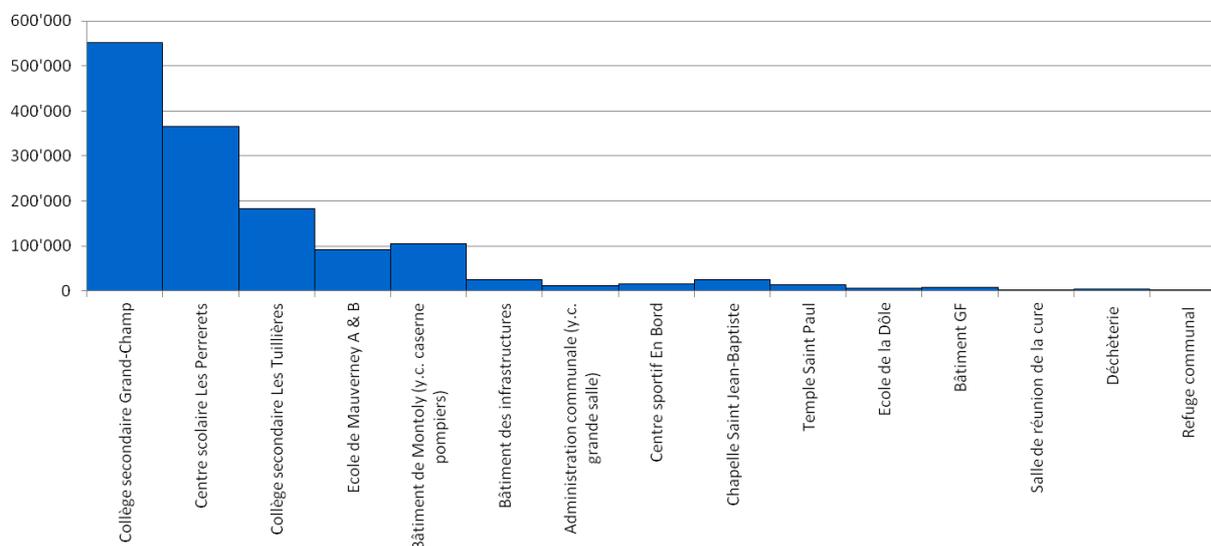
Consommation d'énergie

Consommations d'électricité et coûts

Bâtiments				
Collège secondaire Grand-Champ	kWh	551'214	fr.	155'196
Centre scolaire Les Perreretts	kWh	365'952	fr.	45'904
Collège secondaire Les Tuillières	kWh	181'976	fr.	50'408
Ecole de Mauverney A & B	kWh	90'694	fr.	10'642
Bâtiment de Montoly (y c. caserne pompiers)	kWh	103'938	fr.	15'293
Bâtiment des infrastructures	kWh	25'179	fr.	7'995
Administration communale (y c. grande salle)	kWh	12'384	fr.	10'320
Centre sportif En Bord	kWh	16'190	fr.	3'742
Chapelle Saint Jean-Baptiste	kWh	25'396	fr.	2'932
Temple Saint Paul	kWh	13'209	fr.	2'094
Ecole de la Dôle	kWh	6'497	fr.	1'003
Bâtiment GF	kWh	7'152	fr.	1'127
Salle de réunion de la cure	kWh	2'143	fr.	320
Déchèterie	kWh	4'350	fr.	1'211
Refuge communal	kWh	2'142	fr.	353
Totaux	kWh	1'408'416	fr.	308'541

Remarques:

- La consommation du centre sportif "En Bord" ne comprend pas la halle de tennis et l'éclairage des terrains de tennis extérieurs mais comprend l'éclairage des terrains de football et des vestiaires/buvette. Dans le cadre des contrôles des dépenses énergétiques imposées par le projet Cité de l'énergie, une solution pour effectuer des comptages séparés vestiaires/terrains est actuellement à l'étude.
- la société électrique continue d'offrir pour 2011 un produit composé d'énergie renouvelable, dans le but de soutenir une politique énergétique favorable à l'environnement. La municipalité a donc opté pour le tarif "Hydric" 100% hydraulique avec un surcroît de 2 ct supplémentaires le kW/h consommé.



Eclairage terrains de sports

Terrains de sports C.S. Les Perrereets	kWh	5'382	fr.	1'523.15
Place de fêtes C.S. Les Perrereets	kWh	2'237	fr.	643.20
Totaux	kWh	7'619	fr.	2'166.35

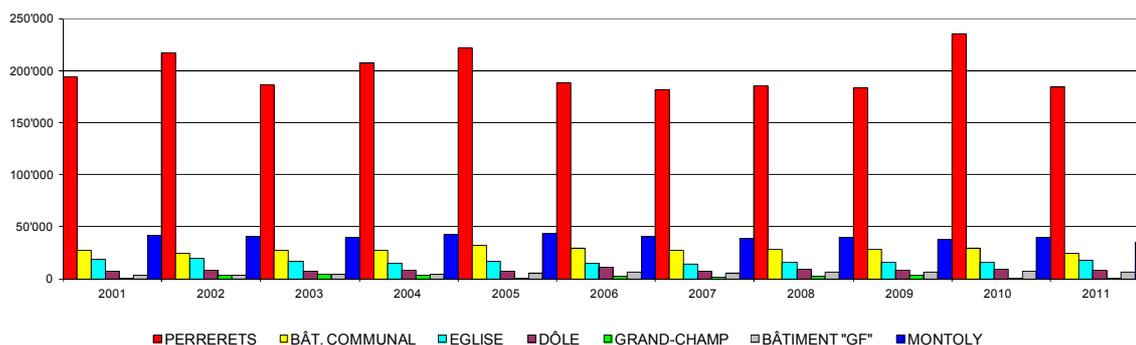
Réservoirs et stations de pompage des eaux usées et eaux claires

Réservoir d'eau La Gresollière	kWh	2'908	fr.	780.65
Réservoir d'eau Château Grillet	kWh	1'887	fr.	474.00
Stations de pompage des eaux usées	kWh	2'255	fr.	1'256.75
Passage sous voies CFF + pompes	kWh	4'921	fr.	1'099.95
Totaux	kWh	11'971	fr.	3'611.35

Total général de la consommation électrique	kWh	19'590	fr	5'777.70
--	------------	---------------	-----------	-----------------

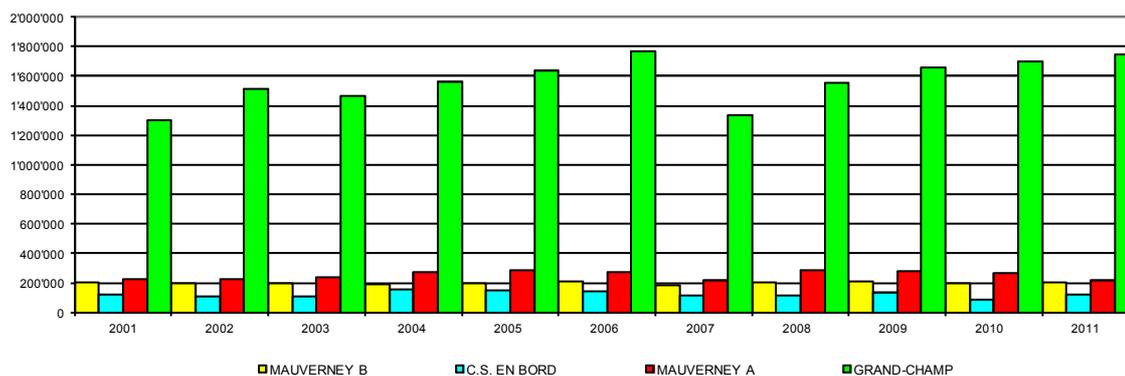
EVOLUTION DE LA CONSOMMATION DE MAZOUT PAR BÂTIMENT EN LITRES

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Moyenne hivernale (°C)	6.6	6.4	5.5	5.6	5.3	6	6.9	6.2	6.2	6.2	6.2
PERRERETS	194'630	217'557	186'853	208'037	222'389	188'806	181'490	185'379	184'007	235'259	184'290
BÂT. COMMUNAL	27'534	24'717	27'114	27'387	31'980	29'036	27'007	28'277	28'411	29'105	24'585
EGLISE	18'465	19'794	16'595	15'388	16'816	14'704	13'632	15'505	15'893	16'387	17'960
DÔLE	7'798	8'109	7'515	8'679	7'525	10'902	7'489	8'832	8'675	9'070	8'036
GRAND-CHAMP	1'038	3'581	4'900	3'100	607	2'500	1'487	2'500	3'060	20	20
BÂTIMENT "GF"	3'550	3'623	4'854	4'908	5'545	6'106	5'630	6'571	6'307	7'136	6'715
MONTOLY	42'305	40'710	39'999	42'559	43'864	40'534	39'032	39'966	38'230	40'138	34'993
TOTAL	295'320	318'091	287'830	310'058	328'726	292'588	275'767	287'030	284'583	337'115	276'599



EVOLUTION DE LA CONSOMMATION DE GAZ PAR BÂTIMENT EN kWh

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Moyenne hivernale (°C)	6.6	6.4	5.5	5.6	5.3	6	6.9	6.2	6.2	6.2	6.2
MAUVERNEY B	200'280	194'107	194'107	189'393	199'847	209'064	181'423	206'167	209'328	194'974	201'570
C.S. EN BORD	119'272	105'752	106'249	154'809	150'802	142'959	116'608	114'325	137'103	85'501	118'553
MAUVERNEY A	224'560	226'684	240'859	275'496	283'297	275'517	216'167	282'747	278'202	268'044	220'606
GRAND-CHAMP	1'299'012	1'512'684	1'467'892	1'565'149	1'636'899	1'771'423	1'336'903	1'554'206	1'655'527	1'699'909	1'745'917
TOTAL	1'843'124	2'039'227	2'009'107	2'184'847	2'270'845	2'398'963	1'851'101	2'157'445	2'280'160	2'248'428	2'286'646



Comparaisons des consommations et des coûts des installations de chauffage des différents bâtiments en 2011

BATIMENTS	Cube SIA [m3]	Consommation mazout [litres]	Consommation mazout [kWh]	Consommation chauffage à distance [kWh]	Consommation gaz [kWh]	Consommation électricité [kWh]	Consommation totale [kWh]	Consommation par m ³ SIA [kWh/ m3]	Coût annuel [Frs]	Coût par m ³ SIA [Frs/m3]
Centre scolaire les Perrereys y compris la piscine	54'944	184'290	2'185'679				2'185'679	39.8	180'758	3.29 *
Administration communale y.compris grande salle	11'302	24'585	291'578				291'578	25.8	29'097	2.57
Collège Mauverney A	15'150				220'606		220'606	14.6	30'439	2.01
Collège Mauverney B	12'070				201'570		201'570	16.7	24'084	2.00
Ecole de la Dôle	2'280	8'036	95'307				95'307	41.8	18'486	8.11
Centre sportif En Bord	3'525				118'553		118'553	33.6	15'181	4.31 *
Temple protestant Saint-Paul	6'949	17'960	213'006				213'006	30.7	28'871	4.15
Chapelle catholique Saint Jean-Baptiste	1'525					25'396	25'396	16.7	2'932	1.92
Collège secondaire de Grand-Champ										
Ecole	37'515				1'745'917		1'745'917	16.7	132'430	1.27
Complexe PSS	62'629									
PSS	4'319									
Bâtiment de Montoly	16'904	34'993	415'017				415'017	24.6	46'183	2.73
Bâtiment ex-GF	3'799	6'715	79'640				79'640	21.0	7'295	1.92
Collège secondaire des Tuillières	37'535			234'290			234'290	6.2	39'691	1.06

- * Le prix au m3 chauffé est difficilement comparable car:
 - le collège des Perrereys a une piscine chauffée 10 mois par année
 - le centre sportif En Bord a une forte consommation d'eau chaude
- 1 thermie =1,163 kWh - Pouvoir calorifique du mazout: 11.86 kWh/l

Cité de l'énergie

La commune poursuit les démarches déjà engagées les années précédentes pour l'obtention du label "Cité de l'énergie" par l'élaboration, en continu, de la mise en œuvre de la politique énergétique.

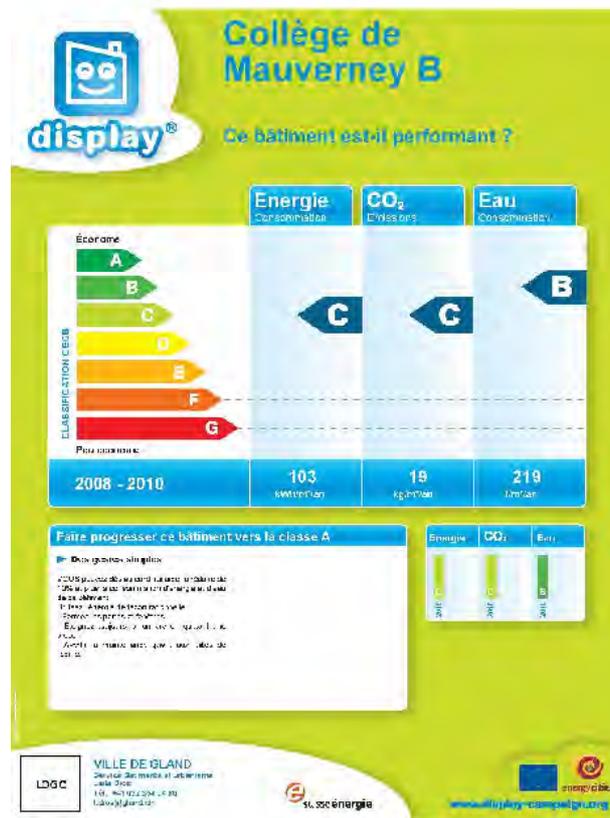
La ville de Gland a réalisé une comptabilité énergétique de ces bâtiments communaux, la commune répond ainsi aux exigences de nombreuses mesures dans le cadre du processus "Cité de l'énergie". La comptabilité énergétique vise à analyser la performance énergétique des bâtiments communaux en comparant les indices énergétiques à des valeurs cibles pour les bâtiments de catégories similaires (écoles, administration, etc.).

La commune sera en mesure d'établir des priorités d'assainissement et de suivre les résultats obtenus au fil des années dans ces bâtiments.

Ces derniers ont fait l'objet d'une expertise énergétique par les SIG (Services industriels de Genève) en avril 2011. Cette expertise comporte de nombreuses propositions de mesures d'amélioration qu'il s'agira de mettre en œuvre.

Ces données permettent également d'obtenir les étiquettes énergétiques "Display" des bâtiments communaux. Ces étiquettes sont en cours d'élaboration et seront affichées à l'entrée des bâtiments durant l'été 2012.

Le poster Display se présente comme ci-dessous:



Le centre scolaire "Les Perrerets" fait l'objet d'un projet de rénovation de l'enveloppe et des installations techniques (préavis n° 109).

Dès le 11 juillet 2011, une nouvelle palette de subventions pour l'efficacité énergétique a été offerte aux citoyens glandois. Celle-ci a permis de subventionner:

- l'achat de 69 vélos traditionnels ou électriques.
- l'installation de 32 m² de capteurs solaires thermiques

La ville de Gland a également participé à l'"Energyday", journée nationale énergétique édition 2011 en partenariat avec la SEIC, ce qui a permis de promouvoir l'achat de téléviseur possédant l'étiquette A+.

En outre, une commission énergie a été mise en place. Elle est composée comme suit:

Présidence	Thierry Genoud	Municipal
Membres	Leïla Dios	Déléguée à l'énergie
	Line Gilliland	Parti GDG
	Jacques Tacheron	Parti PLR
	Michael Rohrer	Parti PSG
	Martial Cosandier	Parti VDG
	Yves Clerc	Parti UDC

Urbanisme

L'aménagement de la place de la Gare

La pose de la première pierre le 21 mars 2011 a marqué le début officiel du chantier de la place de la gare. Dans un premier temps, les différents réseaux souterrains (eau potable, électricité, gaz, eaux usées et eaux claires) ont été réfectionnés. Ces travaux de grande ampleur ont également permis de reprofiler la place, d'aménager des quais d'attente pour les bus ainsi que des zones de verdure.



Puis en fin d'année 2011, les entreprises ont procédé aux installations des premiers équipements de surface tels que les abris (bus et vélos) et les candélabres.

Les travaux de finalisation de la place (couche d'enrobé finale, mobilier urbain complémentaire et signalisation) se dérouleront au printemps 2012.

La zone de rencontre apparaîtra alors dans sa configuration définitive à l'été 2012.



Schéma directeur intercommunal Gland-Vich

L'étude de relocalisation totale des activités sises sur le site de "La Ballastière" a permis de montrer la complexité d'une telle démarche. Plusieurs années seront nécessaires pour que ce site industriel puisse être transformé principalement en secteurs mixtes d'activités, services et habitat.

La concrétisation du schéma directeur intercommunal Gland-Vich (ci-après SD-GV) nécessite d'une part, de résoudre la problématique liée à la relocalisation, d'abord partielle, puis totale, des activités industrielles de "La Ballastière", et d'autre part, de définir un tracé pour la future collectrice ouest.

Futur axe de desserte de l'ouest de Gland, la collectrice permettra d'encadrer et structurer le développement du SD-GV. L'étude de faisabilité technique de cet axe ainsi que l'étude AF-AT (améliorations foncières-aménagement du territoire) ont été lancées dans le but de permettre l'avancement de cet important et ambitieux projet de développement.

Relocalisation du centre de tri Sotridec

Dans le but de respecter les directives cantonales relatives au transfert des déchets sur le rail, l'entreprise Ronchi SA a déposé en début 2011 une demande d'autorisation de construire pour un centre de tri des déchets.

Ce projet se situe sur la parcelle 442 (propriété des CFF). Ce propriétaire a octroyé à l'entreprise Ron-chi un droit de superficie dont l'échéance arrive à terme en 2036.

En raison de planifications supérieures prévoyant des développements urbains à l'ouest de Gland, notamment sur le site retenu par Sotridec, la municipalité a décidé de ne pas délivrer le permis de construire en application de l'article 77 LATC.

En effet, ce centre de tri pourrait entraver d'autres projets qui permettraient un développement urbain en continuité avec le bâti existant, respectant ainsi une croissance compacte comme préconisé par le PDCn.

La municipalité s'est donc engagée dans la recherche d'un site alternatif pour l'implantation de Sotridec.

Cela permettra :

- d'une part la réalisation par Sotridec de son centre de tri sur le territoire de Gland avec une connexion optimale au réseau CFF ;
- d'autre part la libération d'une surface se prêtant à la construction dans un nouveau quartier de bâtiments d'habitation et des commerces.

Le site retenu pour cette relocalisation est la parcelle 436, également propriété des CFF. Sa situation entre les voies de chemin de fer et la route de Nyon permettra non seulement la connexion au réseau CFF, mais également la possibilité d'une synergie entre Sotridec et Sadec.

Des études de faisabilité pour déterminer les atouts et les contraintes de cette relocalisation sont en cours.

Le plan partiel d'affectation "La Combaz"

Au cours des dernières années, plusieurs propriétaires fonciers se sont groupés et ont mandaté une équipe pluridisciplinaire d'urbanistes-architectes et ingénieurs pour la concrétisation d'un plan partiel d'affectation au lieu-dit "La Combaz".

Un nouveau quartier mixte activités/habitat/commerces verra le jour dans les prochaines années sur un territoire qui aujourd'hui est affecté principalement à la zone industrielle et qui demeure sous-exploité.

Avec la volonté de proposer une densification de qualité en continuité avec l'urbanisation existante et en proximité des transports publics, le futur quartier créera un équilibre entre nouveaux habitants et emplois.

Le plan partiel d'affectation sera soumis à l'enquête publique en 2012.



INFRASTRUCTURES - ENVIRONNEMENT

Réseau routier

Chemins piétons et trottoirs

- établissement d'un projet de sentier piétonnier le long des rives du lac au lieu-dit "La Falaise". Négociations avec les propriétaires riverains et dépose d'un projet à l'enquête publique.

Entretien

- aménagement d'un giratoire au carrefour que font la route de l'Etraz et la route de Luins. Ce giratoire a été dénommé giratoire "des Courbes" en référence au lieu-dit;
- construction d'un nouveau carrefour giratoire sur la route de Luins à la hauteur de la future allée du Communet pour permettre l'accès aux futurs immeubles du quartier "Communet-Borgeaud". Ce giratoire a été dénommé giratoire du "Communet";
- réfection du revêtement bitumineux de la route de Begnins (440 ml);
- réfection du revêtement bitumineux de la rue de la Prairie (280 ml);
- réfection du revêtement bitumineux de la rue Mauverney sur le tronçon compris entre la rue des Alpes et la route Suisse RC1a (430 ml);
- réfection du revêtement bitumineux du chemin des Tilleuls (70 ml);
- réfection du revêtement bitumineux de la rue du Jura sur le tronçon compris entre le chemin du Communet et l'autoroute (60 ml);
- réfections localisées du revêtement bitumineux de la route de Luins, de la rue du Borgeaud, de la rue Mauverney, de la rue de Malagny et de la route des Avouillons suite à des dégâts dus au gel;
- 30 demandes de permis de fouille sur le domaine public ont été traitées.

Etudes

- établissement d'un projet pour le réaménagement du chemin de la Falaise sur le tronçon dont les parcelles riveraines sont toutes construites (735 ml);
- étude d'un avant-projet pour l'aménagement d'un carrefour giratoire le long de la route Suisse RC1a à la hauteur de l'avenue du Mt-Blanc RC31b;
- suite des études en vue de la requalification et du réaménagement de l'axe Vy-Creuse/route de Luins/rue du Perron;
- étude des mesures d'assainissement du bruit routier le long des routes communales et cantonales;
- étude d'un projet pour la mise en place d'une zone 30 dans les quartiers se trouvant au sud de la Ville;

- étude d'un projet d'îlot central situé le long de la rue de la Paix à l'extrémité que fait celle-ci avec la rue de l'Etraz. Examen préalable par les services cantonaux et négociation des emprises avec le propriétaire riverain;
- intervention appuyée de la municipalité auprès de l'office fédéral des routes (OFROU) pour que les engagements pris concernant les délais de réalisation du pont sur l'autoroute à la route de Luins soient tenus par cet office. Suite à un fort lobbying politique, la municipalité est parvenue à faire revenir l'OFROU sur sa décision et ainsi respecter le planning initialement annoncé.

Déneigement

Après avoir vécu une année 2010 exceptionnelle, notre service de voirie a été nettement moins sollicité cette année pour les travaux de déneigement. Il a consacré 107 heures "normales" et 57 heures supplémentaires pour procéder au déneigement et au salage des chaussées et des trottoirs. Sur l'année, ce sont 9 tonnes de sel qui ont été épandues.

Eclairage public

Notre parc d'éclairage public n'a pas subi de grande évolution depuis quelques années. Son développement s'est réduit à quelques extensions ponctuelles en fonction du développement de la ville.

En outre nous avons procédé les actions suivantes:

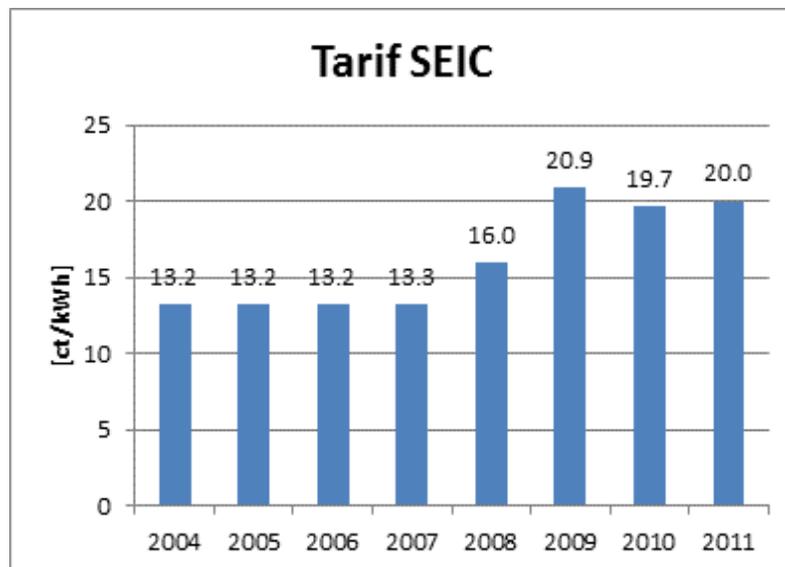
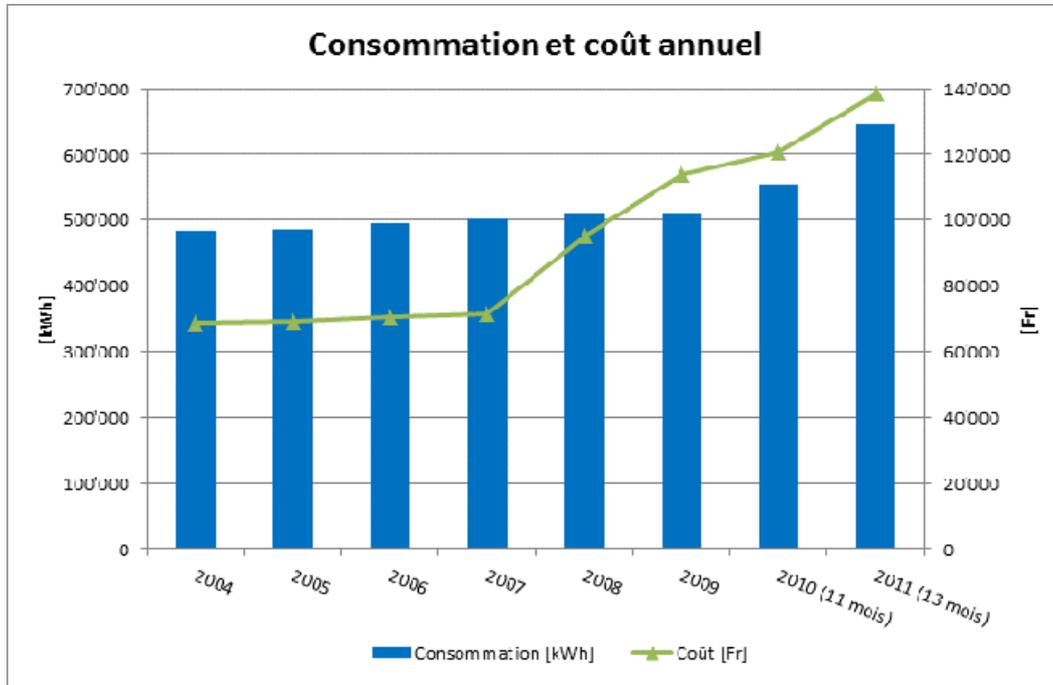
- entretien courant de l'éclairage public sur la base des rapports signalant des luminaires défectueux;
- entretien courant de l'éclairage public sur la base des tournées mensuelles de vérification des déficiences;
- vérification de la conformité mécanique de 215 mâts d'éclairage;
- changement de l'éclairage public à la place de la Gare, dans le cadre de son réaménagement.

Les graphiques suivants vous présentent le coût et la consommation de l'éclairage public ainsi que le coût au ct/kWh pour les 8 dernières années. Vous y constaterez en particulier la hausse très importante du coût annuel de la consommation électrique de notre réseau puisque ce coût a quasiment doublé en 5 ans! Les trois raisons principales sont:

- a) Le tarif de l'électricité a augmenté par 2 fois:
 - en 2008, augmentation du prix de l'énergie et de l'acheminement (+2.71 ct/kWh)
 - en 2009, apparition de taxes fédérales (+2.01 ct/kWh) et volonté communale de payer l'électricité au tarif SEICHydric (+2ct/kWh) pour satisfaire au label "Cité de l'énergie".
- b) La consommation du réseau a fortement augmenté en 2010 et 2011 (600'000 kWh /an de moyenne pour 2010 et 2011 contre 500'000 kWh/an de 2004 à 2009). Cela s'explique essentiellement par l'adaptation du système de comptage de la SEIC. En effet:
 - jusqu'à la fin 2009 le calcul de la consommation se basait sur la **puissance théorique** de toutes les sources lumineuses installées. Aucun comptage de consommation électrique n'était effectué. En procédant de la sorte, la SEIC avait tendance à sous-évaluer la consommation effective du réseau. Par exemple, la consommation des éclairages de Noël n'était pas prise en compte dans la puissance théorique;
 - depuis le début 2010, l'installation de compteurs a permis de **mesurer la consommation réelle du réseau** d'éclairage, y compris des décorations lumineuses de Noël. Or, cette consommation est plus élevée qu'avec un calcul théorique. Nous payons donc désormais la quantité effective d'énergie nécessaire au bon fonctionnement de notre réseau.

- c) Les relevés de consommation effectués par la SEIC à la fin de l'année 2010 l'ont été un peu prématurément. Cela signifie que la consommation et le coût énergétiques pour l'année 2010
- d) sont basés sur 11 mois alors que ceux de 2011 le sont sur 13 mois. D'où l'écart entre 2010 et 2011 alors que les tarifs sont restés stables entre ces deux années.

Pour ces diverses raisons, la facture annuelle a augmenté de façon constante depuis 2008 pour atteindre le montant de 138'656 francs en 2011.



Eclairage de Noël

- fin du remplacement des cordons lumineux sur les étoiles de Noël par du câble LED dont la consommation en énergie est environ dix fois inférieure. Désormais, l'entier des étoiles de Noël et des guirlandes des sapins est réalisé avec du cordon lumineux très efficace du point de vue énergétique ;
- achat d'un portique lumineux pour agrémenter l'accueil à la patinoire mobile.

Assainissement des eaux

Etude

- nombreux contacts avec les architectes et promoteurs de nouveaux projets afin de les inciter à privilégier l'infiltration, voire la rétention des eaux pluviales plutôt que le rejet direct dans les canalisations d'eaux claires;
- étude des répercussions du futur quartier "la Combaz" sur nos collecteurs communaux d'eaux claires et d'eaux usées;
- actualisation du calcul des équivalents-habitants pour que l'APEC puisse définir la répartition des coûts relatifs à l'exploitation de la station d'épuration entre les différentes communes membres.
- étude et réalisation de nouveaux collecteurs EC/EU sur le tronçon inférieur de la route de Luins pour équiper un nouveau lotissement en construction (40 ml).

Extension et entretien

- remplacement d'un collecteur d'eaux pluviales le long de la route de Nyon dans le cadre du réaménagement de la place de la Gare (60 ml);
- construction d'un collecteur d'eaux pluviales et d'eaux usées le long de la route de Luins sur le tronçon compris entre la rue du Borgeaud et le chemin du Communet (80 ml);
- mise en place de nouveaux collecteurs évacuant les eaux usées des futurs immeubles du quartier "Communet-Borgeaud" (770 ml);
- contrôle détaillé et systématique par teintage des raccordements des nouvelles constructions dont le permis d'habiter a été délivré en 2011. Idem pour tous les bâtiments situés au lieu-dit "Sous les Vignes";
- interventions d'urgence comprenant le curage et parfois l'inspection de canalisations bouchées d'eaux usées ou d'eaux claires;
- curage des canalisations d'eaux claires et d'eaux usées dans les secteurs "Dôle – Abbaye – Le Brex" (environ 5'750 mètres).
- vidange de 1500 sacs de route sur le réseau communal;

Rivières

- rien de particulier à signaler pour 2011.

Réseau d'eau sous pression

Approvisionnement

- étude sur la recherche d'eau au "Bois-de-Chênes" dans le cadre de l'Entente Intercommunale SABOIS: préavis accepté en décembre 2005. Essais de pompage effectués au "Bois-de-Chênes" et à "La Cézille" au cours de l'été 2006. En 2007, poursuite des mesures de contrôle sur le réseau d'observation mis en place. Les premiers résultats sont favorables. Le rapport final nous a été transmis au mois de mars 2008 et il conforte les conclusions émises à la suite des essais des années huitante.

Il confirme que: *"cette zone correspond à une ressource en eau d'intérêt régional, d'une eau de qualité ne nécessitant aucun traitement pour être distribuée comme eau de boisson, sans nuisance pour l'environnement, avec de faibles consommations énergétiques et permettant de soulager les prélèvements dans les ruisseaux"*. Avant de déposer une nouvelle demande de concession auprès des autorités cantonales compétentes, un sondage a été mené auprès des communes environnantes afin de connaître leurs besoins futurs en eau, ceci afin de pouvoir justifier d'un besoin régional au développement de nouvelles ressources. Les résultats de ce sondage nous incitent à procéder à une demande de concession en deux temps en orientant nos efforts sur le site de la Cézille dans un premier temps, tout en maintenant pour nos successeurs la possibilité ultérieure d'utiliser la nappe profonde du Bois-de-Chênes.

L'année 2011 a permis de préparer un dossier technique comprenant l'ensemble des infrastructures à réaliser pour pouvoir exploiter et transporter cette eau en vue d'une demande officielle de concession auprès des autorités cantonales. Celles-ci ont du reste eu l'occasion de prendre connaissance dudit dossier et désormais une phase de concertation avec les différents acteurs de ce dossier va pouvoir s'engager.

En parallèle, un seuil hydrométrique et une sonde de mesure permettant de mesurer de façon continue les débits du ruisseau du Montant ont été aménagés afin de connaître de façon précise ces informations.

- étude sur la recherche d'eau au lieu-dit "Villa Prangins" à proximité du Golf du Domaine Impérial: un premier forage de reconnaissance d'une profondeur de 50 mètres a été réalisé en février 2007. Lors de ce forage, le niveau d'eau a été rencontré à une profondeur de 16,5 m environ. Les niveaux gravelo-sableux aquifères exploitables totalisent une épaisseur de plus de 26 mètres. Ce forage a donc confirmé les résultats préliminaires de la reconnaissance géophysique.

Trois forages de reconnaissance supplémentaires ont été réalisés en janvier 2011. Ils ont permis de définir plus précisément le site le plus favorable en terme d'exploitation des eaux souterraines ainsi que de prélever des échantillons pour procéder à des analyses de potabilité. Suite à ces forages, une tomographie électrique sera probablement réalisée en 2012 afin de caractériser plus précisément la nappe. Des analyses complémentaires de potabilité seront également effectuées pour avoir une vision élargie de la qualité de l'eau;

- mise en pratique permanente de l'autocontrôle regroupant l'ensemble des mesures de contrôle et d'entretien nécessaires à l'exploitation de notre réseau d'eau potable, ceci afin de garantir en tout temps un approvisionnement en eau de qualité à nos citoyens.

Entretien

- remplacement de la conduite d'eau reliant la source du Montant au réservoir de Château-Grillet sur le tronçon compris dans l'emprise de la route cantonale RC29d reliant Coinsins à Genolier (240 ml);
- remplacement dans le cadre du réaménagement de la place de la Gare, de la conduite d'eau longeant la route de Nyon sur le tronçon compris entre les immeubles "En Brex" et la rue de la Gare (310 ml);
- mise en place de nouvelles conduites d'eau alimentant les futurs immeubles du quartier "Communet-Borgeaud" (930 ml);
- contrôle annuel complet du réseau d'eau communal; détection de 7 fuites représentant un total de 260 litres/minute, immédiatement réparées;
- interventions d'urgence (17 interventions) et entretien courant sur le réseau communal;

Etudes

- expertise technique des installations de la station de traitement des eaux du Montant en vue de leur futur assainissement;
- mise en place d'une installation de turbinage de l'eau potable dans la chambre de service de notre réservoir de Château-Grillet. Cette installation a été mise en service au début du mois de mai.

SANE

Le syndicat d'arrosage de Nyon et environs (SANE) nous livre l'eau d'arrosage pour les terrains du centre sportif "En Bord" (3'382 m³) ainsi que celle des jardins familiaux (1'790 m³). L'eau fournie par le biais du SANE est une eau brute du lac n'ayant subi aucun traitement. Cette consommation se situe dans la moyenne pluriannuelle.

SAPAN

La consommation d'eau de boisson auprès de la SAPAN s'est élevée à 237'088 m³ pour l'année 2011. Cette consommation est largement plus élevée que la moyenne pluriannuelle et s'explique d'une part, par un déficit de précipitations au cours des mois de mai et juin 2011 ainsi qu'à l'automne et d'autre part, par la volonté de soulager la source du Montant qui montrait quelques signes de faiblesse.

Contrôle de qualité

Trois fois par année, nous prélevons 7 échantillons d'eau répartis sur l'ensemble du territoire et les transmettons au laboratoire cantonal pour analyses. La qualité de l'eau à Gland est bonne.

Conformément à l'ordonnance fédérale sur les denrées alimentaires en vigueur depuis le 1^{er} mai 2003, la qualité de l'eau et ses différentes caractéristiques ont été communiquées à la population en fin d'année (pilier public et bulletin Gland-Cité). En voici les principales caractéristiques:

Nombre d'habitants approvisionnés:	11'794 (moyenne annuelle)
Qualité hygiénique:	les échantillons prélevés à ce jour respectaient les exigences légales pour les paramètres chimiques et microbiologiques analysés.

Qualité chimique:	dureté totale	de	16.5 °F	à	26.3 °F
	nitrate	de	1.4 mg NO ₃ /l	à	5.6 mg O ₃ /l
	pH	de	7.3	à	8.0
	sodium	de	0.6 mg Na/l	à	5.0 mg Na/l
	calcium	de	58.0 mg Ca/l	à	83.0 mg Ca/l
	sulfates	de	1.3 mg SO ₄ /l	à	5.3 mg SO ₄ /l
	chlorures	de	0.7 mg Cl/l	à	4.1 mg Cl/l

Origine de l'eau:	90%	de l'eau potable vient des sources (Cézille, Confrérie, Montant, Biscou)
	10%	de l'eau potable est achetée à des tiers (SAPAN)
Traitement de l'eau:	eau de source:	Cézille + Confrérie + Biscou: pas de traitement. Montant: floculation-filtration sur sable-ozonation-filtration sur charbon actif-chloration.

Statistiques de la consommation d'eau

Population moyenne en 2011: 11'794 habitants		
consommation d'eau - abonnés extérieurs	6'750	m ³
consommation d'eau de boisson - Gland	1'016'279	m ³
consommation d'eau agricole et industrielle - Gland	125'581	m ³
Total	1'148'610	m³

Consommation par habitant sans tenir compte de l'eau agricole et industrielle:

$$\text{en 2011} \quad \frac{1'016'279 \text{ m}^3}{11'794 \times 365} = 236 \text{ litres/jour}$$

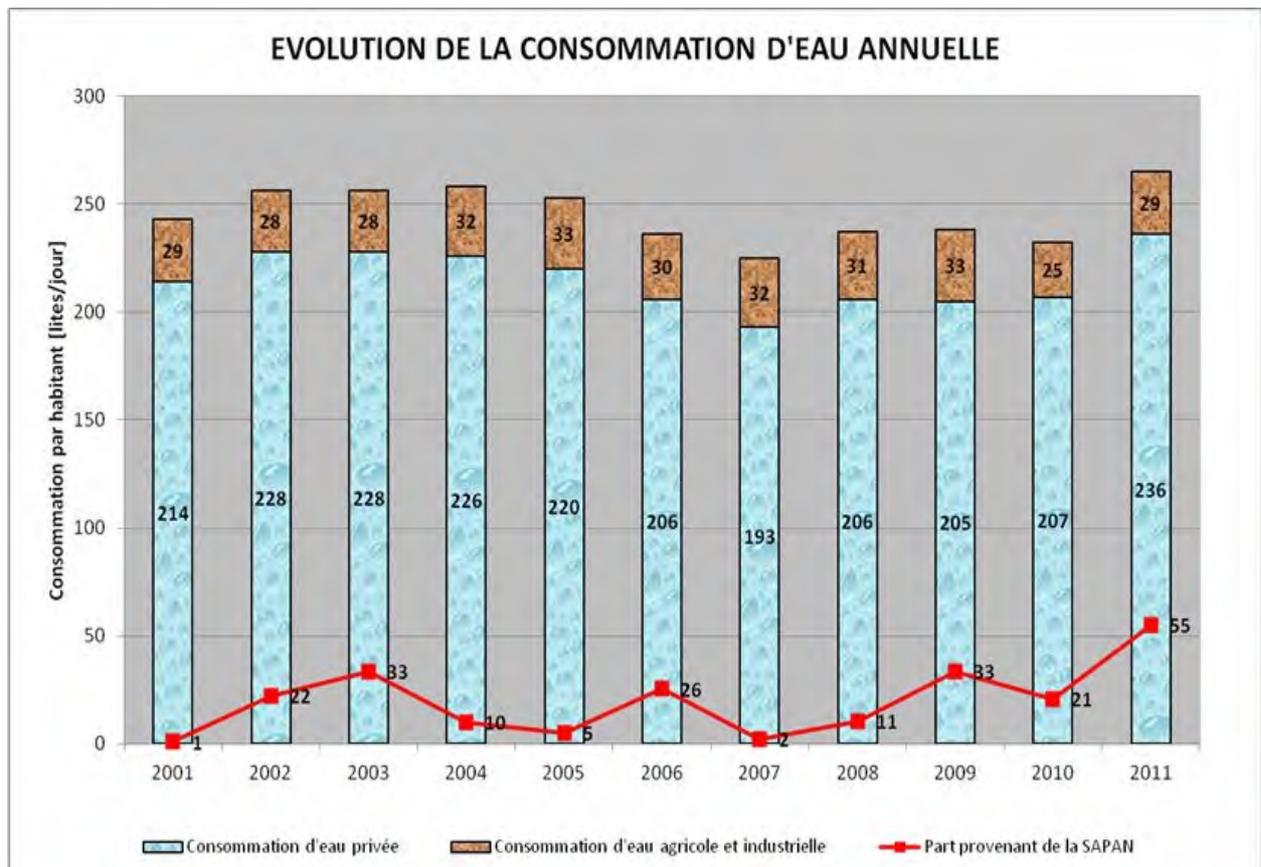
$$\text{en 2010} \quad \frac{880'489 \text{ m}^3}{11'661 \times 365} = 207 \text{ litres/jour}$$

Consommation par habitant en tenant compte de l'eau de production agricole et industrielle:

$$\text{en 2011} \quad \frac{1'141'860 \text{ m}^3}{11'794 \times 365} = 265 \text{ litres/jour}$$

$$\text{en 2010} \quad \frac{990'207 \text{ m}^3}{11'661 \times 365} = 232 \text{ litres/jour}$$

Remarque: En 2011, sur les 1'148'610 m³ d'eau vendus, 237'088 m³ provenaient de la SAPAN.



Nous constatons une forte hausse de consommation entre 2010 et 2011. Or, il faut savoir que c'est précisément sur cette période que nous avons procédé au remplacement de l'entier de nos compteurs d'eau (selon préavis n°59) qui, avec l'âge, ont une fâcheuse tendance à sous-compter. Cette tâche s'étant échelonnée depuis mi-2010 sur une période de 8 mois, il est difficile d'attribuer avec certitude à ce seul événement la hausse de la consommation d'eau calculée durant l'année 2011. Ce n'est que l'année prochaine qu'il nous sera possible d'affirmer de manière précise les raisons de cette évolution ainsi que la part véritablement imputable aux nouveaux compteurs d'eau.

Piscines et plage communale

Durant l'année 2011, nos collaborateurs du service des eaux ont procédé aux prélèvements d'échantillons d'eau de différentes piscines et plages pour analyse par le laboratoire cantonal.

Le nombre de prélèvements effectués est le suivant:

- 8 à la piscine scolaire des Perrerets. La qualité de l'eau est conforme aux prescriptions légales;
- 9 à la piscine de la clinique de la Lignière;
- 9 au jacuzzi de la clinique de la Lignière;
- 8 au jacuzzi du fitness Atlantide;
- 3 à la piscine du chemin des Laurelles n° 17;
- 3 à la piscine du Domaine des Pins;
- 3 à la piscine des Résidences "Les Grands-Champs";
- 2 à la plage communale au lieu-dit "La Falaise". L'eau a obtenu deux fois la note A, la notation allant de A (eau de bonne qualité) à D (eau de mauvaise qualité)
- 2 à la future plage communale au lieu-dit "Sous La Lignière". L'eau a obtenu deux fois la note A.

En outre, un faucardage des algues a été réalisé à la plage de la Falaise au cours de l'été.

L'année 2011 a également été marquée par quelques travaux visant à rendre notre plage plus accueillante et plus sûre pour nos citoyens. En effet, nous avons procédé aux travaux suivants:

- installation de 3 panneaux affichant la "charte d'utilisation" du site afin d'inciter les utilisateurs à la prudence et au respect mutuel;
- mise en place de 3 blocs de poubelles à tri comprenant des compartiments pour le PET, l'aluminium le verre vide et les incinérables;
- délimitation claire de la zone de baignade par des bouées. La navigation est interdite dans cette zone;
- mise en place de signalisation interdisant les plongeurs depuis les pontons et rendant attentif aux marches glissantes;
- adaptation du ponton pour l'amarrage des bateaux.

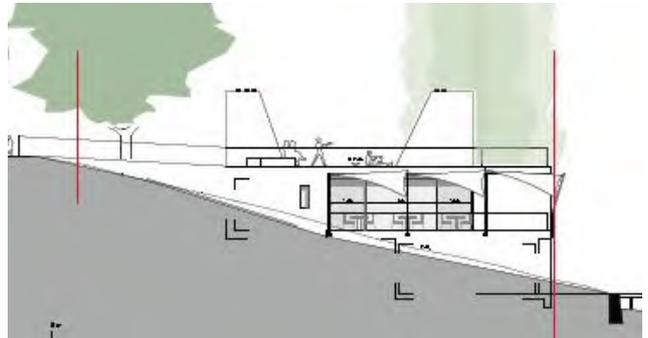
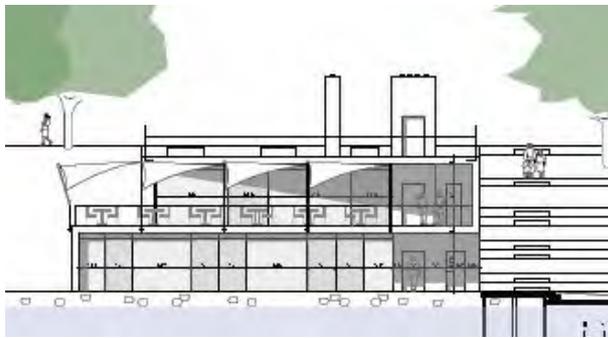




Ile de baignade

Le groupement mandaté pour l'étude du projet d'île de baignade en 2009 a poursuivi son travail. Au début de l'année 2011, un avant-projet d'île de baignade a été présenté aux divers services cantonaux afin d'obtenir une prise de position du canton sur le projet. Suite à cette séance les instances cantonales ont confirmé leur frilosité concernant la réalisation d'une île avec un remblayage dans le lac.

Ainsi, dans le but de respecter l'article 39 de loi fédérale sur la protection des eaux, la variante d'île de baignade a évolué pour aboutir à une plateforme permettant l'accès à une zone de baignade. En effet, seul un intérêt public prépondérant aurait permis le remblayage dans le lac. Selon les différents services cantonaux, cette condition n'était pas respectée dans le cadre de la réalisation d'une île de détente. Finalement, afin d'éviter de voir le dossier bloqué par les instances cantonales et d'un commun accord, l'alternative d'une plateforme avec un ponton d'accès est en cours d'étude. Elle fera l'objet d'une mise à l'enquête publique courant 2012.



Forêts communales - plantations

- Cette année, les travaux d'entretien de nos forêts se sont à nouveau déroulés dans les bois de Malagny, au bord de la route Suisse et de l'avenue du Mont-Blanc;
- expertise de plusieurs tilleuls situés sur la parcelle n°164 au lieu-dit "Bochet-Dessous" (terrain du buggy-club). Suite à cette expertise, nous avons dû procéder à l'abattage de deux arbres qui présentaient un risque pour la sécurité publique;
- travaux d'entretien des forêts protectrices au "lieu-dit "Pont Charbonnier";
- plantation d'un nouveau chêne à Montoly;
- remplacement de graminées par des arbustes à fleurs le long de la rue de la Gare;
- Réfection complète de l'écusson communal ornant le giratoire du "Borgeaud".

Feu bactérien

Au mois d'avril, le service cantonal de l'agriculture nous a demandé de procéder à l'arrachage de 10 plantes en divers emplacements du territoire communal. Ces plantes (*cotoneaster salicifolius* et *cotoneaster watereri*) sont très sensibles au feu bactérien et doivent être éradiquées.

De plus, durant l'été, notre service des espaces verts a procédé aux traditionnels contrôles dans les périmètres fixés par le service cantonal et n'a trouvé aucune plante suspecte dans les secteurs sensibles attribués.

Finalement, au mois de novembre, nous avons encore demandé à 9 autres propriétaires d'arracher des plantes sensibles qui se trouvaient sur leur parcelle.

Cimetière

Au cours de l'année 2011, le cimetière a enregistré 9 inhumations et 14 poses de cendres. En outre, 28 cérémonies d'adieu ont eu lieu dans les églises de notre ville. En sus, l'entretien courant a été assuré par nos équipes des espaces verts.

De plus, l'année 2011 a permis de procéder à toutes les formalités administratives liées à la future désaffectation du cimetière (préavis municipal n°103) et au chiffrage détaillé du coût de ces travaux. Ceux-ci seront réalisés dans le courant du 1^{er} semestre 2012.

Véhicules et machines de voirie & espaces verts

Nouvelles acquisitions

- achat d'une pilonneuse pour damer les fouilles ;
- achat d'une affûteuse pour l'atelier bois;
- remplacement de l'installation de nettoyage à haute pression;
- remplacement du rouleau compresseur;
- achat d'un engin de brossage-tamisage Verti-Top 5000 pour l'entretien des deux terrains synthétiques du centre sportif "En Bord".

Places de jeux

- installation d'une table de ping-pong et d'une table de pic-nic à Montoly pour les activités du centre de loisirs CRL;
- les places de jeux font l'objet d'un suivi régulier par notre service de voirie. Les défauts constatés sont immédiatement réparés.

Places de sports

- mise aux normes de l'association suisse de football (ASF) de l'éclairage du terrain B en gazon naturel au centre sportif "En Bord". Ce terrain est désormais homologué pour des équipes de 1^{ère} ligue;
- installation d'un nouveau parc à vélos à proximité du nouveau terrain synthétique du centre sportif "En Bord";
- à partir du 25 novembre 2011, ouverture de la patinoire mobile pour une durée de 14 semaines sur l'un des terrains de sports extérieurs du collège de Grand-Champ. Le succès de cette installation ne se dément pas et elle est en passe de devenir un événement incontournable de la vie locale glandoise. A tel point qu'un nouveau club de hockey sur glace a vu le jour, le HC Gland dont les équipes ont été baptisées "Les Pingouins Rapides";



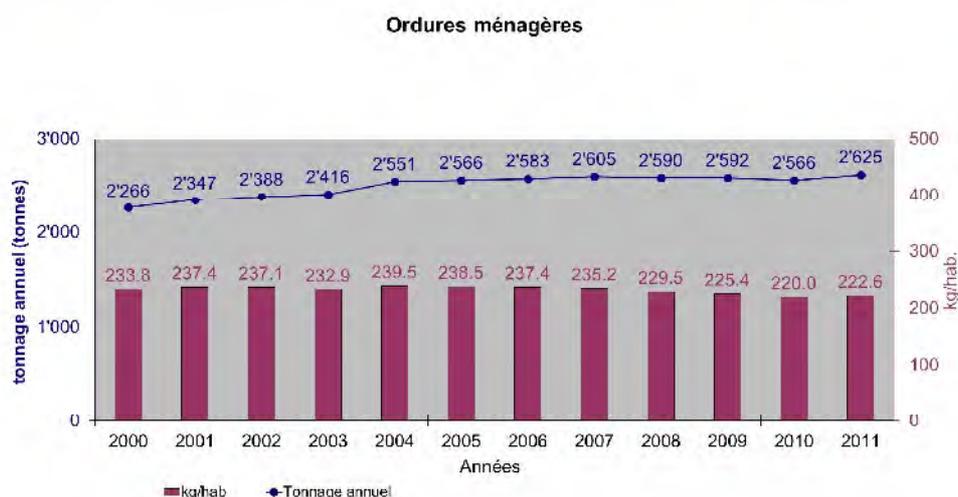
Déchets

Ordures ménagères

La collecte de nos ordures ménagères est effectuée par l'entreprise Reymond Frères SA avec la collaboration d'un homme du service de voirie. Le ramassage a lieu les lundis et jeudis au nord des voies CFF et les mardis et vendredis au sud des voies CFF. Les ordures ménagères sont ensuite acheminées à l'usine d'incinération des Cheneviers à Genève.

2'625 tonnes d'ordures ménagères ont été collectées en 2011, représentant une moyenne annuelle de **222,6 kg par habitant**. Le tonnage par habitant a stoppé sa diminution par rapport aux années précédentes. Il reste cependant inférieur à l'année 2009. De nouvelles mesures seront probablement nécessaires pour s'assurer que les citoyens poursuivent leurs efforts de tri des déchets afin de réduire le poids, le coût ainsi que la charge sur l'environnement.

Pour la collecte, le transport et l'incinération des ordures ménagères, le coût total annuel s'est élevé à 1'021'592 francs, ceci sans tenir compte de la mise à disposition d'un homme du service de la voirie pour la collecte. Ce chiffre est en hausse d'environ fr. 75'000.- par rapport à l'année dernière, du fait de l'augmentation du prix de la taxe d'incinération d'environ 9%.



Evolution du tonnage annuel en kg par habitant						
2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
238kg/hab.	237kg/hab.	235kg/hab.	229kg/hab.	225kg/hab.	220kg/hab.	223kg/hab.

Déchèterie et places de quartier

Six places de quartier (ou éco-points) sont réparties sur le territoire communal afin de répondre au besoin de proximité de nos citoyens pour y déposer certains déchets recyclables. On peut en particulier y déposer le verre vide, les huiles et les déchets ménagers compostables (hormis les gazons, feuilles et branchages qui sont à amener directement à la déchèterie).

A la déchèterie, les déchets admis sont: déchets compostables et branchages, verre, papier et carton, métaux, huiles minérales et végétales, PET, vêtements usagés, déchets encombrants, déchets en bois, plastiques, capsules "Nespresso", pneus, frigos, piles, appareils électroménagers, matériel informatique, téléviseurs, appareils et jouets à composants électriques et électroniques ainsi que divers déchets spéciaux de ménages (résidus de peintures, colles, solvants, batteries, médicaments, etc...).

Une brocante gratuite réservée aux habitants de la Ville est organisée à la déchèterie depuis de nombreuses années en mai et en septembre. Depuis 2008, nous avons été contraints d'édicter des directives afin d'éviter quelques débordements et abus constatés lors des précédentes éditions de cette brocante. Cela a permis à chacun de trouver son bonheur et de donner ainsi une seconde vie à de nombreux objets.

Manifestations publiques

La municipalité, poursuivant sa politique d'incitation au tri des déchets, met régulièrement à disposition de ses citoyens quatre "Eco-points mobiles". Ces "Eco-points mobiles", que la municipalité tient à la disposition de quiconque organise une manifestation d'intérêt public, peuvent être disposés en différents emplacements d'une manifestation afin d'offrir au public la possibilité d'y trier ses déchets, en particulier le PET, l'aluminium et le verre.

Evolution des quantités de déchets récupérés à la déchèterie

	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Déchets verts récoltés à la déchèterie	600 t.	600 t.	800 t.	825 t.	800 t.	850 t.
Déchets encombrants	257 t.	245 t.	238 t.	234 t.	254 t.	279 t.
Plastiques	60 t.	63 t.	71 t.	65 t.	73 t.	71 t.
Papier, cartons ⁽¹⁾	548 t.	609 t.	642 t.	623 t.	639 t.	657 t.
Bois	142 t.	246 t.	243 t.	258 t.	294 t.	299 t.
Métaux	94 t.	111 t.	109 t.	100 t.	101 t.	104 t.
Cailloux	80 m ³	97 m ³	92 m ³	109 m ³	141m ³	137 m ³
Huiles minérales et végétales	4 t.	4 t.	5 t.	4 t.	5 t.	5 t.
Verre	341 t.	339 t.	359 t.	365 t.	358 t.	352 t.
PET	18 t.	22 t.	21 t.	22 t.	25 t.	25 t.
Appareils ⁽²⁾ électromén. + frigos	351 pces 13 t.	399 pces 20 t.	36 t.	44 t.	50 t.	48 t.
TV - appareils électroniques	184 palettes	210 palettes soit 56 t.	204 palettes soit 53 t.	206 palettes soit 55 t.	245 palettes soit 62 t.	264 palettes soit 66 t.
Déchets spéciaux ménagers	---	12 t.	13 t.	11 t.	11 t.	13 t.
Habits	24 t.	25 t.	38 t.	37 t.	39 t.	53 t.
Capsules à café	5 t.	5 t.	4 t.	6 t.	7 t.	9 t.

⁽¹⁾ Ce tonnage comprend la collecte effectuée par la section du FC Gland Vétérans (84 t. en 2011)

⁽²⁾ Depuis 2008, les gros appareils électroménagers (frigos, cuisinières,...) qui étaient jusqu'alors comptabilisés en nombre de pièces, sont désormais englobés dans le tonnage indiqué.

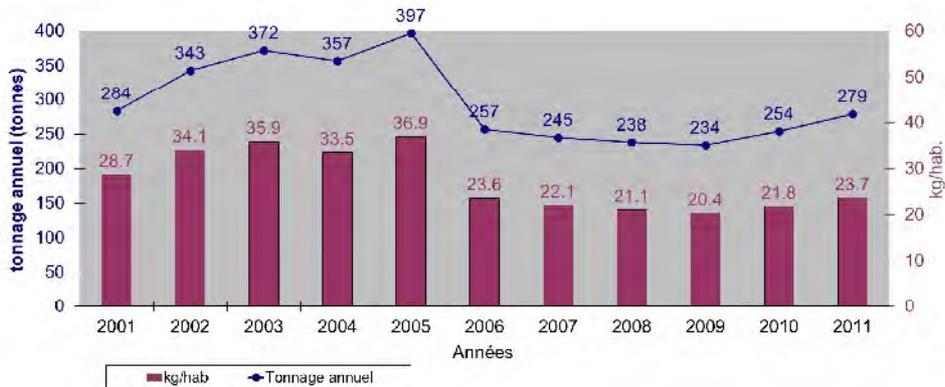
Chiffres clés

	2008	2009	2010	2011
Nombre moyen d'habitants :	11'287 hab.	11'498 hab.	11'661 hab.	11'794 hab.
Quantité d'ordures ménagères récoltées:	2'590 tonnes	2'592 tonnes	2'566 tonnes	2'625 tonnes

Quantité de déchets encombrants récoltés	238 tonnes	234 tonnes	254 tonnes	279 tonnes
Quantité totale de déchets incinérables récupérés (ordures ménagères + déchets encombrants)	2'828 tonnes	2'826 tonnes	2'820 tonnes	2'904 tonnes
Quantité totale de déchets recyclés récupérés (non compris les encombrants)	2'394 tonnes	2'415 tonnes	2'464 tonnes	2'549 tonnes
Taux de recyclage pour la Ville de Gland	45,84 %	46,08 %	46,63 %	46,74 %
Tonnage annuel d'ordures ménagères récolté par habitant	229 kg/hab.	225 kg/hab.	220 kg/hab.	223 kg/hab.
Coût annuel du traitement (récolte + transport + taxes d'élimination) des ordures ménagères par habitant	82,4 frs/hab.	82,8 frs/hab.	80,9 frs/hab.	86,6 frs/hab.
Coût annuel du traitement (récolte + transport + taxes d'élimination) des déchets recyclés par habitant	22,2 frs/hab.	24,3 frs/hab.	21,6 frs/hab.	25,9 frs/hab.

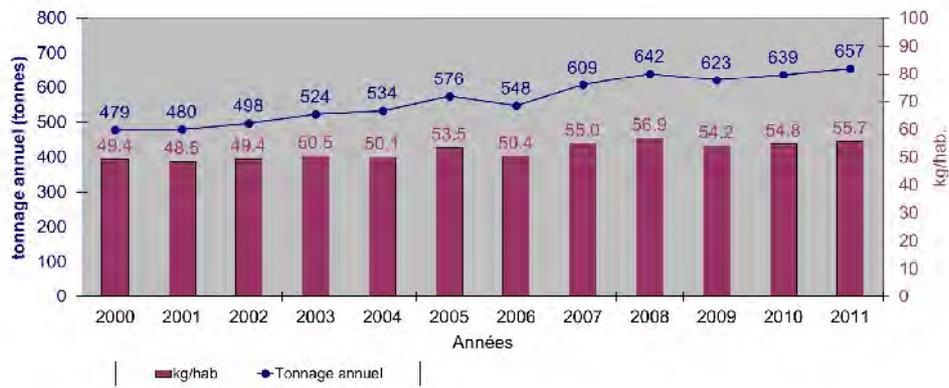
Graphiques

Déchets encombrants

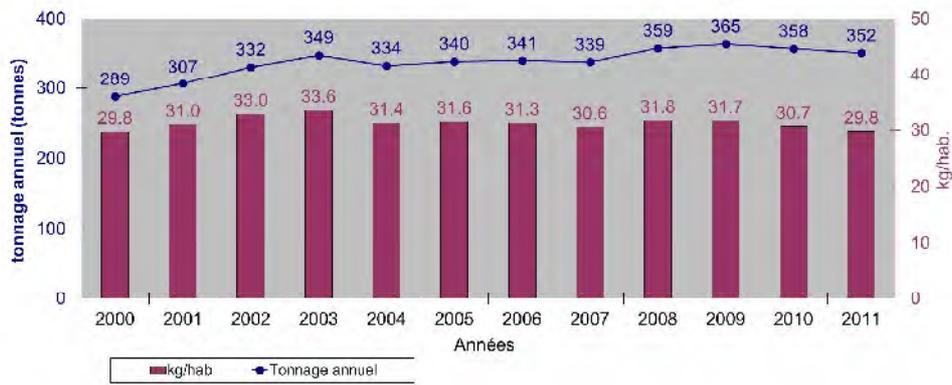


Remarque: en 2006, introduction de la benne à bois à la déchèterie

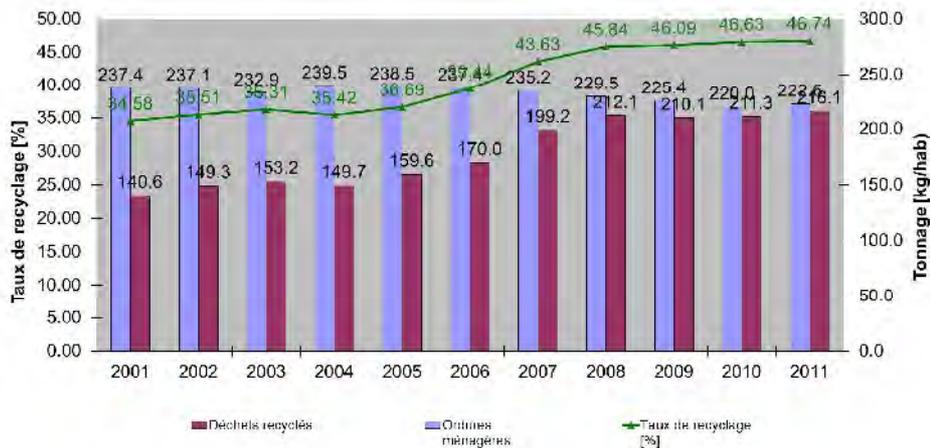
Papiers/Cartons



Verres



Déchets collectés par habitant et taux de recyclage



LA COMMUNE EN CHIFFRES

Superficie	830 ha
Surface viticole	47 ha
Surface agricole	300 ha
Surface forestière	113 ha
Surface des forêts communales à Gland	11 ha
Surface des forêts communales hors de Gland	5 ha
Surface de tonte des terrains engazonnés	160'000 m ²
Altitude	de 372 à 477 m
Longueur du rivage	4 km
Longueur du réseau routier communal	41 km
Longueur des cheminements piétonniers	5 km
Longueur du réseau d'eau	58 km
Longueur du réseau d'eaux claires (sans drainage)	36 km
Longueur du réseau d'eaux usées (sans les collecteurs APEC)	26 km
Valeurs incendie des bâtiments communaux	168 Mio frs.
Nombre de bornes hydrantes défense incendie	257
Nombre d'arbres communaux (rues – places)	637

ECOLE - ACCUEIL ENFANCE - JEUNESSE

Etablissement primaire



Nommée par le conseil d'Etat en qualité de directrice de l'établissement, Mme Valérie Merino de Tiedra est entrée en fonction le 1^{er} janvier 2011. D'emblée, elle a noué des liens avec les autorités locales et le personnel communal lié à l'exploitation de cet établissement.

En effet, l'entretien des bâtiments, le transport des écoliers (pour se rendre en classe, à la piscine ou à la bibliothèque), les devoirs surveillés et la sécurité sont d'importants sujets auxquels il est nécessaire de consacrer du temps et de réfléchir ensemble.

Effectif au 31 décembre 2011

	Nbre d'élèves	Nbre de classes
Classes CIN	271	14
Classes CYP1	251	13
Classes CYP2	269	14
Totaux	803	42
Classes de développement	12	1

Répartition des locaux

Collèges	CIN (école enfantine)	CYP1 (1 ^{ère} et 2 ^{ème} primaire)	CYP2 (3 ^{ème} et 4 ^{ème} primaire)	REP (classe de ressources primaires)
Mauverney	8	7	7	-
CS Perrerets	6	6	7	1
Totaux	14	13	14	1

A la demande de la municipalité, les deux classes de la Dôle ont été rapatriées au centre scolaire Les Perrerets.

Direction - Corps enseignant

Conseil de direction

Mme	Valérie Merino de Tiedra	directrice
Mme	Nadine Paquier	doyenne
Mme	Séverine Baud	doyenne
Mme	Loyse Noverraz Lopez	doyenne

Conseil d'établissement

Pour la législature 2011 - 2016, l'établissement primaire sera représenté par :

Mme	Valérie Merino de Tiedra	directrice
Mme	Nadine Paquier	doyenne
Mme	Marie-Claire Gilliéron	enseignante

Activités culturelles

Tous les élèves ont pu assister au spectacle intitulé « Robinator Cruzoïde ».

Animations diverses

Fréquentation soutenue de la patinoire, nettoyage de printemps en collaboration avec la voirie.
Prévention : animation info déchet au CYP1 et info énergie au CYP2.

Bibliothèque

Contes de Noël pour le CIN, exposition « Entre les pages », rallye-francophonie.

Camps

Peu de camps sont organisés au primaire. En 2011, il y en a eu sept. La somme allouée par la commune est aussi utilisée pour subventionner les transports des courses d'école et des sorties CE (connaissance de l'environnement : science, histoire) ou culturelles (musées).

Fête du Chêne

Le cortège, dont le thème était « Voyage autour du monde » a eu lieu le jeudi 30 juin 2011. Les classes ont défilé dans les rues et une fête populaire a suivi cet événement.

Pause-Déj

<p>Buts</p>	<p>Répondre aux besoins d'accueil de midi pour les enfants scolarisés à Gland, dans les classes CIN (enfantines) et CYP 1 et 2 (1^{ère} primaire à 4^{ème} primaire)</p>
<p>Lieu d'accueil</p>	<p>Les restaurants scolaires « Pause-Déj » se situent :</p> <p>Au collège des Perrerets où les enfants scolarisés aux Perrerets sont accueillis. Cette structure se trouve dans le bâtiment E, au rez-inférieur et accueille 48 enfants. 4 animatrices encadrent les enfants.</p> <p>Au collège de Mauverney où les enfants de Mauverney sont accueillis. Cette structure se trouve dans le bâtiment A, au rez-de-chaussée et accueille 48 enfants. 4 animatrices encadrent les enfants.</p> <p>Au collège de Grand-Champ où les enfants de Mauverney et des Perrerets en CYP2 sont accueillis. Cette structure se trouve au rez-supérieur de la cantine scolaire. Jusqu'au 30.09.2011, elle accueillait 24 enfants encadrés par 2 animatrices. Dès 01.10.2011, elle peut accueillir 36 enfants encadrés par 3 animatrices.</p>
<p>Trajet</p>	<p>Les enfants sont pris en charge dès leur sortie de l'école.</p> <p>Les enfants scolarisés aux Perrerets et à Mauverney se rendent directement à la Pause-Déj et doivent s'annoncer auprès de l'animateur.</p> <p>Les enfants scolarisés aux Perrerets en CYP2 se rendent à la Pause-Déj des Perrerets, s'annoncent auprès de l'animateur et sont accompagnés à pied jusqu'à Grand-Champ.</p> <p>Les enfants scolarisés à Mauverney en CYP2 se rendent à la Pause-Déj de Mauverney, s'annoncent auprès de l'animateur et sont transférés en mini-bus jusqu'à Grand-Champ.</p>
<p>Prestations</p>	<p>Pendant les périodes scolaires lundi – mardi – jeudi – vendredi de 11h50 à 13h25. Fermé le mercredi et pendant les vacances scolaires.</p> <p>Accueil et encadrement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - coordination professionnalisée parents - écoles - Pause-Déj. - préparation des repas par le DSR, puis transportés par bus sur les lieux d'accueil - des animations variées sont proposées <p>La proposition de bricolages est toujours très attractive et appréciée des enfants. Ils disposent également d'un choix très attrayant de jeux de société, d'un coin lecture, de barbies-poupées, de jeux de constructions (Kneex – légo) et playmobiles.</p> <p>En outre, des activités récréatives sont proposées à l'extérieur ou dans la salle de gymnastique.</p>
<p>Prix</p>	<p>Fr. 15.- par jour et par enfant, pour un accueil régulier (jusqu'au 30.06.2011) Fr. 16.- par jour et par enfant, pour un accueil régulier dès la rentrée août 2011. Fr. 20.- par jour et par enfant, pour un dépannage.</p>

Le personnel d'encadrement

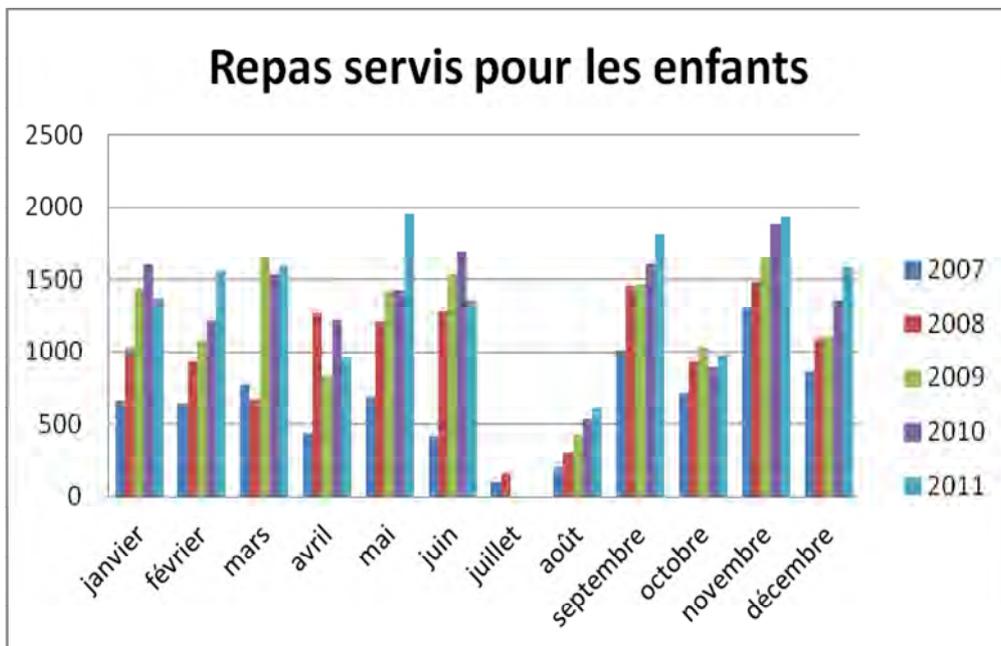
L'équipe se compose comme suit :

- une coordinatrice-responsable des trois lieux d'accueil, Mme Nathalie Tardy, qui effectue les tâches administratives suivantes :
 - gestion des inscriptions
 - organisation des trajets (Grand Champ)
 - direction du personnel d'encadrement
 - établissement des factures
- et 12 auxiliaires (5 à Mauverney, 4 aux Perreretts et 3 à Grand-Champ).

La coordinatrice est la personne de référence à l'égard des parents ou de l'école et elle assure les remplacements en cas de maladie ou d'accident d'une auxiliaire.

Fréquentation

Interprétation du tableau : il faut tenir compte des vacances dans la comparaison des fluctuations mensuelles.



Etablissement secondaire

Introduction de la direction

Une certaine stabilité chiffrée s'est établie à l'établissement secondaire de Gland. Avec environ 725 élèves et 40 classes, nous atteignons notre vitesse de croisière. L'accroissement de la population de notre ville ne se répercute pas – encore – sur les effectifs de notre établissement : 145 élèves en moyenne pour chacun des 5 niveaux que nous accueillons.

Du côté des bâtiments, l'organisation retenue est la suivante :

- Les classes CYT5, CYT6, 7^{ème} et DES affiliées sont basées (sauf 1 ou 2 classe/s de 7^{ème}) à Grand Champ où se trouvent le secrétariat, la direction et l'infirmier scolaire. Sauf circonstances exceptionnelles, nos élèves du cycle de transition ont tous leurs cours à Grand Champ.
- Les classes de 8^{ème} et 9^{ème} et DES affiliées sont basées (avec 1 ou 2 classe/s de 7^{ème}) aux Tuillières où se trouvent également la doyenne responsable de ce bâtiment, l'orientation scolaire et le service des PPLS.

Conseil d'établissement

Pour la législature 2011 - 2016, l'établissement secondaire sera représenté par :

M.	Jean Delacretaz	directeur
M.	Bertrand Pasche	enseignant
M.	Abdelkrim Rabet	enseignant

Organisation

Année scolaire 2010/2011

CYT 5+CYT 6	13 classes	281 élèves	37.4 %
VS	9 classes	185 élèves	24.6 %
VSG	8 classes	151 élèves	20.0 %
VSO	7 classes	106 élèves	14.0 %
DES	3 classes	29 élèves	4.0 %
	40 classes	752 élèves	

Année scolaire 2011/2012

CYT 5+CYT 6	13 classes	273 élèves	37.6 %
VS	9 classes	185 élèves	25.4 %
VSG	8 classes	135 élèves	18.6 %
VSO	7 classes	105 élèves	14.4 %
DES	3 classes	29 élèves	4.0 %
	40 classes	727 élèves	

Elèves

Provenance des élèves

	Établissement	Développement	Dérogations	Total
Bassins		4		4
Begnins		2		2
Burtigny		1		1
Gland	696	20		716
Le Vaud		1		1
Vich		1		1
	696	29		725

1 élève de Gland est scolarisé à Nyon et
1 élève de Gland est scolarisé à Rolle

Secrétariat

Mme Francine Menoud	Responsable du secrétariat (100 %)
Mme Line Esposito	Secrétaire à temps partiel (50 %)
Mme Marie-Thérèse Ramseyer	Secrétaire à temps partiel (55 %)
Mme Christelle Küffer	Secrétaire à temps partiel (40%)

Camps

L'encadrement et la participation aux divers camps se sont très bien déroulés. Nous avons également pu répondre aux critères jeunesse & sport demandés par la commune afin de respecter les budgets.

Semaine du 14 au 18 mars 2011

Genre	lieu	CLASSE	
Camp de ski	La Lenk	7O/3	Mme Horwath
		7G/2	Mme Tièche
		7B/1	Mme El Abshihy
		7B/3	M. Taverney
		DES2	Mme Ferro
		7B/2	Mme Sieber
	Les Diablerets	7O/2	M. Macchi
		7G/1	M. Creteigny
		7 VSB/3	Mme Douville-Brand
		Siviez	7O/1
		7B/2	M. Kraft

GENRE	LIEU	CLASSE	
Voyages d'étude	Berlin	9G/1	Mme Schmutz
		9G/3	M. Pasche
		9B/2	Mme Glauser-Lalive
	Florence	9O/2	M. Barkhordarian
		9B/3	M. Najem
		Lyon	9G/2

Semaine du 2 au 6 mai 2011

GENRE	LIEU	CLASSE	
Voyages d'étude	Leukerbad	DES 3	M. Kryvian
		8O/1	Mme Wullschlerger
		8O/2	M. Saffe
	Paris	9O/1	M. Mouron
	Lyon	9B/1	M. Rabet

Semaine du 2/3 mai au 10 mai 2011

GENRE	LIEU	CLASSE		
Echanges linguistiques	Stuttgart	8G/1	Mme Bujard	
		8G/2	Mme North-Valley	
		8B/1	Mme El Abshihy	
	Freiburg	8B/2	Mme Sieber	
		8B/3	Mme Douville-Brand	
		Karlsruhe	8G/3	Mme Keller

Semaine du 10 au 14 octobre 2011

GENRE	LIEU	CLASSE	
Camps sportifs	La Lenk	CYT 5/1	M. Noverraz
		CYT 5/4	Mme Stegmüller
		DES/1	Mme Salzmänn
	Leysin	CYT 5/2	Mme Schneider
		CYT 5/6	Mme Fontana
		Champéry	CYT 5/3
	CYT 5/5		Mme Martins-Reis

Semaine du 10 au 14 octobre 2011

GENRE	LIEU	CLASSE	
Echange linguistique	Freiburg-im-Breisgau	8B/3	Mme Sieber-Rebouillat

Sports facultatifs

Les cours facultatifs de sport ont connu un bel engouement durant cette année 2011. Il y a toujours une dizaine d'élèves qui participent à chacun des cours ouverts. Rares sont les cours qui n'ont pu être organisés faute de participants. Seule ombre au tableau, le cours de snowboard a dû être annulé en raison des mauvaises conditions météorologiques et du manque de neige.

Un nouveau sport est apparu dans la grille de l'année scolaire 2011-2012, le Muay Thaï. Cet art martial d'origine thaïlandaise a recueilli beaucoup d'inscriptions de nos élèves.

Activités culturelles, manifestations diverses

2011 n'aura pas échappé à la règle et se sera révélée une année riche en sorties culturelles pour les élèves de l'Etablissement Secondaire de Gland. Alors que certaines sorties sont désormais des classiques, d'autres auront permis de surprendre élèves et, parfois, enseignants. Les musées auront été en 2011 une destination de choix de plusieurs classes, mais d'autres lieux plus insolites ont aussi accueillis nos élèves.

Petit inventaire... à la Prévert !

- Semaine du goût : atelier chocolat
- Visite de l'usine Tridel à Lausanne
- Visite au musée de l'Art Brut à Lausanne
- Visite au musée d'histoires naturelles à Genève : exposition sur les volcans.
- Visite de l'Alimentarium à Vevey pour l'ensemble des classes de 6^{ème} année et DES2
- Découverte du musée des inventions à Lausanne
- Découverte de la bibliothèque universitaire de Dorigny
- Visite du musée historique de Lausanne et de l'exposition « fashion victime »
- Visite du Zoo de la Garenne pour toutes les classes de 5^{ème} année et DES1
- Visite d'entreprises lors des activités hors-cadre pour les classes de 6^{ème} année et DES2
- Visite de l'UNIL lors d'une journée « portes ouvertes »
- Visite de l'EPFL lors d'une journée « portes ouvertes »

Les classes auront donc eu largement l'occasion de quitter les murs de Grand Champ et des Tuillières afin de découvrir qu'il n'y a pas qu'à l'école que l'on peut s'enrichir de connaissances.

Conseil des délégués

Comme les années précédentes, divers projets ont été reconduits en marge de notre travail d'écoute auprès de nos élèves. Nous nous rendons compte que ces derniers valorisent l'esprit d'appartenance à notre établissement scolaire.

- La journée spéciale : cette année toute en couleurs et en mouvements
- Parution d'une nouvelle édition, entièrement colorée, du Year Book
- Organisation de deux spectacles des Jeunes Talents. 3e édition du spectacle qui offre une scène à tous les élèves désireux de montrer leurs talents artistiques à un public toujours plus nombreux. Pour la première fois, nous avons été contraints de planifier une soirée supplémentaire afin de permettre aux très nombreux spectateurs de venir applaudir nos jeunes élèves artistes.

Service de la santé scolaire

La fréquence des consultations des élèves chez l'infirmière scolaire a continué sa progression en début d'année 2011. Preuve que l'infirmière a sa place dans l'établissement et qu'une relation de confiance s'est établie, aussi bien avec les élèves qu'avec le corps enseignant et la direction.

Les activités habituelles du service de santé, vaccinations, informations de santé dans les classes, gestion des pharmacies scolaires et de camps ont été menées avec un rythme soutenu. En effet, l'augmentation des visites d'élèves et la complexité des situations rendent parfois la tâche difficile à l'infirmière scolaire, de mener à bien toutes les activités prévues dans son cahier des charges.

Promotion de la santé

Le « groupe santé » de l'établissement reconduit plusieurs projets année après année :

- ❖ L'association « Action-Innocence » spécialisée dans la lutte contre la pédophilie et les abus sexuels sur internet, intervient dans les classes de 5^{ème} et 7^{ème} année.
- ❖ Pour favoriser le climat d'établissement, différentes actions ont été organisées par le groupe des délégués : le « Year Book », une journée à thème et une soirée des « talents ».

Nouveaux projets et actions au programme :

- ❖ Le programme cantonal prioritaire de promotion de l'exercice physique et d'une alimentation équilibrée a été mis en route. Un état des lieux a été établi, énumérant tout ce qui existe déjà dans l'établissement en relation avec ce programme. Quelques projets ont été définis comme prioritaires. Cependant, par manque de temps, ils ont été reportés. Une rencontre avec Mme Girod, Municipale a permis également d'aborder le sujet de la cantine ainsi que d'autres thèmes liés à la santé des élèves.
- ❖ Une conférence du Dr Laget, psychiatre, a été proposée au corps enseignant, sur le sujet de « l'absentéisme et le refus scolaire anxieux à l'école ».
- ❖ Une autre conférence a été donnée par le Dr Mally, médecin scolaire, lors de la soirée des parents des 7èmes, sur le thème de « l'impact des écrans sur le sommeil des adolescents ».
- ❖ Enfin, un cours de premiers secours a été organisé à l'attention des collaborateurs de l'établissement. Le taux de participation a été important et la satisfaction générale.

Conseil d'établissement

Composition et but du conseil

Le conseil d'établissement, se compose de 24 membres issus à parts égales de :

- Représentants des autorités communales. L'un d'entre eux assume la présidence.
- Parents d'élèves fréquentant les établissements
- Représentants des milieux et des organisations concernés par la vie des établissements
- Représentants des professionnels actifs au sein des établissements.

Il concourt à l'insertion des établissements scolaires dans la vie locale. Il permet l'échange d'informations et de propositions entre les établissements et les autorités locales, la population et les parents d'élèves.

Jusqu'au 30 juin 2011, le conseil d'établissement compte 22 membres, 2 postes étant vacants :

AUTORITES	
Gérald Cretegnny	syndic
Florence Golaz	municipale
Corinne Hug	conseillère communale Gens de Gland
Claudine Bovet	conseillère communale radicale
Michael Rohrer	conseiller communal socialiste
Jacques Tacheron	conseiller communal libéral
ECOLES	
Guy Ferro	directeur établissement primaire
Jean Delacrétaz	directeur établissement secondaire
Nadine Paquier	doyenne établissement primaire
Marie-Claire Gilliéron	enseignante établissement primaire
Jean-Marc Jatton	enseignant établissement secondaire
Anne Marmillod	enseignante établissement secondaire

SOCIETES CIVILES	
Christine Nussbaum	association glandoise des parents d'élèves
Sandra Richkin	fondation La Ruche
Roberta Balmat	basket club Gland
Patricia Storti	centre de loisirs
Vacant	
Vacant	
PARENTS	
Joëlle Juon	parents - primaire
Sonia Stalder	parents - primaire
Philipp Wagner	parents - primaire
Frédérique Zeggani	parents - secondaire
Samuel Schlapbach	parents - secondaire
Jean Curtet	parents - secondaire

Les séances du conseil d'établissement ont eu lieu les 6 avril et 27 juin 2011.

Sujets abordés, discussions

Camp de ski

L'établissement secondaire change de politique en ce qui concerne l'organisation des camps scolaires, le camp de ski est organisé en 6^{ème} au lieu de la 7^{ème}. Pour passer à la nouvelle politique sans porter préjudice aux 6^{ème} actuelles, la solution est d'organiser en mars 2012 des camps de ski pour les 6^{ème} (nouvelle politique) et les 7^{ème} (politique actuelle). Il y a ainsi 4 camps organisés en 2011 au lieu de 5 et 6 camps organisés en 2012 au lieu de 5.

Transport scolaire : abonnement TUG

Suite au passage de la commune dans la communauté tarifaire Mobilis, l'abonnement passe de frs. 185.- à frs. 405.-. Pour atténuer l'impact financier d'une telle hausse, la municipalité décide d'octroyer une subvention forfaitaire de frs. 125.- par abonnement annuel et de frs. 12.- aux abonnements mensuels.

Une initiative sur la gratuité totale du bus est lancée par des parents d'élèves.

Bâtiment de la Dôle

Il n'y aura plus de classes scolaires à la Dôle. 2 classes supplémentaires sont affectées à l'UAPE, ce qui fait un total de 4 classes.

Etablissement secondaire

Discussion concernant les classes qui terminent à 16h50 : nombre de classes, quel type de classes, incidence sur les activités extrascolaires. Discussion sur la récréation de l'après-midi, dix minutes de récréation semblent un peu justes.

Etablissement primaire

L'horaire est le même pour toutes les classes primaires dès la rentrée. Les appuis scolaires sont intégrés d'une autre façon, il n'y aura plus d'élèves qui partent à 11h00 et d'autres qui restent pour les appuis. Tous finiront à 11h50.

Divers

- Requérants d'asile : pas de problème particulier à signaler depuis leur arrivée.
- Patinoire à Gland : consignes reçues par les enseignants, organisation des sorties, coordination entre l'établissement primaire et secondaire.
- Centre de Loisirs et rencontres : recherche d'un enseignant qui intégrerait le comité de gestion.
- Site de l'établissement secondaire : fonctionnement du site et partage avec d'autres écoles.

- Dentiste scolaire : un nouveau dentiste scolaire est engagé. La caravane dentaire est à nouveau en fonction.
- Restaurant scolaire à Grand Champ : utilisation des tickets repas.
- Sécurité des piétons par rapport aux déplacements des transports publics et individuels.
- Ponctualité des bus.

Commission du conseil d'établissement

Une commission est nommée qui traite du fonctionnement du conseil d'établissement

- rôle du conseil
- fonctionnement et modalités de consultation pour directions et autorités
- améliorations « formelles ».

La commission de travail se compose comme suit :

AUTORITES	
Mme Florence Golaz	municipale
Mme Corinne Hug	
Mme Claudine Bovet	
ECOLES	
Mme Valérie Merino de Tiedra	directrice établissement primaire
M. Jean Delacrétaz	directeur établissement secondaire
SOCIETES CIVILES	
Mme Roberta Balmat	basket Club Gland
Mme Patricia Storti	centre de rencontres et loisirs
PARENTS	
M. Jean Curtet	

Composition du conseil d'établissement à partir du 1^{er} juillet 2011

Le nouveau conseil d'établissement se compose comme suit :

AUTORITES	
Mme Christine Girod	présidente
Mme Florence Golaz	municipale
M. Samuel Freuler	conseillère communale Gens de Gland
Mme Emilie Chitra	conseillère communale radicale
Mme Véronique Villaine	conseiller communal socialiste
M. Cristian Riccio	conseiller communal des Verts
ECOLES	
Mme Valérie Merino de Tiedra	directrice établissement primaire
M. Jean Delacrétaz	directeur établissement secondaire
Mme Nadine Paquier	doyenne établissement primaire
Mme Marie-Claire Gilliéron	enseignante établissement primaire
M. Bertrand Pasche	enseignant établissement secondaire
M. Abdelkrim Rabet	enseignant établissement secondaire
SOCIETES CIVILES	
M. Matthieu Forest	travailleur social de proximité
Mme Alice Garciacano	UAPE Entracte - fondation la Ruche
Mme Roberta Balmat	basket Club Gland
Mme Patricia Storti	centre de rencontres et loisirs
Mme Nathalie Tardy	Pause Déj'
Mme Françoise Pastoris	Paroisse Reformée Gland-Vich-Coinsins
PARENTS	
Mme Corinne Cambarau	parents - primaire
Mme Céline Ulrich	parents - primaire

M. Claude Badan	parents - primaire
Mme Laurence Gloor	parents - secondaire
Mme Eugenia Crescenzo Kummer	parents - secondaire
Mme Béatrice Saxer Brown	parents - secondaire

Le 7 novembre 2011, l'élection de représentants des parents a lieu en présence de Mmes Christine Girod, municipale, Valérie Merino de Tiedra, directrice de l'établissement primaire, Nadine Paquier, doyenne de l'établissement primaire et de M. Jean Delacrétaz, directeur de l'établissement secondaire.

Conseillère école-famille

Si l'on devait définir l'année 2011 au moyen d'une expression, l'on utiliserait celle-ci : « l'arbre a donné ses premiers fruits ». En effet, le rôle de la conseillère est devenu plus connu et par conséquent elle a été davantage sollicitée. En effet, un lien de confiance s'est créé peu à peu avec les enseignants permettant de favoriser le contact pour parler des difficultés rencontrées par leurs élèves ou de la collaboration difficile avec les parents. De plus, la création d'un site internet communal a renforcé la visibilité de cette fonction.

A titre de comparaison, 29 dossiers ont été ouverts en 2010, tandis qu'il y eut 43 nouveaux dossiers en 2011.

Changement

Au 31 décembre a pris fin la collaboration entre l'Etablissement scolaire de Genolier et environs et la Conseillère Ecole-Famille.

Avec l'entrée en fonction de Mme Merino de Tiedra, directrice de l'établissement primaire, la structure et le rythme des rencontres de l'équipe pluridisciplinaire ont été modifiés. Dorénavant, c'est l'enseignant qui présente la situation de son élève en difficulté et soumet ses questionnements.

Travailleurs sociaux en milieu scolaire de Suisse romande

En mars, eut lieu la troisième rencontre des travailleurs sociaux en milieu scolaire de Suisse romande. Ces rencontres ont comme objectif de découvrir les activités du travailleur social en milieu scolaire selon l'établissement scolaire où il travaille, d'enrichir ses pratiques et de faire connaître les différentes facettes de notre fonction à ses partenaires de l'école.

Réseau-ados

La conseillère participe aux rencontres entre les professionnels de la région qui accompagnent les adolescents.

Réseau Jeunesse

Depuis le mois de juillet, ce réseau est présidé par Mme Christine Girod, municipale. Son objectif est que les professionnels en contact avec les jeunes s'informent des activités mises en place, abordent les difficultés et les besoins des jeunes et conçoivent de nouveaux projets les concernant.

Commission d'Intégration

La conseillère Ecole-Famille est engagée au sein de ladite commission et lors de la Fête multiculturelle.

Accompagnement aux devoirs en faveur des élèves allophones

Ce projet a été reconduit pour l'année scolaire 2011-2012. Malheureusement, l'essor escompté n'a pas eu lieu. Seuls deux élèves bénéficient actuellement de ce soutien. Le groupe de travail va se réunir pour en analyser les causes, mesurer les besoins des élèves allophones et le cas échéant dessiner les contours d'un autre type de soutien.

Diverses conférences et formations

Participation à une journée pédagogique organisée par le groupe-santé de l'établissement primaire. Le sujet était celui des troubles de l'attention. Il y eut différentes conférences et un temps en ateliers.

Présentation de MM. Julien Savary et Paolo Naclerio, deux enseignants de l'établissement primaire, sur la méthodologie d'expression ludo-créative. C'est important de connaître cette manière d'enseigner.

Participation à la conférence du Dr. Laget, psychiatre, concernant le « refus scolaire anxieux ».

Participation à la formation en premiers secours offerte aux enseignants de l'Etablissement secondaire.

Participation à une formation de trois demi-journées proposée par la HEP et organisée au niveau de l'Etablissement secondaire. Cette formation consacrée aux élèves dits « haut potentiel ».

Bibliothèque scolaire et communale

La mission de la bibliothèque est de faire naître et d'entretenir le plaisir de la lecture auprès de toutes les couches de la population. En 2011, la bibliothèque communale et scolaire a enregistré 382 nouvelles inscriptions et le nombre total de lecteurs inscrits à la bibliothèque scolaire et communale est de 3'234.

Prêts et inscriptions

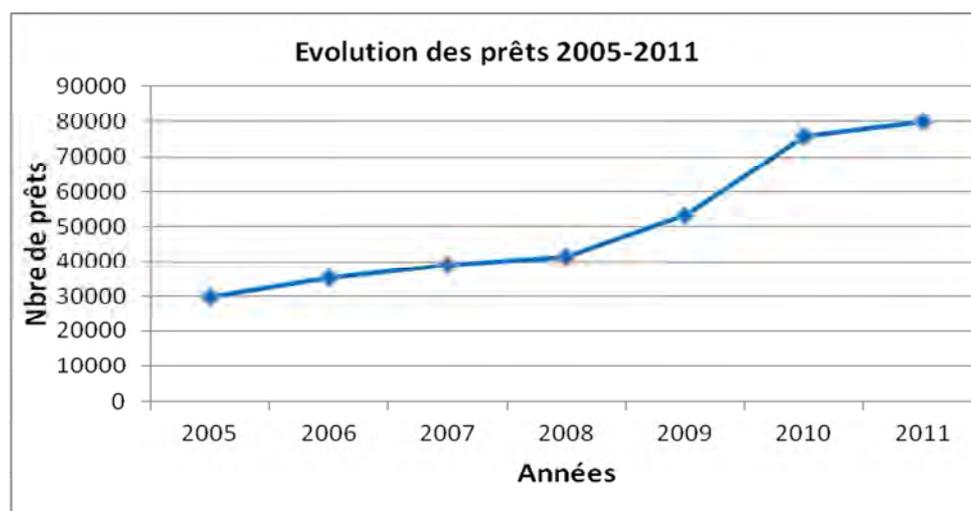
Les adultes ont emprunté 18'742 documents pendant l'année (20'450 en 2010, soit une diminution d'environ 8% en 2010). Ce léger recul s'interprète ainsi : dès 2011, la bibliothèque a inscrit les enfants non scolarisés dès 3 ans, car jusqu'ici les parents empruntaient des livres pour eux sur leur compte adulte; cette nouvelle catégorie de lecteurs a emprunté environ 1'600 livres en 2011.

Les jeunes jusqu'à 18 ans ont emprunté 55'014 documents en 2011 : dont environ 28'000 prêts pour les enfants de 3 à 10 ans et 27'000 prêts pour les enfants de 10 à 18 ans (50'323 en 2010 soit une augmentation d'environ 9%).

Les enseignants ont emprunté 5'528 documents (5'040 en 2010 soit une augmentation d'environ 10% en 2011).

Le nombre total des prêts pour l'année 2011 est de 79'943 documents (75'819 en 2010, soit une augmentation d'environ 5,5% en 2011).

Evolution des prêts depuis 2005



Acquisitions

Durant l'année 2011, la bibliothèque a acquis et mis à disposition des lecteurs 4'325 nouveaux documents (4'580 en 2010).

Pour la section adulte : 1'349 documents.

Répartition selon le type de document : 827 livres en français, 122 livres en langues étrangères, 200 livres en grands caractères, 1 nouveau titre de périodique et environ 175 numéros de revues, 187 articles, 16 CD audio, 13 DVD, 1 jeu.

Pour la section jeunesse : 2'986 documents

Répartition selon le type de document : 1'584 livres en français, 379 livres en langues étrangères, 4 nouveaux titres de périodiques et environ 283 numéros de revues, 549 articles, 29 revues thématiques, 43 CD audio, 32 DVD, 1 jeu et 15 lectures suivies pour les classes.

Le fonds de la bibliothèque s'élève actuellement à environ 36'482 volumes (tous documents confondus, y compris les articles, car bien que faisant partie des numéros de revue, ils font l'objet d'une analyse documentaire qui permet de les retrouver).

Animations

Au cours de l'année 2011, la bibliothèque de Gland a proposé :

Exposition « Entre les Pages »

Créée par l'Institut Jeunesse et médias, association romande de littérature pour l'enfance et la jeunesse (AROLE), cette exposition itinérante est restée pendant un mois dans les locaux de la bibliothèque.

Le public a pu découvrir le travail de création de cinq illustrateurs romands par l'observation de dessins originaux grand format, de vidéos et d'une sélection d'albums.

Lectures à haute voix pour les adultes le samedi matin

Manuela Bezzi, conteuse et lectrice amateur, a offert de son temps pour présenter au public adulte des extraits de textes proposés par les bibliothécaires sur un thème choisi. Quatre séances de lectures ont été organisées pendant l'année 2011; cette animation continuera en 2012.

Après-midi de contes pour les enfants de 4 à 10 ans le mercredi

Les contes organisés en 2010 ayant remporté un franc succès, cette animation est réitérée dorénavant chaque année. Ainsi, en 2011, trois spectacles de contes ont été proposés les mercredis après-midi, suivis d'un goûter. Grâce au conte, les enfants développent leur imaginaire et découvrent la littérature de manière ludique. C'est une ouverture à l'approche de l'écrit, et le lieu idéal pour le découvrir.

Conférence Jean-Michel Olivier

Ecrivain romand, auteur notamment de « L'amour nègre » (Prix Interallié 2010), Jean-Michel Olivier a donné une conférence sur ses ouvrages, l'écriture et le métier d'écrivain. Une vingtaine de lecteurs de la bibliothèque ont apprécié ce moment passionnant et convivial.

Nuit du conte

La nuit du conte en Suisse est un projet commun de l'Institut suisse Jeunesse et Médias et de Bibliomedia Suisse, en collaboration avec l'UNICEF. Chaque année depuis 1990, différents partenaires dans toute la Suisse soutiennent la cohésion et la particularité de la diversité culturelle de notre pays en participant à cet événement national.

En 2011, la bibliothèque communale de Gland a pu participer pour la première fois à cette manifestation grâce à l'augmentation de ses effectifs.

Dans une ambiance chaleureuse et conviviale, l'équipe de la bibliothèque a eu le plaisir de partager la tradition orale avec les 90 personnes présentes. Au vu du grand intérêt manifesté pour cet événement, la Nuit du Conte sera renouvelée dorénavant chaque année.

Opération « Coup de balai »

Juste avant l'été, pour faire redécouvrir des livres de qualité peu empruntés, les bibliothécaires les ont mis en valeur en les présentant de manière différente et plus ludique dans l'espoir qu'ils voyagent sur les plages du monde entier; cette opération a rencontré un grand succès.

Opération « Paquets-surprise »

Pour Noël, l'équipe de la bibliothèque a concocté des paquets-surprise de livres à emporter et à mettre sous le sapin. Quel meilleur moment pour se laisser surprendre et découvrir un style de lecture différent que cette période des fêtes de fin d'année ? 237 paquets-surprise ont trouvé preneur.

«Expositions thématiques »

Pour les jeunes :

- . «Droits de l'enfant », à l'occasion de la journée de l'ONU
- . «SIDA», pour la journée du SIDA
- . «Coupe du monde de rugby 2011»
- . «Japon, séismes et nucléaire», suite à l'accident nucléaire de Fukushima
- . «Semaine de la presse»

Pour les jeunes et les adultes :

- . «11 septembre 2001 : 10 ans déjà»
- . «Mobilité douce», à l'occasion de la Journée de la mobilité
- . «Interculturalité»
- . «L'année internationale de la forêt», proclamée par l'ONU

Pour les adultes :

- . «Jorge Semprun », « Andrée Chedid », « François Nourissier », suite à leur décès.



Restaurant scolaire

En cette année 2011, la fréquentation a été stable. Avec les élèves, les enseignants, la gendarmerie et les collaborateurs de la Ville de Gland, ce sont 61'709 repas qui ont été servis.

Un nouveau cheminement, un passage plus rapide pour les détenteurs d'abonnement, de la sandwicherie sur commande préparée à l'avance permettent une meilleure fluidité. Une déco accueillante, des nombreuses journées à thème font du restaurant scolaire un lieu où il fait bon aller.

Les menus peuvent être consultés ainsi que les animations diverses sur le site du Collège de Grand-Champ : www.esgland.ch.

Nombre global de repas préparés

2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
26'866	36'805	42'025	45'384	49'603	51'813	56'740	61'709

JEUNESSE

Réseau interdisciplinaire jeunesse

Les principaux objectifs du réseau interdisciplinaire jeunesse sont :

- Partager et discuter des actions entreprises dans la commune
- Dégager les thèmes et préoccupations en lien avec la jeunesse et la politique de la jeunesse à Gland
- Travailler sur un thème utile pour les jeunes ou les personnes proposant un encadrement
- Les difficultés rencontrées sont rapportées
- Les actions sont concertées

Jusqu'au 30 juin 2011, le comité du réseau est composé de :

Mme Florence Golaz	Municipale
Mme Nancy Orset	Conseillère école-famille

Mme Mireille Berger	Responsable OPTI-Gland
Mme Joëlle Paladino	Membre du comité CRL (centre de rencontres et de loisirs)
M. David Berjon	Animateur CRL
M. Christian Bovey	Médiateur scolaire (secondaire)
M. Youcef Barkat	Travailleur social de proximité
M. Stéphan Valenta	Responsable police de proximité
Mme Tiziana Yammouni	Secrétaire

Les séances ont eu lieu les 18 février et 27 mai 2011.

Le réseau a partagé et discuté des actions entreprises dans la commune et ailleurs, notamment :

- Le centre de rencontres et loisirs : soirée disco, sorties, après-midi de sport, animation à l'EMS, participation des jeunes à une journée cartons de cœur.
- Le projet skatepark : les jeunes qui avaient lancé l'idée se sont retirés, un nouveau groupe de 4 jeunes s'est formé avec le soutien de l'ancien président des skaters à Gland. Le groupe a étudié plusieurs possibilités de projet. M. Barkat assiste aux séances du groupe de travail.
- Cours Hip-Hop : des jeunes filles continuent à se réunir pour danser ensemble. Elles se sont préparées pour la soirée « jeunes talents » à Grand Champ.
- Fermeture de l'OPTI à Gland. Les classes sont transférées à Morges.
- Projet de marraines et parrains à la gare de Gland : recherche de bénévoles pour faire de la prévention à la gare.
- Discussions sur la prévention avec la gendarmerie. La gendarmerie peut faire, sur demande, des présentations sur les risques des nouvelles technologies et par rapport à la loi.
- Travailleur social de proximité : départ de M. Barkat qui était engagé à 30% à Gland et 70% pour le district de Nyon, Gland désire en effet créer un poste de 60% et engagera ainsi un nouveau travailleur social.
- Réseau adolescents à Nyon. Mme Orset nous donne des informations.
- Projet expérimental : aide aux devoirs par des classes de 7^{ème} ou 8^{ème} aux classes de 5^{ème}.
- Présence des requérants d'asile : craintes et prévention.
- Diagnostic communautaire : des groupes de travail ont bien avancés. Des activités se développent.

Les échanges entre les divers membres sont considérées comme profitables et intéressants.

Dès le 1^{er} juillet 2011, le comité de réseau est composé de :

Mme Christine Girod	Municipale
Mme Florence Golaz	Municipale
Mme Nancy Orset	Conseillère école-famille
Mme Joëlle Paladino	Membre du comité CRL (centre de rencontres et de loisirs)
M. David Berjon	animateur CRL (centre de rencontres et loisirs)
Mme Isabelle Crisinel	Enseignante et animatrice du groupe santé (établ. secondaire)
M. Matthieu Forest	Travailleur social de proximité
M. Stéphan Valenta	Responsable police proximité
Mme Tiziana Yammouni	Secrétaire

Le nouveau réseau s'est réuni le 3 novembre 2011.

Le réseau a partagé et discuté des actions entreprises dans la commune et ailleurs, notamment :

- Le projet skatepark : Une contre-offre a été demandée. Au niveau de la municipalité, le projet suit son cours. M. Forest assiste aux séances du groupe de travail.
- Présence des requérants d'asile : pas de problème à signaler.
- Association qui organise l'ouverture le soir des salles de sport pour les adolescents. Elle monte un groupe, s'occupe de la formation des jeunes moniteurs et les rétribue. Le réseau jeunesse est intéressé.
- Informations sur le centre aéré qui se tiendra à Montoly pendant les 7 semaines des vacances d'été.
- UAPE : un préavis concernant la construction d'une unité d'accueil à Mauverney a été déposé. Dans un deuxième temps, une unité d'accueil ouvrira aussi aux Perrerets.

- Campagne de prévention mise sur pied par la gendarmerie en ce qui concerne les cambriolages à la tombée de la nuit.
- Déprédations et comportements à mettre en place en général pour y mettre un frein. Exemple du CRL.
- Fréquentation du CRL et programme

Centre de rencontres et de loisirs

Présidente	Mme Patricia Storti
Membres actifs	M. Marc Niehaus (école)
	M. Didier Gaudin
	Mme Paladino Joëlle
	Mme Gaëlle Burgin
	Mme Charlotte Galley
Relation municipalité : jusqu'à juin 2011 dès juillet 2011	Mme Florence Golaz, municipale Mme Christine Girod, municipale
Trésorier	Mme Ceylan Tokgoz

Encadrement

L'animation a été assurée par Marie-Noëlle Fernandez, David Berjon ainsi qu' Alicia Paladino jusqu'en juin 2011 (stagiaire). Clara Vienna a renforcé l'équipe d'animation pendant la période de formation de Marie-Noëlle Fernandez de septembre à novembre.

Fréquentation - Tranches d'âge

Depuis octobre, la fréquentation est en hausse régulière pour la tranche 11-17 ans. Les mercredis et vendredis nous accueillons facilement une trentaine de jeunes. A noter que des anciens viennent régulièrement nous saluer et passer un moment au centre. En fin d'année plusieurs activités ont été organisées avec eux.

L'après-midi, le centre est toujours réservé aux 11-15 ans et le soir (mercredi et vendredi) aux 16-18 ans.

Horaires

Mardi : (1)	15h30 – 18h30
Mercredi : (1)	13h30 – 18h30
Mercredi : (2)	19h00 – 22h00
Vendredi : (1)	15h30 – 18h30
Vendredi : (2)	19h00 – 22h00
Samedi : (1 et 2)	14h00 – 18h00
(1) = Tranche d'âge entre 11 et 15 ans (2) = Tranche d'âge entre 16 et 18 ans	

Pendant les vacances scolaires d'automne et de fin d'année, le centre a ouvert ses portes aux jeunes selon un horaire adapté aux demandes.

Sorties et animation

Les sorties et animations proposées peuvent avoir lieu à l'extérieur ou dans le local du centre.

Activités au centre durant l'accueil

Les activités proposées durant l'accueil sont : baby-foot, billard, internet, jeux en réseaux, projection de films, jeux collectifs sous forme de plateaux type Trivial Pursuit, Jungle speed, échecs, billard indien, table de Air Hockey, etc.

Projets d'animations

Divers projets d'animation ou d'organisation ont été organisés : week-ends de ski, Europa-Park, lasergame, karting, piscine. Des sorties culturelles (spectacle de danse et humoristique) ont été proposées et bien appréciées par les jeunes.

Cours

Durant toute l'année, des cours de guitare ont été donnés par une personne extérieure au centre, mais financés en partie par le CRL.

Le cours de danse a lieu tous les mardis de 18h30 à 20h00. Les jeunes ont présenté leur création aux soirées Jeunes Talents au théâtre de Grand-Champ. Depuis novembre, les cours sont assurés par Valentine Duperrex, participante au championnat suisse de Hip-Hop.

Publicité

Les animateurs ont présenté le centre lors d'une journée portes-ouvertes, samedi 5 novembre, en même temps que l'inauguration de la terrasse. Ils ont également été présents à la réception des nouveaux habitants organisée par la commune.

En sus, le CRL communique avec les jeunes par le biais d'une page Facebook.

Relations extérieures

Le centre fait partie du Réseau jeunesse de Gland. Des activités en lien avec l'association « les cartons du cœur » et l'EMS « la maison de Bourgogne » ont été réalisées.

Projets

Animation/Organisation :

- Promotion d'activités culturelles telles que des spectacles musicaux, théâtre,...
- Rénovation des locaux du centre avec une approche pédagogique en tenant compte des demandes des jeunes.

Matériel

Réfection des peintures des locaux et recherche de nouveaux matériels informatiques.

Développement

- Proposer aux jeunes un meilleur encadrement par notre disponibilité.
- Avoir une meilleure utilisation de divers supports médiatiques, tel que site internet, affiches, etc.
- Mettre en œuvre des collaborations avec d'autres associations locales.
- Intégrer les utilisateurs du centre dans sa gestion par le biais du comité des jeunes.

Travailleur social de proximité (TSP)

Par l'intermédiaire d'Espace Prévention La Côte, nous disposons d'un poste à 60% ciblé sur la ville. M. Matthieu Forrest a été désigné pour occuper cette fonction

Face aux constats et besoins repérés en termes de prévention, voici les missions principales :

Favoriser les liens entre les jeunes et le réseau social glandois

- participer au réseau interdisciplinaire communal, moyennant le respect du code déontologie des travailleurs sociaux (voir Ethique dans le travail social, déclaration de principes de la Fédération internationale des travailleurs sociaux, et Charte du travailleur social hors murs);

- assurer des médiations entre les jeunes et leur famille;
- fluidifier les relations entre les jeunes et les institutions médico-sociales, professionnelles et socio-professionnelles, ainsi que les autorités civiles et la communauté;
- orienter les jeunes vers les structures de prise en charge adéquates;
- assurer un suivi des problématiques sociales des jeunes par le biais d'entretiens individuels et d'accompagnements administratifs.

Assurer une présence sur le terrain, dans les lieux de rassemblement des jeunes

- être présent régulièrement dans les lieux de réunion tels que rues, parcs, gare, abords des écoles, etc.

Promouvoir et soutenir des projets d'animation dans les quartiers

- soutenir et promouvoir les jeunes des quartiers dans la mise en œuvre de projets d'animation visant une meilleure intégration.

Faire remonter les informations pertinentes du terrain au/à la Responsable d'Espace Prévention et à la municipalité

- jouer le rôle d'observatoire de la jeunesse, suivre l'évolution des problématiques sociales et identifier les problématiques émergentes;
- tenir à jour les statistiques de l'activité et élaborer un rapport d'activité annuel;
- fournir les indications nécessaires à l'évaluation de l'activité.

Ethique et déontologie

- Etre facilement et simplement accessible
- Respecter l'autre en tant que sujet
- Ne porter aucun jugement moral sur les situations rencontrées
- Aborder les personnes concernées tout en leur laissant le choix d'accepter ou non la présence du travailleur social et d'adhérer à sa démarche
- Définir clairement le rôle du TSP, son statut, ainsi que les possibilités et limites de son action
- Créer un environnement propice au contact, à l'écoute et au dialogue
- Prendre en compte les demandes des personnes concernées
- Faire preuve de discrétion

Prise de contact

Durant ses premiers jours de travail, M. Forest est resté plutôt dans une phase d'observation et d'immersion progressive dans la ville, afin de bien cerner son fonctionnement et les lieux stratégiques.

En parallèle, il a pris connaissance des dossiers laissés par son prédécesseur, dont celui de création d'un skatepark pour la ville, ainsi que le développement d'activités intergénérationnelles dans le cadre du projet "Vivre ensemble à Gland".

Par le biais du CRL, M. Forest a commencé à rencontrer les premiers jeunes, puis les contacts se sont fait dans la rue de manière progressive. Le dialogue et les premiers liens ont pu s'instaurer rapidement, prémisses d'une relation de confiance.

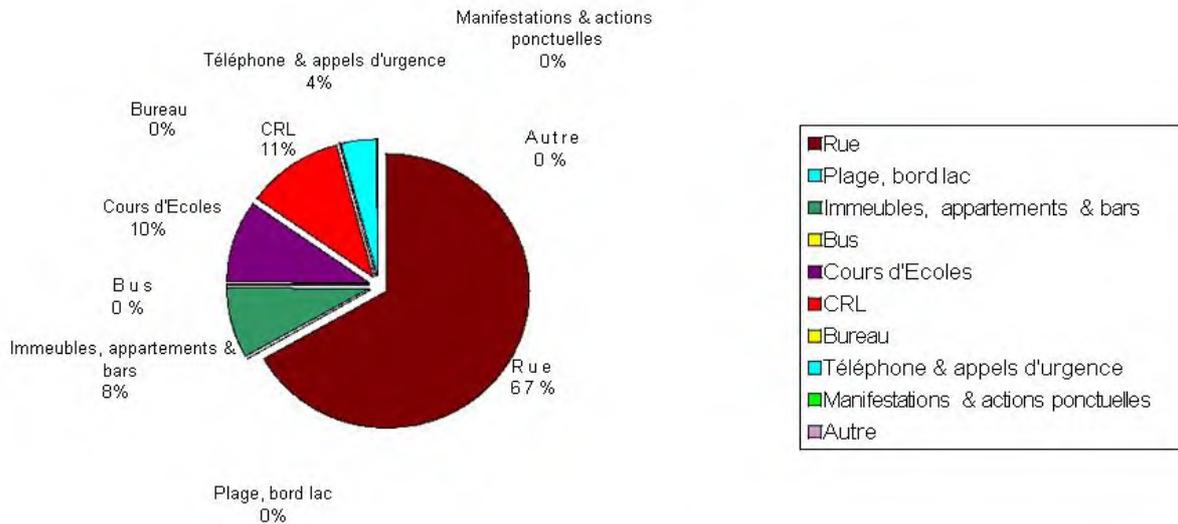
Tout l'enjeu des premières semaines a été de diffuser l'information concernant l'entrée en fonction du nouveau TSP et de rencontrer un maximum de jeunes, ainsi que les partenaires sur le terrain. Ce travail de prise de contact avec le réseau lui a pris un peu de temps, mais il est plus que nécessaire afin de gagner en efficacité et en cohérence par la suite.

Connu d'un bon nombre de jeunes glandois et identifié comme un adulte de référence, M. Forest souhaite continuer dans cette direction et pouvoir être le plus accessible possible afin que son action

atteigne bon nombre de jeunes. La promotion et la réalisation de projets d'animation seront également au centre de ses préoccupations.

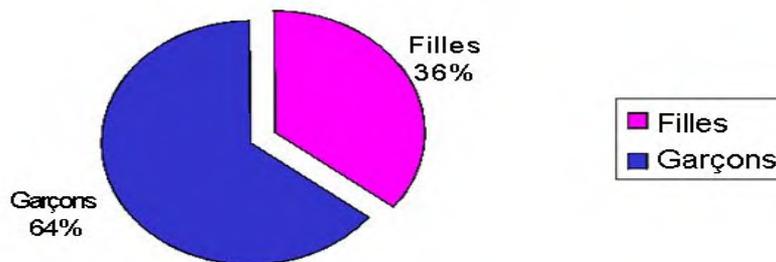
Type de lieux où les personnes sont rencontrées

La quasi-totalité des contacts se fait dans la rue, mais le CRL a été un des lieux privilégiés pour entrer en contact avec les jeunes lors de l'entrée en fonction du nouvel TSP.



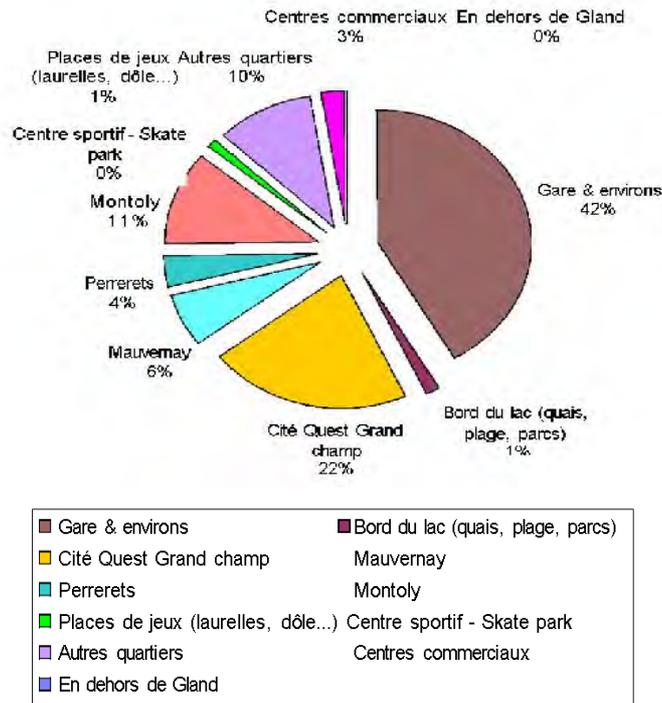
Répartitions filles/garçons

Les contacts avec les garçons sont majoritaires. Il est important de pouvoir accentuer les contacts avec les filles,



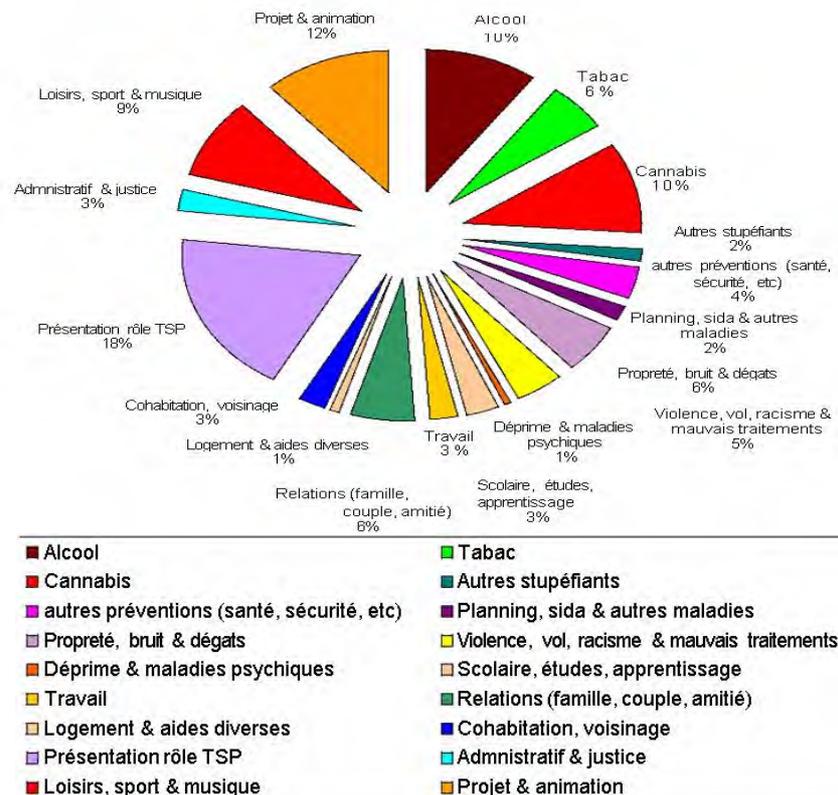
Actions dans les quartiers

Bien que M. Forest rencontre des jeunes dans les différents quartiers de la ville, le lieu le plus animé et fréquenté est sans aucun doute la gare. Sa position géographique centrale, ainsi que son rôle de porte d'entrée et de sortie, et son passage piétonnier souterrain reliant le nord de la ville au sud en font un lieu incontournable et névralgique à Gland. Beaucoup de jeunes se donnent rendez-vous près de la machine à boissons côté nord, ou dans l'abri en verre qu'ils nomment "la bulle". D'autres attendent des amis qui arrivent par les trains en provenance de Genève ou Lausanne. Néanmoins, les quartiers seront plus investis par les jeunes et animés dès le retour des beaux jours, ainsi que les plages et le bord du lac.



Sujets et thème abordés

Le sujet le plus fréquemment abordé a été celui de la présence d'un travailleur social dans la rue. Les jeunes souhaitent comprendre qui il était et pourquoi il était là. A ces occasions, le TSP a souvent présenté et expliqué son rôle ainsi que les possibilités et limites de son action. Ils ont parlé également de leurs loisirs et de projets qu'ils souhaitent voir émerger dans la ville. Constatant que beaucoup fumaient du tabac, du cannabis ou consommaient de l'alcool en sa présence, il a profité pour engager la conversation sur ces thèmes ainsi que sur les incivilités, vols et dégradations.



AFFAIRES CULTURELLES

Commission culturelle

Jusqu'en juin 2011, la commission culturelle était composée de :

Mme Florence Golaz	Présidente
Mme Anne-Marie Finini	Membre
Mme Mauricette Peltier	Membre
Mme Arlette Roy	Membre
Mme Anita Waeber	Membre

La commission s'est réunie les 9 mars et 4 mai.

Elle a notamment visité les ateliers des artistes Geneviève Stern-Dermange et Catalina Zagni à Rolle, de Fabian Z'Graggen à Luins, de Verena Palmer à Mies et de Sylvie Narishkin à Founex.

La commission a organisé cinq expositions d'artistes de la région en relation avec les spectacles programmés au Théâtre de Grand Champ, dans le foyer du théâtre. Il s'agit des expositions de Eva Belabbas, Simone Monney, Geneviève Stern-Dermange, Catalina Zagni et Fabian Z'Graggen.

La commission a fait une proposition d'achat à la municipalité, soit une commande à Mme Simone Monney pour une œuvre monumentale sur plexiglas, intitulée « Harmonie et transparence » et exposée dans le hall principal de Grand Champ.

Œuvre de Mme S. Monney



La commission a en outre édité un dépliant sur le patrimoine culturel de la commune de Gland, composé de 13 fiches. Chaque fiche comprend une photo de l'œuvre ainsi qu'un commentaire de l'artiste.

Dès le 1^{er} juillet 2011, la nouvelle commission culturelle est composée de :

Mme Isabelle Monney	Présidente
Mme Anne-Marie Finini	Membre
Mme Mauricette Peltier	Membre
Mme Arlette Roy	Membre
Mme Anita Waeber	Membre
M. Moritz de Hadeln	Membre
M. Pascal Regazzoni	Membre
Mme Tiziana Yammouni	Secrétaire

La commission s'est réunie le 23 novembre 2011.

Elle souhaite poursuivre les expositions à Grand Champ pour mettre en valeur des artistes régionaux. Les membres réfléchissent aussi à une action plus large de la commission culturelle et proposeront des modifications concernant son règlement en temps voulu

Théâtre de Grand Champ

Les Concerts de Gland

Fort des remarques et suggestions des mélomanes, le comité des Concerts de Gland a pris la décision de renouveler l'expérience des deux précédentes années et de relancer une nouvelle saison.

La question du choix des ensembles et des œuvres reste toujours difficile. Pour mémoire, les Concerts de Gland favorisent les artistes et orchestres de Suisse romande et tentent, dans la mesure du possible, de donner une chance aux jeunes musiciens.

A l'instar des saisons passées, c'est le directeur du Sinfonietta de Lausanne, M. Jean-Marc Grob, qui a préparé le programme en tentant de choisir œuvres et interprètes qui puissent plaire à la majorité du public. Musique de chambre, musique symphonique, chorale, en bref divertissements pour les dimanches hivernaux.

Le comité se compose des personnes suivantes :

M. Gilbert-Xavier Martinet	Président
Mme Eliane Grand	Trésorière
Mme Beny Burkhardt	Membre du comité
Mme Félicia Schumacher	Membre du comité
Mme Margrit Deyhle	Membre du comité
M. Jean-Marc Grob	Directeur artistique

Evento

Le comité de cette association se présente comme suit :

M. Patrick Messmer	Président
Mme Annemarie Nijhof	Vice-présidente
M. Philippe Coulinge	Membre

Evento a poursuivi son mandat pour la 11ème année consécutive avec succès: 6 représentations consacrées à l'humour ont permis à 1'400 personnes dont 150 abonnés de bénéficier des installations de Grand-Champ.

Les transformations techniques effectuées dans la salle, ainsi que l'aménagement de la buvette ont été particulièrement saluées par le comité. Désormais le public apprécie les spectacles dans un confort d'écoute parfait, et les spectateurs restent après le spectacle; l'occasion d'échanger, et de créer un noyau culturel au sein du public.

En mai 2011, Pascal Légitimus a fait confiance à toute l'équipe du théâtre et Evento s'est investi sur la création de cet important spectacle présenté en avant-première au public glandois.

C'est également à cette date qu'Evento a repris l'organisation des spectacles de l'ALG, en conservant les connaissances et compétences de Mme Liliane Kister pour la programmation de ses spectacles culturels, soit 6 spectacles intitulés dorénavant Evento-Culture.

ALG - Association Arts-Loisirs-Gland

Suite à la reprise de son activité « théâtre » par Evento, l'ALG a décidé de poursuivre l'organisation du très attendu week-end des artisans, qui rencontre toujours autant de succès ainsi que quelques manifestations ponctuelles.

Composition du comité

Mme Liliane Kister	Présidente
Mme Françoise Maret	Comptable

Fête de la musique

Le comité d'organisation était le suivant

Mme Florence Golaz	Présidente
M. Dominique Gaiani	Membres
M. Michel Félix	
M. Virgile André	
M. Daniel Bussy	
M. Nicolas Féret	
M. Roland Wolf	
M. Gregory Wuest	
M. Patrick Messmer	
Mme Tiziana Yammouni	Secrétaire

Deux commissions ont été formées :

- La commission technique qui s'occupe de l'infrastructure, des stands de nourriture et de boissons tenus par des sociétés locales, les associations, de leur ravitaillement et la sécurité.
- La commission musique, responsable du choix des groupes musicaux et de la publicité (affichage, presse et télévision) et de la décoration de la place de Grand Champ (affiches format mondial en diverses couleurs).

Le lieu

La fête de la musique a été organisée à Grand Champ le samedi 18 juin 2011 dès 17h00 et le dimanche 19 juin au Temple dès 17h00. Un effort supplémentaire a été fait concernant la décoration de la cour de Grand Champ.



Le programme

Samedi 18 juin

11h00 Concert du chœur mixte, le Chêne, devant la Coop de Gland

Une grande scène couverte est à disposition des groupes à Grand Champ :

17h00 - 17h45 The Old Ladies (rock)

18h15 - 19h00 Pepper Funk (jazz, rock, funk)

19h30 - 20h15 Swing-n soul

21h00 - 22h00 Yves Duteuil

22h30 - 00h00 Galloway (rock celtique)

Dimanche 19 juin - Temple

17h00 - 18h00 concert d'orgue et flûte organisé par Pro Organo au Temple.

Les sociétés et associations locales suivantes : l'Amicale des pompiers, le basket club, Moveo ainsi que le football américain la Côte Les Centurions, L'Étincelle de l'Espoir tenaient les stands de nourriture et de boissons.



CULTES

Relations

A l'instar de toutes ces dernières années, la municipalité a régulièrement des contacts avec les différentes communautés religieuses. Les très bonnes relations entre les autorités civiles et religieuses se poursuivent.

INTEGRATION

Commission d'intégration

La commission d'intégration se compose de 15 membres qui représentent

- les autorités municipales
- les partis politiques
- les communautés étrangères
- des professionnels qui sont en contact avec des migrants de par leur pratique dans la commune

Jusqu'au 30 juin 2011 :

M. Gérald Cretegny	Syndic
Mme Florence Golaz	Municipale
Mme Erika de Hadeln	Parti Socialiste
Mme Ahimara Buffat	Gens de Gland
Mme Elda Cavelti	Communauté argentine
Mme Elena Gerion	Communauté italienne
Mme Stella Motta-Larrive	Communauté brésilienne
Mme Fitore Sefiji	Communauté kosovare
Mme Jaishree Singh	Communauté indienne
M. José da Silva	Communauté portugaise
Mme Maria-Rosa Okori	Centre médico-social
Mme Nancy Orset	Conseillère école-famille

Dès le 1^{er} juillet 2011 :

Mme Isabelle Monney	Municipale
Mme Florence Golaz	Municipale
Mme Erika de Hadeln	Verts de Gland
Mme Maëlle Meigniez	Gens de Gland
Mme Claudine Deprez Fernandes	Parti Libéral Radical
M. Victor Mendes Boavista	Parti Socialiste
M. Jean-Daniel Grandjean	Union Démocratique du Centre
Mme Elda Cavelti	Communauté argentine
M. Francesco Pepe	Communauté italienne
Mme Stella Motta-Larrive	Communauté brésilienne
Mme Fitore Sefiji	Communauté kosovare
Mme Jaishree Singh	Communauté indienne
M. José da Silva	Communauté portugaise
Mme Maria-Rosa Okori	Centre médico-social
Mme Nancy Orset	Conseillère école-famille

Les buts de la commission d'intégration qui figurent dans le préavis municipal N° 17 du 18 janvier 2007, sont :

- Permettre une meilleure information réciproque des communautés suisses et étrangères au sein de la Ville de Gland
- Permettre aux immigrés de s'exprimer vis-à-vis de l'autorité communale
- Faciliter l'accès des étrangers à notre société et soutenir ceux-ci dans leurs efforts d'adaptation, tout en leur donnant l'occasion d'apporter leur richesse humaine et culturelle

- Soutenir ponctuellement les initiatives visant à l'intégration des personnes de langues et cultures différentes.

En 2011, la commission d'intégration a mené à bien les activités suivantes :

Manifestation culturelles – Echange

Exposition photographique

La commission d'intégration a soutenu l'organisation d'une exposition photographique du 20 au 29 mai 2011 à Grand Champ. Le sujet choisi était *Portraits d'ici et d'ailleurs*. Le comité d'organisation de l'exposition était formé de : Mme Ahimara Buffat, MM. Laurent Sumi, Driss Zeggani, André Würigler et Christian Riethauser, tous passionnés par la photo.

L'exposition a rencontré un bon succès car le comité a reçu 275 photos, dont plus d'une centaine provenant des élèves des classes de Grand Champ. Finalement, 95 photos ont été retenues pour l'exposition. Le public a été appelé à voter pour la meilleure photo ou son coup de cœur dans la catégorie «public» et «élèves».

Avec cette exposition, le comité a passé un message d'ouverture de notre ville sur le monde.

Fête multiculturelle

La fête multiculturelle a été organisée à la salle communale le dimanche 2 octobre 2011 pour la troisième fois consécutive. Le comité était composé de Florence Golaz, Isabelle Monney, Ahimara Buffat, Stella Motta-Larrive, Sing Jaishree, Tiziana Yammouni, José da Silva et Driss Zeggani. D'autres personnes de la commission d'intégration ont apporté une aide précieuse avant la fête et le jour même.

Le public est venu nombreux pour déguster les spécialités faites maison et profiter du programme culturel. Cinq stands étaient présents : Inde, Chili, Maroc, Cameroun, Kosovo, Thaïlande. Deux classes de 9^{ème} ont vendu de la pâtisserie pour financer le voyage de fin d'études. Le comité, pour sa part, a tenu une buvette.

L'animation sur scène a vu se succéder un programme riche en musiques et danses : Samba, danse orientale, Hip-Hop, Capoeira et folklore portugais. Deux stands de maquillage gratuit ont été organisés pour les enfants.

Diverses classes de l'établissement primaire ont participé à la décoration de la salle en faisant de magnifiques dessins sur le sujet de l'intégration.

Un concours avec des questions concernant la ville de Gland a été organisé. La remise des prix a eu lieu en fin d'après-midi.

Informier – Accompagner

Traduction de documents concernant les devoirs surveillés

L'association des parents d'élèves cherchait des bénévoles pour traduire divers textes concernant les devoirs surveillés. Pour la rentrée scolaire, les documents ont été traduits en portugais et albanais par les représentants des deux communautés de la commission d'intégration.

Besoins des élèves et parents allophones

Deux projets ont été retenus :

- Les mots piccolo :

Ce projet s'adresse aux enfants allophones et consiste à des cours de sensibilisation à la langue française, avant le cycle initial. Lors de l'inscription scolaire au secrétariat de l'établissement primaire, les secrétaires sont attentives aux personnes allophones et proposent ce projet.

Dix cours ont eu lieu d'avril à juin 2011, le mercredi de 9h00 à 10h45, dans les collèges de Mauverney et Perrerets. Les enfants qui ont bénéficié de ce soutien étaient pour la plupart de langue maternelle portugaise et albanaise. Ces cours sont offerts.

Ce projet entre dans le créneau des projets que le canton subventionne par le biais du BCI (Bureau cantonal pour l'intégration). Suite à notre demande, une subvention nous a été accordée.

- Apporter un soutien en faveur des élèves allophones rencontrant des difficultés scolaires : Cette aide est destinée aux enfants de la 1^{ère} à la 4^{ème} primaire. Les enseignants identifient les élèves qui rencontrent quelques difficultés. Ils proposent aux parents de l'enfant le soutien scolaire qui consiste à être accueilli chez un parent d'élève de langue maternelle française - de la même classe - pour le goûter et une heure de devoirs à raison d'une à deux fois par semaine.

Une convention est signée entre les parents. Ce soutien a débuté en novembre 2010 avec 4 élèves.

Pour l'année scolaire 2011-2012, seulement 1 élève est inscrit.

Mener une réflexion sur l'intégration

Des conférences, fêtes multiculturelles dans d'autres villes et publications en relation avec l'intégration sont signalées régulièrement aux membres de la commission.

Des personnes de la commission d'intégration ont assisté le 17 juin 2011 à Zürich à la rencontre au niveau fédéral des commissions d'intégration.

Caritas – cours de français

Les cours de français ont connu en 2011 un succès aussi important que l'année précédente. Caritas a dispensé 15 cours de 2h, sur 19 semaines chacun, selon le rythme vaudois. Les cours se déclinent en 4 modules différents.

La promotion est faite sur le site internet de Caritas Vaud, des communes, par les flyers mis à disposition du public via les services de la population des communes, les écoles et tous les lieux où le public est sensé se rendre. Malgré ces démarches, le bouche-à-oreille reste le moyen le plus fréquent pour le migrant de connaître l'offre des cours de français.

Les cours ont été dispensés par des formatrices et formateurs bénévoles. Plusieurs types de formation et de rencontres pédagogiques sont organisées chaque année par Caritas pour les bénévoles. Dans chaque région, une bibliothèque de matériel pédagogique est présente, elle réunit tout le matériel nécessaire aux formateurs/trices.

78 apprenants ont suivi les cours, en majorité des femmes (49 femmes et 29 hommes) et 24 origines différentes ont été recensées. Ce sont en grande majorité des étrangers adultes (dès 25 ans) en situation d'intégration, déclarant être au bénéfice d'un permis B ou C.

Concernant le niveau des apprenants à Gland, la moitié des apprenants a suivi le module 1, soit un niveau très débutant. Cela confirme le besoin des migrants de pouvoir accéder à un cours de langue pour acquérir les bases nécessaires à la vie quotidienne.

Parmi les origines les plus représentées à Gland, on trouve en tête le Portugal (23 personnes) et le Brésil (10 personnes). Puis viennent la Pologne, l'Espagne, la Chine, suivies de la Bolivie, du Kosovo et de la Thaïlande.

A Gland, tout comme dans chaque région, une permanence d'inscription est organisée une fois par semaine durant l'année scolaire. Chaque candidat (e) est reçu (e) individuellement en entretien. Les critères d'inscription sont vérifiés avant qu'un test oral et écrit ne soit proposé aux personnes.

Inscription et cours

La permanence de Gland est ouverte le mardi, de 16h00 à 18h00, hormis les vacances scolaires, au Bâtiment des Gardes Forts, ch. du Vernay 4.

Les cours ont lieu au même endroit selon le tableau ci-dessous :

Lundi	9h15 à 10h45 et 18h30 à 20h00
Mardi	9h15 à 10h45 et 18h30 à 20h00
Mercredi	18h00 à 19h30 et 19h45 à 21h15
Jeudi	9h15 à 10h45

Le matin, les cours sont fixés en fonction des horaires scolaires pour permettre aux parents de suivre un cours pendant que leur enfant est à l'école. Le soir, l'horaire est fixé de manière à ce qu'une majorité de personnes qui travaille puisse y participer.

Des évaluations régulières des participants ont lieu tout au long de l'année. Cela permet d'ajuster le contenu et le niveau au groupe afin de répondre au plus près aux attentes des apprenants. Au mois de juin, Caritas délivre des attestations à tous les participants réguliers au cours. Cette attestation mentionne la durée et le niveau du cours suivi.

A la fin d'un cours, les participants sont orientés vers d'autres offres. La majorité des apprenants continuent des cours chez Caritas Vaud, dans un niveau similaire ou supérieur. Les apprenants qui ont suivi le cours au niveau le plus élevé, sont orientés dans les différents cours existants dans la région. Cependant à Nyon ou Gland, il n'existe pas de cours bon marché de niveau avancé, ce qui rend l'orientation plus difficile.

Le public visé par Caritas est un public en situation de précarité économique et/ou sociale. Cela signifie que les cours de français ont pour objectif de donner aux migrants des outils pour acquérir ou améliorer le français, mais ont également une visée d'information et d'intégration sociale. Dans les différentes régions, un travail d'orientation est effectué lors des permanences d'inscription. En effet, de nombreuses personnes migrantes s'adressent à Caritas avec des demandes dépassant le cadre strict des cours de français. Les synergies développées avec différents partenaires sur le terrain permettent de répondre à ces demandes importantes et d'orienter correctement les apprenants dans le réseau. Les bénévoles sont formés dans ce sens et bénéficient des outils d'orientation.

Les objectifs généraux sont restés les mêmes, soit donner à une population migrante adulte, disposant de peu de moyens financiers, la possibilité de suivre, gratuitement, un enseignement de qualité. Les cours visent à l'apprentissage ou à l'amélioration des compétences en français, au niveau oral et écrit dans le but :

- d'encourager l'intégration et l'autonomie des apprenants
- de favoriser leur employabilité
- de leur offrir la possibilité de se sentir plus à l'aise avec le système scolaire
- de leur permettre de mieux communiquer avec les enseignants et de soutenir leurs enfants dans leurs apprentissages
- de favoriser les échanges interculturels.

SOCIETES INTERCOMMUNALES

SAPAN - Société anonyme pour le pompage et l'adduction d'eau du lac pour la région nyonnaise

Conseil d'administration à partir du 1^{er} juillet 2011

Président	M. Claude Dupertuis, municipal, Nyon
Vice-président	M. Robert Jaquinet, SIECGE, Nyon
Administrateurs	M. Olivier Mayor, municipal, Nyon
	M. Olivier Fargeon, municipal, Gland
	M. Claude Bosson, municipal, Duillier
Directeur	M. Daniel Grüniger, Chef SI, Nyon
Secrétaire hors conseil	Mme Sandra Hadelmann

Objectif

La société anonyme pour le Pompage et l'Adduction d'eau du lac pour la région Nyonnaise fondée en 1978 et rassemblant 20 communes du district et un syndicat d'arrosage a été constituée pour compléter l'alimentation en eau de boisson et d'arrosage de la région.

L'eau pompée dans le lac à Promenthoux est acheminée à la station de filtration de l'Asse avant d'être injectée dans le réseau d'eau potable en complément à l'eau de source ou dans le réseau d'eau d'arrosage du syndicat d'arrosage de Nyon et environs (SANE).



Station de pompage de Promenthoux



Station de filtration de l'Asse

La gestion opérationnelle de la SAPAN est assurée par les services industriels de Nyon. Elle comprend, pour l'essentiel : la direction de la société, le budget, les comptes, la facturation aux actionnaires, la gestion des installations, l'administration et le secrétariat du conseil d'administration.

Situation financière

La situation financière de la SAPAN n'est pas influencée par le niveau des livraisons d'eau, les frais financiers étant couverts par une taxe de frais fixes et les frais variables par la vente de l'eau de

boisson. L'eau de boisson et d'arrosage étant vendue au prix coûtant, la variation des ventes est ainsi entièrement compensée par une adaptation correspondante des frais. Notons que les installations étant amorties et la dette éteinte, la taxe financière n'a pas été perçue.

Exploitation

Le plan directeur de la distribution de l'eau (PDDE) 2010 des Services Industriels de Nyon a démontré qu'il faut renforcer le réseau de transports et reconstruire le réservoir de la Vuarpillière. Il a mis en évidence les synergies et les intérêts communs de la SAPAN et du réseau nyonnais. Le projet d'extension retenu répond à ce critère. Il sera finalisé en 2012.

Pour la troisième année consécutive, la quantité de précipitations enregistrées en 2011, soit 768 mm est largement inférieure à la moyenne pluriannuelle qui est de 954 mm. Les six premiers mois de l'année sont restés très secs alors que seuls les mois de juillet et d'août sont restés dans la moyenne. Ensuite, les précipitations sont restées faibles jusqu'à la mi-décembre.

L'exploitation de la SAPAN a été stoppée le 19 janvier 2011. Suite au déficit hydrique très marquée, la reprise de l'exploitation a eu lieu le 9 avril avec des livraisons déjà importantes. La quantité d'eau de boisson livrée en 2011 est de 2'616'600 m³ contre 1'709'500 m³ l'an dernier ; soit une augmentation de quelque 53%. 2011 est l'année record depuis la mise en service des installations en 1983. La pointe maximum enregistrée le 28 mai, s'élève à 18'800 L/min sur les 20'000 L/min autorisés. Durant les moins de mai et juin, les pointes journalières enregistrées étaient déjà très élevées. De septembre à mi-décembre, la distribution est restée également très élevée; en effet, l'alimentation de la plupart des communes raccordées à la SAPAN en dépendait à 100%.

Pour l'eau d'arrosage, les livraisons enregistrées sont légèrement supérieures à 2010 (plus 5%), soit 478'100 m³ contre 453'780 m³ pour l'an dernier, Cette production se situe donc au troisième rang des années les plus élevées depuis 1983.

Avenir de la SAPAN

La SAPAN a été dimensionnée pour desservir 45'000 habitants. Or à ce jour, plus de 52'000 habitants sont desservis et dans 15 ans, elle devra répondre aux besoins de plus de 60'000 habitants. Cette installation était prévue comme appoint en été, depuis bientôt plus de trois ans, elle est arrêtée que 2 ou 3 mois en hiver pour un entretien indispensable. 2011, année record, démonte encore une fois que la SAPAN est donc devenue une alimentation indispensable et primordiale pour la région.

Suite à l'enquête menée en 2010 pour connaître les besoins en eau des différents actionnaires et aux constatations citées ci-dessus, il importe que le projet Asse - Vuarpillière cité plus haut puisse voir le jour rapidement.

SEIC - Société Electrique Intercommunale de la Côte

Conseil d'administration à partir du 1^{er} juillet 2012

Président	M. Daniel Collaud, municipal, Gland
Vice-président	M. Antoine Nicolas, syndic, Begnins
Administrateurs	M. Bernard Gétaz, syndic, Coinsins
	M. François Bryand, syndic, Prangins
	M. Claude Bosson, municipal, Duillier
	M. Charles Rolaz, municipal, Vich
Directeur	M. Dieter Gisiger

Actions SEIC - répartition

Actionnaires	Nombre d'actions
Commune de Gland	1431
Commune de Prangins	1170
Commune de Begnins	775
Commune de Duillier	225
Commune de Vich	219
Commune de Coinsins	138
Romande Energie	42
Total	4000

Personnel

A fin 2011, la SEIC emploie 47 personnes et forme 7 apprentis : 1 apprenti monteur-électricien, 2 apprentis électricien de montage, 1 apprenti électricien de réseau et 3 apprenties employées de commerce.

Consommation

La consommation d'électricité en Suisse s'est élevée en 2011 à 58,6 milliards de kilowattheures (kWh), ce qui correspond à une baisse annuelle de -2%, dû à une météo clémente et une économie en berne. En 2011, la consommation totale de l'électricité sur l'aire de desserte de la SEIC s'élève à 99,2 millions de kWh. Pour le réseau de distribution de la SEIC, nous constatons par conséquent une baisse de l'électricité distribuée de -2.34% en 2011 par rapport à 2010.

En 2011, l'usine hydroélectrique sur la Promenthouse n'a produit en 2011 que 297'613 kWh à cause d'un manque cruel de précipitation.

Année	Production de l'usine	
2008	785'240	kWh
2009	521'195	kWh
2010	563'490	kWh
2011	297'613	kWh

En 2011, l'énergie électrique distribuée sur le territoire de Gland se monte, sans éclairage public, à 47'853'830 kWh en léger recul par rapport à 2010 (-0.8%)

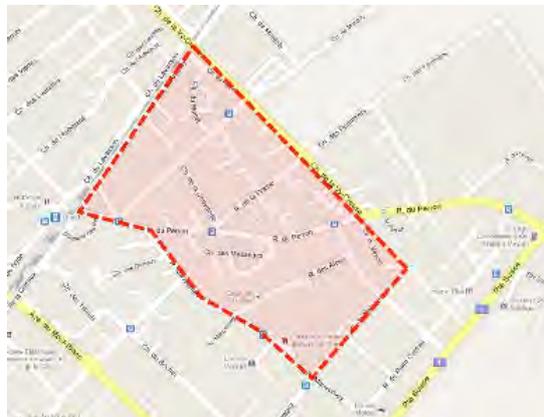
Année	Electricité vendue à Gland	
2008	47'131'709	kWh
2009	48'219'325	kWh
2010	48'237'751	kWh
2011	47'853'830	kWh

Pionnière sur la Côte, la SEIC investit dans la fibre optique

Le déploiement d'un réseau à fibre optique s'impose afin de pouvoir couvrir les besoins croissants en bande passante des entreprises et des particuliers. Le choix stratégique de la SEIC en matière de multimédia s'est porté sur une infrastructure ouverte et multifibre (open access), ce qui permet d'offrir aux clients à terme la possibilité de choisir parmi plusieurs offres de fournisseur de contenu, tout en respectant à la lettre les recommandations de l'Office fédéral de la communication.

Ainsi, la SEIC s'est engagée dans un projet de déploiement d'un réseau ouvert à fibre optique à Gland et, à terme, sur les 8 communes de sa zone desservie par le télé-réseau, avec Prangins, Duillier, Coinsins, Begnins, Vich, Luins et Vinzel.

Deux projets pilotes seront menés en parallèle: une « zone pilote » abritant 824 foyers, délimitée au sud-est de la gare entre le chemin du Vernay et la rue de Malagny ; la zone test pionnière concerne les installations verticales de la « Résidence du Golf », située au sud de la route cantonale.



Les travaux d'infrastructures ont débuté en juillet 2011 aux abords de ces deux zones. La SEIC investit plus d'un million de francs sur 6 mois dans ces deux pilotes. Pionnière sur la Côte, la SEIC poursuit sa mission de service public sur le terrain de l'innovation technologique. Depuis l'apparition de la TV sur internet, la demande en vitesse de téléchargement double tous les 20 mois. Or, la fibre optique accroît la vitesse d'accès aux données multimédia de manière quasiment illimitée.

Produire de l'électricité avec l'eau de Château-Grillet, c'est possible

La SEIC et la ville de Gland se sont associées pour trouver une manière simple et écologique de produire de l'électricité. S'appuyant sur les différences de niveau existant entre le réservoir du Montant et le réservoir Château-Grillet qui en résulte de la pression, l'installation d'une turbine au réservoir Château-Grillet va en effet permettre de profiter de la pression d'eau pour faire tourner un générateur et ainsi produire de l'électricité. L'installation de cette turbine, avec l'autorisation du service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV), ne change en rien au fonctionnement de l'approvisionnement en eau potable du réservoir.

L'électricité ainsi produite sera injectée dans le réseau de distribution de la SEIC. La production annuelle sera d'environ 70'000 kWh, ce qui ne correspond qu'à 1 millième de la consommation annuelle des clients de la SEIC. Cela peut paraître dérisoire mais, comme dit l'usage, ce sont les petites rivières qui font les océans. Les coûts de production d'électricité pour un tel ouvrage s'inscrivent dans la norme des prix pratiqués sur le marché de l'électricité. La SEIC s'attachera à faire certifier l'origine de cette énergie produite à travers la turbine du réservoir Château-Grillet, afin de l'intégrer dans son portfolio de produits d'énergie renouvelable.

SEIC et WWF se sont associés pour réaliser une installation photovoltaïque

Le bâtiment principal du siège social du WWF International, sis à l'avenue du Mont-Blanc à Gland, dispose d'un toit plat idéalement orienté au sud pour l'installation de panneaux photovoltaïques produisant de l'électricité.

Pour la réalisation de cette installation, le WWF International s'est adressé à la Société Electrique Intercommunale de la Côte SA. Le WWF International a mis le toit à disposition de la SEIC pour une

période de 25 ans contre un approvisionnement en courant électrique écologique suisse. La SEIC a réalisé l'installation photovoltaïque qu'elle pourra exploiter pendant la même durée de temps.

L'installation photovoltaïque comporte 110 panneaux dégageant une puissance totale de 26.4 kW et produit environ 30'000 kWh par année. Cette production correspond à la consommation annuelle d'environ 7 ménages moyens de 4 personnes.



Les 110 panneaux photovoltaïques sont fixés sur des supports en aluminium. Les supports sont lestés avec le gravier habituellement présent sur les toits plats. Cette méthode de construction a l'avantage de ne pas surcharger le toit.

Un écran TV, situé à la réception du bâtiment principal du siège du WWF International, montre la production instantanée des panneaux sur le toit .

SADEC- Société pour le traitement des déchets de la Côte

Conseil d'administration à partir du 1^{er} juillet 2011

Président	M. Olivier Fargeon, municipal, Gland
Administrateurs	Mme Monique Bersier, municipale, Vinzel
	M. Patrick Barras, municipal, Chésérax
	M. Antonio Bilardo, syndic à Trélex
	M. Stephan Comminot, syndic à Chavannes-des-Bois
	M. Christian Croisier, municipal à Ballens
	M. Jean-Christophe De Mestral, municipal à Aubonne
	M. Michel Dubois, syndic à Saint-Oyens
	M. Cédric Echenard, municipal à Rolle
	M. Olivier Mayor, municipal à Nyon
	M. Laurent Munier, syndic, Tartegnin
	M. Claude Uldry, municipal, Nyon
Directeur A.I	M. Roberto Houmard

Administration

Après 4 ans à la tête de notre société, notre directrice Mme Nadia Zoppi a décidé de cesser ses activités au 18 février 2011 et ce, d'un commun accord avec le Conseil d'Administration de la SADEC. Etant dans une période de fin de législature, le Conseil d'Administration a nommé M. Roberto Houmard, directeur ad interim.

La structure administrative est composée du directeur a.i. et d'une employée d'administration à 50%.

Site internet

Courant mai 2011, la SADEC a créé un site Internet, www.sadec.ch, permettant aux communes du périmètre et, dans une moindre mesure aux habitants, d'obtenir toutes les informations traitant des déchets.

Déchets, projet de financement de la gestion des déchets ménagers

Le conseil d'administration a décidé de soutenir un projet « régional » selon le principe de causalité « pollueurs-payeurs » en collaboration avec les périmètres GEDREL et VALORSA. Cette prise de position fait suite à l'arrêt du Tribunal Fédéral concernant le recours de la commune de Romanel-sur-Lausanne et de la prise de position du Conseil d'Etat qui considère que la loi fédérale est suffisamment claire pour ne pas édicter une législation cantonale à ce sujet.

L'étude de ce concept harmonisé sera présentée aux communes du périmètre au cours du 1^{er} semestre 2012 et sera suivi par la présentation d'un projet de règlement type en collaboration avec le SESA ainsi qu'un préavis à l'attention des communes adhérant au projet.

Tridel 2013 – incinération des ordures ménagères

Actuellement, l'entier des ordures ménagères (OM) du périmètre SADEC est incinéré à l'usine des Cheneviers/GE. Dès le 1^{er} janvier 2013 et découlant d'un accord inter-cantonal Vaud-Genève, les 2/3 des OM produites devront être incinérées par l'UIOM (Unité d'incinération des ordures ménagères) de TRIDEL à Lausanne.

Le conseil d'administration poursuit l'étude de la faisabilité du transfert d'une partie des déchets incinérables à l'horizon 2013 sur TRIDEL et de la localisation d'une station de transfert rail/route sise sur le périmètre SADEC

TéléDôle SA - Société des remontées mécaniques

Conseil d'administration

Président	M. Stéphane Natalini, syndic, Saint-Cergue
Administrateurs	M. Thierry Genoud, municipal, Gland
	M. Jean-Marc Sordet, syndic, Luins
	M. Pierre Stämpfli, syndic, Chavannes-de-Bogis
	M. Marc Cornaz, municipal, Bassins
	M. Claude Dupertuis, municipal, Nyon
	M. Eric Hermann, syndic, Arzier
	M. Thierry Guibert, Gingins
Direction	M. Richard Zaugg

La société

La société des remontées mécaniques de St-Cergue-La Dôle, Télé-Dôle SA fut fondée en 1990 par la compagnie du Chemin de fer Nyon-St-Cergue-Morez et la commune de St-Cergue. En date du 3 octobre 2006, 43 autres communes, dont Gland, participent à l'augmentation du capital.

Exploitation

Dans la continuité de 09/10, la saison hivernale 10/11 a été mauvaise, par manque d'enneigement.

Les vacances de Noël n'ont pas amené la clientèle espérée car les pluies diluviennes du redoux de début décembre ont intégralement lavé les pistes de ski.

Jours d'ouverture

Le tableau ci-après présente les nombres de jours d'ouverture durant les cinq dernières saisons :

	06/07	07/08	08/09	09/10	10/11
Massif de la Dôle	37	104	104	79	39
St-Cergue	22	22	83	40	4

Sur 5 ans d'observation, en moyenne par saison, le Massif de la Dôle ouvre 73 jours et sur le domaine de St-Cergue 34.

Fréquentation

Le tableau ci-après présente l'évolution de la fréquentation, exprimée en nombre de remontées enregistrées, durant les cinq dernières saisons :

	06/07	07/08	08/09	09/10	10/11
Massif de la Dôle	212'691	1'238'438	1'323'880	831'752	402'213
St-Cergue	21'094	30'381	112'648	59'813	5'049
Total Télé-Dôle	233'785	1'268'819	1'436'528	891'565	407'262

Massif de la Dôle

Avec une diminution du nombre de jours d'ouverture, le Massif de la Dôle perd 52 % de sa fréquentation par rapport à celle de 09/10 et 70 % par rapport à 08/09.

St-Cergue

Conséquence d'un enneigement quasi inexistant, la fréquentation à St-Cergue s'est réduite à 5'049 remontées, en régression de 92 % par rapport à la saison 09/10.

Total Télé-Dôle

Finalement, Télé-Dôle affiche un recul de fréquentation global de 54 % par rapport à la saison précédente et de 72 % par rapport à 08/09.

Le damage a été rendu très délicat du fait d'un manteau neigeux insuffisant. Le responsable technique a agi de manière responsable en refusant d'ouvrir les installations au public quand il jugeait la couche trop fine.

Malgré cette attitude prudente, le nombre d'accident ayant nécessité une intervention des secouristes a doublé par rapport à la saison 09/10.

Sur 5 ans la fréquentation moyenne du Massif de la Dôle s'élève à 801'795 remontées et du domaine de St-Cergue à 45'797.

ASSOCIATIONS ET ENTENTE INTERCOMMUNALES

Clinique dentaire scolaire itinérante du district de Nyon

Comité de direction dès le 1^{er} juillet 2011

Présidente	Mme Christine Girod, municipale, Gland
Vice-présidente	Mme Regula Jaunin, municipale, Givrins
Membres	Mme Geneviève Thévoz, municipale, Chavannes-de-Bogis
	M. Jean-Jacques Nicolet, municipal, Marchissy
	M. Philippe Vaudano, municipal, Arnex-sur-Nyon
Secrétaire - boursier	M. Virgile André, Gland
Médecin responsable	M. Gustave Dutruy

Cette association regroupe 35 communes ceci suite à l'adhésion des communes de Longirod et St-George.

Les comptes 2011 se sont bouclés par un excédent des revenus de fr. 11'892.94 après une attribution au fonds de réserve « matériel et équipement » de fr. 50'000.-. La participation financière des communes est de 4.25 fr. par habitant.

Les principaux objectifs de l'année 2011 ont été de retrouver une régularité dans les dépistages des élèves, ainsi que la reprise des soins dentaires, qui n'étaient plus effectués depuis fin 2009. Dans ce but, le taux d'activité de la Dresse Cabrera a été augmenté à 80% et les premières factures de soins ont pu être envoyées aux communes en fin d'année.

De son côté, le comité a notamment travaillé sur l'élaboration d'une nouvelle identité visuelle et un nouveau logo à été présenté lors de l'assemblée générale extraordinaire du 29 septembre 2011.



APEC - Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la Côte

Comité de direction

Président	M. Yves Raymond, Gland
Vice-président	M. Gérard Gervaix, municipal, Begnins
Membres	Mme Joëlle Sala-Ramu municipale, Dully
	M. Eddy Blumenstein, municipal, St-Cergue
	M. Bernard Gétaz, syndic, Coinsins

	M. Eddy Antonelli, municipal, Marchissy
	M. Jürg Minder, municipal, Vinzel
Secrétaire	M. Dominique Gaiani, Gland
Boursier	M. Michel Félix, Gland
Chef d'exploitation	M. Jean-Luc Faillettaz

Les communes membres de l'association

Au nombre de 21, les communes membres de l'association sont les suivantes: Arzier-Le-Muids, Bassins, Begnins, Bursins, Bursinel, Burtigny, Coinsins, Duillier, Dully, Genolier, Gilly, Givrins, Gland, Marchissy, Longirod, Luins, St-Cergue, Trélex, Le Vaud, Vich et Vinzel.



Quelques chiffres

Les faits suivants ont marqué l'année 2011 :

Diminution de la pluviométrie mesurée à la Step : 2010 : 901 mm – 2011 : 892 mm.

	2010	2011
Volume d'eau traitée soit débit moyen par jour	2'886'700 m ³ 7909 m ³	2'782'140 m ³ 7'622 m ³
Déchets retenus par le microtamiseur et brûlés aux Cheneviers	62,8 t.	65,05 t.
Sable, graviers, matières grasses	45 t.	33 t.

Boues déshydratées évacuées en cimenterie ou incinération	2010	2011
Boues fraîches introduites dans le digesteur	20'395 t.	21'786 t.
Boues séchées pour cimenterie (traitée jusqu'à 90%)	----	----
Boues déshydratées pour incinération (traitée jusqu'à 34%)	740 t.	830 t.

Gaz de digestion	2010	2011
Quantité totale de méthane (CH ₄) produit	344'207 m ³	355'642 m ³
Quantité utilisée par le groupe Chaleur-Force	343'299 m ³	352'938 m ³
Quantités brûlées	908 m ³	2704 m ³

Boues fraîches traitées	2010	2011
Quantité extraite des décanteurs primaires moyenne par jour	20'395 m ³ 56 m ³	21'7896 m ³ 60 m ³

Energie	2010	2011
Consommation d'énergie électrique totale	731'153 kWh	857'510 kWh
Consommation d'énergie du traitement biologique	464'682 kWh	577'431 kWh
Consommation de mazout		----

Rendement en %	Rendement total Step	Normes
Demande biochimique en oxygène (DBO ₅)	95 %	90 %
Demande chimique en oxygène (DCO)	--	--
Phosphore total	95,4 %	95 %
Phosphore ortho	--	--

Le SESA (Service des Eaux, Sols et Assainissement) a procédé aux habituelles analyses de contrôle. Les résultats et les rendements obtenus satisfont les normes cantonales et fédérales.

Bilan des analyses

Le SESA (Service des Eaux, Sols et Assainissement) a procédé cette année à 12 analyses de contrôle.

10 contrôles ont révélé que les résultats et les rendements obtenus respectaient les normes cantonales et fédérales en vigueur.

2 contrôles ne respectaient pas les normes. Il s'agissait de la période des vendanges qui génère de fortes charges, qui de plus s'est déroulée pendant une période très sèche. D'habitude à cette saison, la pluie donne un petit coup de main salvateur, mais cela n'a pas été le cas en 2011.

Bilan annuel des boues

L'installation de séchage des boues est toujours hors service. Pour l'année 2011, la totalité des boues a été incinérée à l'usine de la SAIDF de Posieux/FR au lieu de la Step de Vidy-Lausanne, qui techniquement n'arrivait plus à suivre.

Pas d'impact négatif au niveau financier pour l'APEC, car la SAIDE, qui recherche des boues, paie la différence du prix du transport de Vidy à Posieux.

Exploitation

Le réseau intercommunal des collecteurs (env. 50 km.) n'a pas posé de problèmes particuliers, mis à part l'entretien usuel et habituel.

Le fonctionnement général de la Step est bon, malgré son âge respectable, 32 ans pour de la technique. Cependant, plusieurs travaux d'importance ont été réalisés à savoir :

Le changement des pompes au pré-épaississement

La réhabilitation complète des mesures de niveaux du gazomètre. Ces instruments sont devenus obsolètes et défectueux. Ils datent de l'origine de la Step et naturellement ils sont trop vieux pour être réparés. Il faut savoir que ces mesures gèrent le couplage chaleur-force et la torchère pour la sécurité du gazomètre.

Le développement continu des installations, qui devient de plus en plus complexe et qui génère toujours plus de travail a conduit le comité de direction à engager un quatrième collaborateur. Celui-ci a débuté son activité au début janvier 2012.

Dans le courant de l'automne, les travaux concernant le nouvel équipement de l'OTR (oxygénation thermique régénérative à savoir le traitement des odeurs) ont débuté. Il s'agissait tout d'abord de modifier la partie ventilation du sécheur existant, d'installer le laveur d'air et de poser les nouveaux conduits d'air reliant le sécheur au laveur et du laveur au futur brûleur. De gros travaux, exécutés de manière très soignée par une entreprise suisse alémanique spécialisée. L'ensemble des travaux préparatoires a été terminé à la fin de l'année 2011.

Il est prévu de mettre cette installation en service vers fin avril.

Conseil régional

Comité de direction

Présidence, coordination générale et relations extérieures	M. Gérald Cretegny, syndic de Gland
Tourisme	M. Serge Beck, syndic de Le Vaud
Projets spéciaux	M. Denis Dumartheray, syndic de Gilly
Développement territorial	M. Jean-Noël Goel, syndic de Rolle
Sensibilisation et communication	M. Thierry Magnenat, syndic de Saint-Cergue
Coordination du plan d'investissement régional	M. Philippe Paréaz, syndic de La Rippe
Ressources humaines, financières, administration	M. Bernard Penel, syndic de Signy-Avenex
Culture et sports	M. Gérard Produit, syndic de Coppet

Développement socioéconomique	M. Daniel Rosselat, syndic de Nyon
Environnement	M. Jean-Sommer, municipal, Vich
Mobilités	M. Pierre Stampfli, syndic de Chavanne-De-Bogis



Des études aux réalisations : une année charnière pour le district de Nyon

Pour le Conseil régional, cette année 2011 aura été marquée par le changement de législature, qui a entraîné le renouvellement de son comité de direction. Elle aura aussi été une année décisive dans la mise en place de grands projets (vélos en libre-service, transports publics, etc.) qui soit se sont déjà réalisés, soit le seront très prochainement. Après une période consacrée aux études et planifications, le Conseil régional entre ainsi dans la phase des réalisations concrètes, démontrant l'utilité d'une approche coordonnée des enjeux régionaux.

Le Conseil intercommunal, le comité de direction, le secrétariat régional et les communes membres

Le comité de direction du Conseil régional (CODIR) s'est réuni à 28 reprises en 2011. Lors de sa réélection en juillet, il a été en partie renouvelé, avec l'arrivée de cinq nouveaux venus. L'organisation interne du Conseil régional a également été modifiée, avec la refonte des onze départements du CODIR et la création de trois groupes transversaux (mobilité, environnement et projets spéciaux ; lieux de vie ; appui et coordination transversale).

Le Conseil intercommunal s'est rassemblé à 5 reprises et a validé une douzaine de préavis.

L'adhésion de Bursinel en juin porte à 44 le nombre de communes membres du Conseil régional.

Validation de plusieurs préavis importants

Transports publics : le fonds régional affecté à la réorganisation des transports publics, qui a recueilli l'adhésion de 51 communes, dont 5 extérieures au district, a été sollicité à 3 reprises au cours de l'année 2011. Des contributions ont ainsi été accordées par le Conseil intercommunal à l'étude des mesures d'accompagnement et de priorisation nécessaires à la bonne circulation des bus ainsi qu'à l'accompagnement opérationnel du programme.

Tourisme : en mars 2011, un crédit a été attribué par le Conseil intercommunal à l'étude de la politique de développement touristique de la partie lémanique du district de Nyon. En complément de la politique pour la partie jurassienne adoptée en 2006, cette décision ouvre la voie à une stratégie appliquée à l'ensemble du district.

Projet d'agglomération franco-valdo-genevois : en 2011, le Conseil intercommunal a validé par le biais de préavis la participation 2011 aux études et au fonctionnement du Projet d'agglomération, ainsi qu'une convention instituant le groupement local de coopération transfrontalière. Cette dernière mesure va permettre de doter le projet d'agglomération d'une structure pérenne de gouvernance transfrontalière dans un cadre juridique approprié.

Energie : en septembre 2011, un crédit a été accordé à l'étude du potentiel de production d'énergies renouvelables dans le district de Nyon. Il s'agit d'analyser les ressources disponibles sur notre territoire, dans l'objectif, à plus long terme, d'établir une politique énergétique s'inscrivant dans la perspective des démarches nationales et cantonales.

Des aboutissements marquants

Territoire

Le volet stratégique du Plan directeur régional du district de Nyon (PDRN) a été approuvé par 45 communes du district. Le volet opérationnel, qui recense les projets concrets prévus pour les cinq prochaines années, est en cours d'élaboration.

Dans le cadre du Schéma directeur de l'agglomération nyonnaise (SDAN), une nouvelle convention et un catalogue des mesures ont été adoptés, établissant un référentiel pour les actions de mise en oeuvre (entre autres la passerelle Nyon-Prangins, en cours de démarrage). Ces démarches ont permis la résolution de contentieux entre communes sur certains projets. La mise en oeuvre de la future route de distribution urbaine (RDU) entre Eysins et Prangins a été engagée pour le tronçon d'Eysins.

Les schémas directeurs Asse & Boiron, Ouest rollois et Nyon-Saint-Cergue-Morez sont en phase d'achèvement. L'année 2011 a également marqué le début des réflexions pour les communes de la Serine et celles de la couronne rolloise. Le Schéma directeur de Terre Sainte a été finalisé fin 2011, puis signé par les partenaires en février 2012.

Le travail sur le projet d'agglomération franco-valdo-genevois 2^{ème} génération se finalise, avec un effort sur la mise en cohérence du travail engagé dans les Périmètres d'aménagement coordonné d'agglomération (PACA), notamment Genève-Rolle. Le Projet d'agglomération 2^{ème} génération sera déposé en juin 2012. Les mesures du Projet d'agglomération 1^{ère} génération concernant le territoire du district sont en cours d'étude pour une réalisation avant 2015.

Investissement

Le Plan d'investissement régional, qui vise à assurer un financement solidaire, par les communes du district, d'un ensemble de projets d'intérêt régional, a été finalisé. Un groupe de travail formé de représentants des communes et du Conseil régional a travaillé à l'établissement de propositions, soumises au Conseil intercommunal de juin et septembre. Un dossier de présentation complet a été adressé aux communes en décembre. Le Plan d'investissement régional sera soumis pour validation au Conseil intercommunal et aux communes courant 2012.

Mobilité

La réorganisation des transports publics est un des volets de ce Plan d'investissement régional. Un appui financier du Canton pour ce programme a été sollicité à travers une motion signée par les députés du district en août. Quelque 150 mesures d'aménagement prioritaires doivent être réalisées pour optimiser les temps de parcours. Une charte visant à les traiter de manière systématique a été soumise aux communes en décembre. La réalisation d'une partie de ces mesures permettra la mise en service d'une nouvelle offre pour 16 lignes de bus dès décembre 2012. Des améliorations seront ensuite progressivement réalisées jusqu'en 2015.

L'avant-projet de réaménagement de la route cantonale RC1a entre Mies et Founex (mesure du Projet d'agglomération 1^{ère} génération), a commencé sous le pilotage du Service des routes du Canton de Vaud. Sa réalisation est prévue pour 2014-2015.

La région participe au modèle multimodal transfrontalier (MMT) de l'agglomération franco-valdo-genevoise, outil de modélisation intégrant l'ensemble des modes de transport et leur coordination avec l'urbanisation. Une application du modèle est en cours sur la rive droite du Léman.

Sport et tourisme

Le Guide des sports répertoriant l'offre sportive dans le district a été mis à jour à l'été 2011.

Une étude complémentaire a permis de préciser les coûts du projet de patinoire touristique régionale de Saint-Cergue. Le dossier pour la mise à l'enquête est prêt.

La Région a soutenu la commune de Saint-George dans sa démarche de plan partiel d'affectation de La Saint-George (législation de la zone de sport nordique, buvette et gîte d'étape).

La Maison des vins de La Côte, vitrine de la production régionale prévue à Mont-sur-Rolle, a elle aussi reçu l'appui de la Région, notamment pour la clarification de l'aspect touristique du projet.

Le projet définitif de parc pour l'extension du zoo de la Garenne a été finalisé ; il sera mis à l'enquête en 2012.

Sous l'impulsion de la Région, l'intégration des communes de la couronne nollaise au sein de Nyon Région Tourisme (NRT) a été réalisée. Un nouveau contrat de prestation unique entre la Région et NRT est en cours d'élaboration

Environnement

La Région a été sollicitée pour soutenir les démarches agro-écologiques (mise en réseau des surfaces de compensation écologique pour favoriser la biodiversité) initiées par deux groupes d'agriculteurs. D'autres groupements sont en cours de constitution. Un appui financier pour la mise en place des réseaux est acquis, le soutien aux démarches de plantation est à l'étude.

Les démarches de concrétisation des contrats-corridors (préservation des liaisons entre les écosystèmes) Jura-Promethouse et Vesancy-Versoix ont été engagées dans le cadre du Projet d'agglomération.

Socioéconomie

La première phase d'implantation de vélos en libre-service dans le district a abouti en juin 2011, avec l'installation de 12 stations velopass entre Nyon, Gland et Prangins. Huit entreprises ont participé au projet en le finançant à hauteur de 60%. Le réseau comptait près de 8500 emprunts de vélos et 430 abonnés à fin 2011. Sa maintenance est assurée par l'association Pro-Jet.

Depuis novembre 2011, la Région offre son appui à l'élaboration d'un plan de mobilité inter-entreprises sur le site de Terre-Bonne, à Eysins.

Entre décembre 2010 et février 2011, des ateliers sur le logement ont fait ressortir les enjeux sur lesquels travailler. Un mandat confié à l'Association suisse pour l'aménagement national (ASPAN) a débouché sur des propositions d'actions en partie reprises par le service cantonal du développement territorial dans sa révision du projet de loi sur l'aménagement (LATC).

Trois pistes d'actions ont été approfondies dans le cadre de la filière bois : pôles d'activités spécialisées, parc à grumes (troncs coupés) et stratégie marketing autour du bois local. 2011 a notamment vu l'identification du site pour un parc à grumes régional à Bière ainsi que la validation de partenariats financiers avec l'Association de la région Cossonay-Aubonne-Morges (ARCAM), la Vallée de Joux et le Canton pour la promotion du bois régional.

En résultat des ateliers participatifs menés par la Région, l'initiative d'opposition au plan directeur localisé de la gare de Coppet a été retirée. De nouvelles propositions en découlent.

Culture

Entre janvier et juin, des ateliers participatifs regroupant professionnels et politiques ont permis de dégager des pistes d'actions pour l'établissement d'une politique culturelle régionale.

Une convention tripartite entre le festival FAR (festival des arts vivants), la commune de Nyon et le Conseil régional est officiellement signée en juin 2011.

Evènements

26 janvier : Joutes sportives éclairées réunissant à Saint-Cergue les élus du district

05 mai : atelier de bilan de législature à Prangins

22 août : débat sur l'économie de la région lors de la visite du Conseil d'Etat

27-28 août : Fête des sports 2011, un week-end d'animations sportives gratuites dans le district

30 novembre : remise des Prix culturels Régionyon à Prangins

Brochures parues en 2011

« Extension du parc zoologique La Garenne » (mars 2011)

« 2006-2011 - bilan de législature » (document complet et résumé - mai 2011)

- « Quel développement pour le district de Nyon ? » (juin 2011)
- « Un moyen de transport agréable, efficace et écologique – réseau régional de vélos en libre- service (version actualisée - novembre 2011)
- « Le Plan d'investissement régional, le défi de toute une région » (décembre 2011)

Entente communale de recherche d'eau potable au "Bois-De-Chênes"

Comité de direction dès le 1^{er} juillet 2011

M. Olivier Fargeon, municipal, Gland
Mme Josée Leupin, municipale, Vich
M. F.-Laurent Althaus, municipal, Arzier-Le Muids
M. Georges Richard, municipal, Genolier

Cet objet est traité dans le chapitre Infrastructures et environnement - Réseau d'eau sous pression – approvisionnement.

ORPC - Association à buts multiples des communes du district de Nyon relatifs à l'organisation de protection civile et de la sécurité générale

Comité de direction

Président	M. Gérard Produit, municipal, Coppet
Vice-président	Mme Elisabeth Ruey-Ray, municipale, Nyon
Membres	M. Antonio Bilardo, syndic, Trélex
	M. Christian Dugon, municipal, Arzier-Le Muids
	M. Olivier Fargeon, municipal, Gland
	M. Jean-Luc Haldimann, municipal, Eysins
	M. Jean Oberhansli, syndic, Bogis-Bossey

Les activités

Si en 2009, l'ORPC avait atteint ses limites quant à l'organisation de 2'522 jours de service, de par la réduction de ceux-ci, il a pu trouver cette année sa vitesse de croisière avec 2070 jours de service, permettant ainsi de préserver le bon état d'esprit existant à tous les niveaux.

Ainsi, afin de diminuer le nombre des jours de cours et de pouvoir disposer des cadres nécessaires, deux compagnies ont été réunies à deux reprises pour un même cours de répétition afin de diminuer le besoin en cadres supérieurs et en personnel logistique. Evidemment, le fait de mettre sur pied plus de 100 personnes a soulevé des problèmes d'organisation, et il a fallu, pour des raisons de disponibilité de locaux et de places de parc à la Caserne, se délocaliser en se déplaçant dans une colonie à La Rippe, avec toutes les difficultés soulevées par une telle situation inhabituelle.

Cet organisme rencontre encore quelques difficultés pour le recrutement et la formation de cadres. En cause les jours supplémentaires pour les paiements de galons qui découragent certains candidats et qui reportent la mise en place des nouveaux cadres d'une année ou deux.

A propos d'événements, la protection civile a été appelée, sur alarme, à cinq reprises pour des engagements en situation d'urgence. Il s'agissait d'appuis, à la gendarmerie lors des recherches, près de Morges, des sœurs jumelles de St-Sulpice, à «Skyguide» à la Dôle, au service du feu lors des sinistres de fermes à Burtigny et à Grens et à Coppet suite à l'écroulement d'une maison.

Quelques chiffres

2011, en chiffres :

- 113 journées par différents cours et engagements, 999 présences recensées totalisant 2'070 jours de service soit 246 jours de moins que l'année passée.
- 54 recrues instruites au centre de compétences de la protection de la population (CCPP) à Gollion, soit 12 de moins qu'en 2010.
- 32 cadres et spécialistes formés contre 24 en 2010
- 52'738 frs de monnaie "brassée" par les fourriers lors des cours de répétition et concernant les soldes, la subsistance et divers petits achats propres à chacun des services.
- 22'452 km parcourus avec les véhicules protection civile soit environ 13'500 km de moins qu'en 2010 (-38%). Cette diminution provient de la mise hors service, pour raisons techniques, de 2 PINZ sur les 6 en notre possession.

Association régionale pour l'action sociale "Région Nyon-Rolle"

Comité de direction dès le 1^{er} juillet 2011

Président	M. Hubert Monnard, syndic, Mont-sur-Rolle
Vice-président	Mme Georgette Ansermet, municipale, Chésereux
Membres	Mme Isabelle Monney, municipale, Gland
	Mme Stéphanie Schmutz, municipale, Nyon
	M. Denys Jaquet, municipal, Rolle
	M. Luc Visinand, syndic, Bogis-Bossey
	M. Jean-Marc Sordet, syndic, Luins
Directeur CSR	M. Antoine Steiner, directeur ARAS

Le Comité de direction a siégé à 7 reprises pour traiter ou être informé :

- ◆ des comptes et budget ;
- ◆ de la transition entre le départ de l'ancien directeur et de l'arrivée de son successeur ;
- ◆ du projet « logements de transition » pour la mise en œuvre d'une organisation pour la gestion des logements de transition, avec mandat confié à l'Association du Relais sous forme de contrat de prestations ;
- ◆ du projet de dispositif régional d'emplois d'insertion ;
- ◆ des conséquences de l'entrée en vigueur de la 4^{ème} révision LACI au 01.04.2011 ;
- ◆ de la demande de constitution d'une commission du personnel et de l'étude d'un règlement ;
- ◆ de son organisation et de l'attribution des compétences concernant à la direction opérationnelle de l'ARAS ;
- ◆ de la politique sociale régionale en matière de subvention, des autorisations générales de plaider durant la législature 2011-2016, des compétences à accorder au CODIR, objets qui ont tous été soumis au Conseil intercommunal par voie de préavis ;
- ◆ d'une modification de la convention entre les ARAS de Morges-Aubonne-Cossonay, l'Ouest lausannois et Nyon concernant la gestion des enquêteurs
- ◆ de la colocation et rémunération du personnel administratif du CSR ;
- ◆ des effets de l'introduction de la nouvelle loi cantonale sur les PC Familles et Rente Pont au 1^{er} octobre
- ◆ des travaux du Conseil des Régions RAS.

Le Centre social régional (CSR)

Le CSR a pour mission principale d'informer et d'orienter la population du district dans le réseau social régional et cantonal et d'octroyer les prestations du Revenu d'insertion (RI), conformément à la Loi sur l'Action Sociale Vaudoise (LASV) du 2 décembre 2003.

Nombre de dossiers RI

Le tableau ci-dessous démontre un nombre de dossiers en constante évolution.

Année	Dossiers	Janv	Fév	Mars	Avr	Mai	Juin	Juill	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
2011	Financés	522	563	624	627	656	609	646	637	607	645	629	707
	Actifs	589	600	618	619	667	692	686	705	686	699	690	708
2010	Financés	493	499	629	583	523	550	525	565	532	537	554	627
	Actifs	583	582	575	584	601	584	579	569	584	570	571	563

Pour les bénéficiaires domiciliés à Gland, le tableau ci-dessous présente le nombre de dossier RI :

Gland	RI 2011	Refus 2011	RI 2010	Refus 2010
	176	14	171	5

Les activités

L'octroi du RI se réorganise depuis l'année 2010, suite à l'introduction de nouvelles directives émises par le service de Prévoyance et d'Aide Sociales, autorité cantonale compétente en la matière. Fondées sur de nouveaux Principes directeurs de l'action sociale vaudoise, ces directives clarifient les rôles de chaque métier interne au CSR, en confiant l'octroi des prestations financières aux collaborateurs administratifs et l'appui social et l'insertion aux assistants sociaux.

L'année 2011 a par ailleurs été marquée par les événements suivants :

- L'entrée en vigueur au 1^{er} avril 2011 de la révision de la LACI (Loi sur l'assurance-chômage obligatoire et l'indemnité en cas d'insolvabilité) a provoqué, en règle générale, une diminution des prestations chômage. Une augmentation des demandes RI s'en est logiquement suivie. Si un certain nombre de personnes n'avaient pas droit au RI en raison notamment d'une situation de fortune supérieure aux limites admises ou en raison d'un autre revenu existant dans le ménage (conjoint-e par ex.), 90 dossiers supplémentaires (sur une moyenne mensuelle de 600 dossiers au 1^{er} semestre 2011) ont été recensés en juillet 2011, directement dus aux effets de la révision de la LACI.
- L'entrée en vigueur au 1^{er} octobre 2011 des nouveaux régimes PC Familles (PCFa) et Rentes-Pont AVS : un certain nombre de personnes bénéficiaires RI pouvant prétendre à ces nouveaux régimes et sortir ainsi de l'aide sociale. Un travail d'identification des dossiers et un appui aux personnes concernées a été mené afin d'orienter ces personnes vers les agences d'assurances sociales afin de déposer une demande.

Une problématique spécifique : le logement

En 2011, 14 ordonnances d'exécution forcée d'expulsion (contre 23 en 2010), ultime étape de la procédure d'expulsion, sont parvenues au CSR afin d'apporter un appui aux personnes expulsées.

Si la commune de domicile n'a pas de solution à disposition, le CSR intervient. En effet, une expulsion débouche sur la nécessité de trouver une solution d'hébergement d'urgence temporaire qui, au vu du marché du logement actuel, prend le plus souvent la forme d'un hébergement en pension ou en hôtel s'il s'agit d'une famille, et pour autant que les proches ne puissent pas être sollicités pour accueillir ces personnes sans logement.

Les agences d'assurances sociales (AAS)

Conformément au Règlement cantonal du 28 janvier 2004 sur les Agences d'assurances sociales, les communes du district de Nyon ont confié la gestion de leurs Agences AVS à l'ARAS Nyon-Rolle dès le 1er juillet 2005.

Pour répondre aux besoins de la population, l'ARAS dispose de quatre Agences d'Assurances Sociales (AAS) :

AAS de Coppet : *Bogis-Bossey, Chavannes de Bogis, Chavannes des Bois, Commugny, Coppet, Crans, Founex, Mies et Tannay.*

AAS de Nyon : *Arnex, Arzier, Bassins, Borex, Chésereux, Crassier, Duillier, Eysins, Genolier, Gingins, Givrins, Grens, La Rippe, Longirod, Marchissy, Nyon, Prangins, St-Cergue, St-George, Signy et Trélex.*

AAS de Gland : *Begnins, Coinsins, Gland, Luins, Le Vaud, Vich*

AAS de Rolle : *Bursinel, Bursins, Burtigny, Dully, Essertines s/Rolle, Gilly, Mont-s/Rolle, Perroy, Rolle, Tartegnin et Vinzel*

Missions des agences

Les agences d'assurances sociales renseignent et apportent leur soutien à la population dans toute démarche concernant ses droits et obligations en matière d'AVS/AI/APG/LVLAMaI, ainsi que pour compléter et contrôler les demandes de subsides octroyés par l'Organe Cantonal de Contrôle de l'assurance maladie (OCC). Dès le 1^{er} octobre 2011, les AAS sont chargées également de renseigner et d'enregistrer les demandes de prestations complémentaires pour les familles et de rentes-pont AVS.

Cotisations et Prestations - Principales modifications au 1er janvier 2011

Les taux de cotisations des allocations familiales sont réajustés pour la première fois depuis l'introduction de ces prestations à toutes les catégories d'assurés (salariés, indépendants et non-actifs).

Suite à la modification de la Loi sur l'assurance chômage, acceptée en votation populaire le 26 septembre 2010, le taux de cotisations est également augmenté de 1.1% et une contribution de solidarité de 1% est introduite pour les salaires compris entre 126'000 fr. et 315'000 fr.

Enfin, le taux de cotisations des APG en cas de maternité et de service militaire passe de 0.3% à 0.5% sans incidence sur le montant des prestations.

Les rentes AVS/AI sont indexées au coût de la vie et les limites de revenus donnant droit aux prestations complémentaires AVS/AI sont également adaptées pour tenir compte de cette augmentation.

Les Prestations complémentaires pour familles (PCFa)

Les prestations complémentaires pour familles se composent d'une prestation financière et du remboursement des frais de garde et de maladie dûment prouvés.

La PC Familles compense la différence qu'il y a entre les revenus d'une famille et le montant des dépenses reconnues pour cette famille. Elle couvre les besoins vitaux de toute la famille lorsqu'il y a

des enfants entre 0 et 6 ans. Si les enfants sont plus âgés (entre 6 et 16 ans), la PC Familles annuelle couvre les besoins vitaux des enfants uniquement.

Trois conditions doivent être remplies pour pouvoir bénéficier de cette nouvelle prestation :

- vivre en ménage commun avec des enfants âgés de moins de 16 ans
- être domicilié dans le canton de Vaud depuis 3 ans au moins et disposer d'un titre de séjour valable
- disposer de revenus insuffisants par rapport aux dépenses du ménage (revenus et dépenses reconnues selon les dispositions légales)

La rente-pont AVS

Les prestations cantonales de la rente-pont se composent d'une prestation financière annuelle et du remboursement des frais de maladie dûment prouvés. La prestation financière annuelle de la rente-pont est calculée selon les mêmes critères que les PC à l'AVS/AI. Son montant ne peut toutefois pas dépasser la somme des rentes AVS et LPP anticipées auxquelles l'ayant droit pourrait prétendre.

Destinée aux personnes proches de l'âge de la retraite n'ayant plus droit aux indemnités de chômage, la rente-pont requiert les conditions suivantes pour y avoir droit :

- Être domicilié dans le canton de Vaud depuis 3 ans au moins
- Avoir atteint l'âge de 62 ans révolus pour une femme et 63 ans révolus pour un homme
- Ne pas avoir fait valoir un droit à une rente AVS anticipée
- Avoir épuisé les indemnités de chômage ou ne pas y avoir droit
- Disposer de revenus insuffisants, selon les normes des prestations complémentaires à l'AVS/AI

Fondation de la Côte

Comité de direction dès le 1^{er} juillet 2011

Président	M. Pierre-Alain Blanc, syndic, Aubonne
Membres	Mme Isabelle Monney, municipale, Gland
	Mme Evelyne Pfister-Jacob
	Mme Nuria Gorrite, syndique, Morges
	M. Jean-Daniel Allemann, municipal, Apples
	M. Denys Jaquet, municipal, Rolle
	M. Dominique Kohli, membre du Comité Croix Rouge
	M. Olivier Mayor, municipal, Nyon
	M. Daniel Collaud, municipal, Gland
	M. Jacques-Robert Meylan, Rolle, président du service d'aides familiales de Rolle

La Fondation de la Côte est née de la fusion au 1^{er} janvier 2005 de la Fondation médico-sociale de la zone sanitaire IV (Nyon, Terre-Sainte, Gland, Rolle) et de la Fondation SASCOM (région Morges-Aubonne).

La forte croissance de l'activité du CMS de de Gland se confirme !

La croissance des prestations pour l'année 2011 se confirme. Le nombre d'heures de prestations d'aide et soins à domicile est passé de 41'377 heures en 2010 à 43'781 heures en 2011, soit une augmentation de 2'404 heures (+6%).

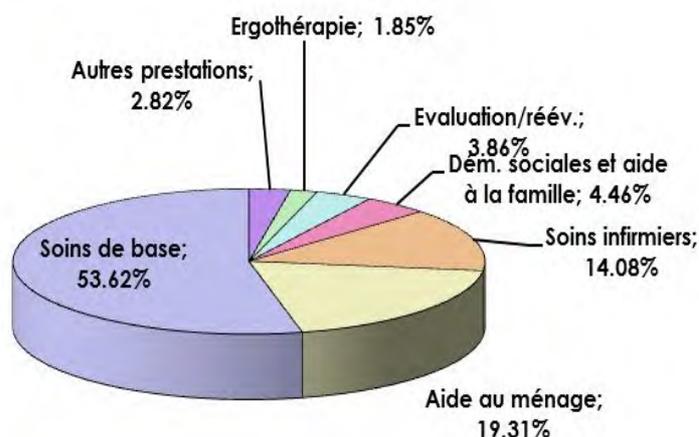
Avec une croissance de +104% depuis 2005, le secteur de Gland a enregistré une augmentation beaucoup plus importante que sur l'ensemble de La Côte (+58% en moyenne).

Evolution des heures et nombre de prestations effectuées CMS Gland

Année	Nombre d'heures de prestations	Variation en %	FLC en %	Nombre de prestations effectuées	Variation en %	FLC en %
2005	21'434			31'009		
2006	24'777	+16%	+4%	36'369	+17%	+6%
2007	27'331	+10%	+11%	37'254	+2%	+8%
2008	31'766	+16%	+9%	43'883	+18%	+9%
2009	37'223	+17%	+8%	51'623	+18%	+9%
2010	41'377	+11%	+9%	61'265	+19%	+10%
2011	43'781	+6%	+6%	71'725	+17%	+12%
Augmentation entre 2005 et 2011 :		+104%	+58%		+131%	+68%

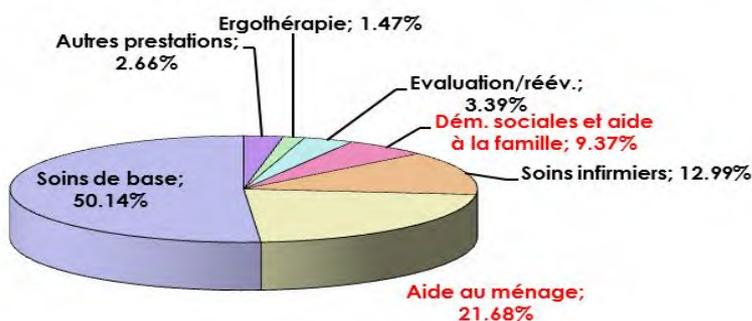
La Ville de Gland absorbe 44% de l'activité du CMS, soit une augmentation de +4% par rapport à 2010. Le secteur de Gland se distingue toujours par une densité de démarches sociales et d'aide au ménage plus importante que la moyenne régionale

Proportion du nombre d'heures de prestations fournies en 2011 - FLC



<u>Soins de base</u>	144'373	53.62%
<u>Aide au ménage</u>	51'978	19.31%
<u>Soins infirmiers</u>	37'897	14.08%
<u>Dém. sociales et aide à la famille</u>	12'005	4.46%
<u>Evaluation/réévaluation</u>	10'399	3.86%
<u>Ergothérapie</u>	4'985	1.85%
<u>Autres prestations</u>	7'601	2.82%
<u>Total</u>	269'238	100.0%

Proportion du nombre d'heures de prestations fournies en 2011 - Secteur géographique de Gland



<u>Soins de base</u>	22'502	50.14%
<u>Aide au ménage</u>	8'053	21.68%
<u>Soins infirmiers</u>	6'850	12.99%
<u>Dém. sociales et aide à la famille</u>	2'469	9.15%
<u>Evaluation/réévaluation</u>	1'911	3.39%
<u>Ergothérapie</u>	831	1.47%
<u>Autres prestations</u>	1'166	1.19%
<u>Total</u>	43'781	100.0%

Association intercommunale d'Accueil de jour des enfants dite Réseau d'Accueil des Toblerones

Comité de direction

Le comité de direction (CoDir) du RAT est composé de :

Présidente	Mme Violeta Seemattter, municipale à Prangins
Vice-présidente	Mme Danielle Pasche, municipale à Arzier
Membres	Mme Christine Girod, municipale, Gland
	M. Antonio Billardo, syndic, Trélex
	M. Etienne Bovy, Accueil Familial de Jour

Il est secondé par son secrétaire général, en la personne de M. Marco Baiguini, qui assume les tâches de responsable de l'administration du RAT et de la structure de coordination de l'accueil familial de jour.

Communes membres

Les Communes membres du RAT sont les suivantes au 31 décembre 2011 :

Arzier/Le Muids, Bassins, Begnins, Burtigny, Coinsins, Duillier, Genolier, Givrins, Gland, Longirod, Marchissy, Prangins, Saint-Cergue, Saint-George, Trélex et Vich.

Les missions

Les missions du RAT sont définies par les statuts de l'association, qui stipulent que « Le Réseau d'Accueil des Toblerones a pour but de constituer, gérer et développer un réseau conformément à la Loi du 20 juin 2006 sur l'Accueil de Jour des Enfants (LAJE ; RSV 211.22) ». Conformément à la LAJE, le RAT a été reconnu par la Fondation d'Accueil de Jour des Enfants le 31 décembre 2008. Il remplit aujourd'hui la plupart des missions confiées par la loi.

Les objectifs

Les principaux objectifs fixés pour 2011 sont :

Introduction de la nouvelle politique tarifaire

Le travail, commencé en été 2010, s'était achevé par la décision favorable du Conseil intercommunal du 26 janvier 2011 à Prangins. La nouvelle politique tarifaire a pu être introduite sans difficulté le 1er mai 2011.

Révision du règlement

Révisé sous la responsabilité d'un membre du CoDir, le nouveau règlement est en vigueur depuis juillet 2011.

Analyse des coûts par structure d'accueil

Dès mi-juillet 2011, les premiers entretiens avec les structures d'accueil ont eu lieu. S'il a été constaté, que dans certaines des structures d'accueil, un meilleur contrôle des charges a pu être atteint rapidement, dans d'autres cas, les causes déterminées sont d'ordre organisationnel et structurel et ne peuvent être résolues en quelques semaines.

Dès lors, ce travail devrait continuer en 2012 et c'est seulement avec les budgets 2013 que de vrais objectifs financiers pourront être fixés avec chacune des structures d'accueil.

Redistribution des excédents de recette AFJ 2010

Suite à un excédent de recettes de 159'399 fr. lors de la clôture des comptes AFJ les montants suivants ont été redistribués :

fr. 108'463.95 aux parents de l'AFJ

fr. 24'094.70 aux Communes membres du RAT

fr. 26'840.35 au fonds de réserve du RAT (montants non réclamés par les parents)

Le plan de développement du RAT

L'un des défis majeurs du RAT, dans les années à venir, réside dans l'augmentation des places et de leur développement coordonné. Dans le cadre de la mise en œuvre du RAT, le plan de développement a approfondi les dimensions quantitatives et géographiques de l'offre. Durant la période de 2009 à 2013, le plan de développement doit mettre l'accent sur la création de places en structures d'accueil collectif pré- et parascolaires. Selon l'exposé des motifs de la LAJE, l'offre devrait correspondre à un taux de 15 places pour 100 enfants dans le cadre de l'accueil collectif de jour. Quantitativement, ce quota n'est pas atteint pour l'ensemble du réseau.

L'inventaire des places d'accueil démontre que de nouvelles places ont été créées, notamment en accueil préscolaire collectif au Relais des Mômes à Arzier (3 places), aux Petits Ecureuils à Saint-Cergue (22 places). En ce qui concerne l'accueil collectif parascolaire, les places ont été augmentées au Relais des Mômes à Arzier (12 places) et au collège de la Dôle à Gland (22 places).

Le RAT en faits

La nouvelle politique tarifaire valable dès mai 2011

Lors du Conseil intercommunal du 26 janvier 2011 à Prangins, une nouvelle politique tarifaire a été approuvée par les autorités du RAT. De manière générale, la nouvelle politique tarifaire améliore l'accessibilité financière aux prestations d'accueil.

Elle prévoit la mise en place de mesures d'adaptation sociale du tarif, notamment :

- la diminution du tarif « plancher » accompagnée d'une augmentation du revenu minimal. La baisse octroyée est en réalité une adaptation à des situations particulières, à la limite des aides sociales complémentaires. Elle n'a quasiment aucune influence sur la participation communale moyenne, mais est un soulagement pour les familles concernées (2% des parents).
- la mise à niveau du revenu maximal subventionné. Le CoDir a souhaité niveler la problématique liée aux revenus, en réduisant au minimum les différences entre le niveau du revenu maximal subventionné selon les prestations d'accueil.
- l'augmentation des rabais pour les fratries. Les mesures appliquées en relation avec les fratries étaient insuffisantes. La faible proportion de fratries située dans les couches de revenus inférieurs démontrait l'inadéquation de ces rabais avec la notion d'accessibilité.
- la pondération en fonction du type d'acquisition du revenu. Le CoDir avait souhaité alléger la participation des parents pour qui l'utilisation d'une place d'accueil est une condition à l'acquisition du revenu familial.
- la pondération à l'adresse des familles monoparentales. L'expérience nous montre que les familles monoparentales doivent faire face à des investissements sociaux plus importants que dans une situation de couple. Le temps pour acquérir le salaire se double du temps pour le ménage et le contexte familial. Dès lors, une pondération de réduction tarifaire a été introduite.
- l'abaissement progressif du rabais fratrie en fonction du revenu; En effet, l'application du rabais « fratrie » est dégressif; le rabais fratrie décroît à partir de 150'000 fr. jusqu'à s'éteindre à 300'000 fr.

Dans son ensemble, l'introduction de la nouvelle politique tarifaire s'est faite sans difficultés techniques d'une part, et dans l'acceptation de la majorité des parents utilisateurs d'autre part. En ce qui concerne le point 6 précité, l'abaissement progressif du rabais fratrie en fonction du revenu a suscité des interventions très négatives d'un petit nombre de parents très aisés (revenus supérieurs à 300'000 fr.). Ceux-ci voyaient leur facture augmenter soudainement de façon importante. A savoir que pour 3 enfants placés à plein temps dans une structure d'accueil préscolaire, le montant de la pension s'élève à 83'520 fr.par an (ce qui est rarement le cas).

Ces familles ont retiré leurs enfants du réseau laissant dans certaines structures d'accueil, notamment aux Colinets à Begnins, des places libres qui n'ont pu être occupées qu'à fin 2011. Les places «libres» ont eu un impact négatif sur la fréquentation de la structure d'accueil et, dès lors, sur le prix de revient moyen de la prestation dans le RAT.

Le plafonnement du rabais fratrie en fonction du revenu a eu un autre effet peu favorable sur les finances du RAT. En effet, la FAJE avait décidé d'instaurer un financement incitatif par une augmentation de 2% du taux de subventionnement octroyé, dès le 1er janvier 2011, aux réseaux qui accordaient un rabais de fratrie d'au moins 20% sur toutes les prestations facturées aux familles ayant deux enfants ou plus accueillis (ceci aurait représenté quelque 25'000 fr.de subventions supplémentaires). Malheureusement, s'agissant de plafonnement pour l'octroi du rabais de fratrie par la nouvelle politique tarifaire, la FAJE avait estimé, malgré intervention de la part du RAT, que cette manière de faire n'était pas conforme à ses exigences.

Le mécanisme financier et l'équilibrage des comptes des structures d'accueil en 2010

Le dossier de reconnaissance du RAT, établi le 29 septembre 2008, prévoit un mécanisme financier interne qui, grâce à l'application d'un prix de revient moyen, équilibre les comptes des structures d'accueil en compensant entre elles les excédents de charge par les excédents de recette. Pour la bonne compréhension de la situation, il convient de développer succinctement les éléments pertinents de ce mécanisme financier :

Le prix de revient moyen

Le prix de revient moyen ou le coût moyen de la prestation tient compte de l'ensemble des charges des différentes structures d'accueil du réseau concernant un type d'accueil donné (accueil collectif pré et parascolaire, accueil familial de jour). Après déduction de la subvention de la FAJE, il est reparti sur l'ensemble des unités de fréquentation (heures) fournies annuellement. En ce qui concerne les recettes de structures d'accueil, celles-ci se composent des deux éléments indissociables suivants :

La participation des parents

La politique tarifaire en vigueur institue pour tous les types d'accueil du réseau un tarif proportionnel au revenu familial tenant compte de la consommation d'accueil, de la composition familiale ainsi que du nombre d'enfants placés.

La participation communale

Conformément aux statuts du RAT, les Communes prennent en charge la différence entre le tarif facturé aux parents et le prix de revient moyen pour une prestation d'accueil. Dans tous les cas de figure, le total des recettes du réseau correspondent aux unités de fréquentation journalières multipliées par le prix de revient moyen. Certaines structures d'accueil clôturent leurs comptes avec un excédent de recettes (bénéfice), d'autres structures d'accueil avec un excédent de charges (déficit). Dès lors, s'agissant de l'application d'un prix de revient moyen, le bénéfice d'une structure d'accueil compensera le déficit de l'autre structure d'accueil. Les comptes des structures d'accueil sont ainsi équilibrés.

Pour la première fois en 2011, le RAT a mis en application ce mécanisme financier et a ainsi équilibré les comptes des structures d'accueil. Après consolidation, cette péréquation a permis au RAT d'attribuer la somme de 112'743 fr. à son fonds de réserve. En effet, le prix de revient moyen des prestations appliqué en 2010 était légèrement plus élevé que le coût moyen de la prestation ; ceci a eu pour conséquence que les bénéfices des structures d'accueil étaient supérieurs aux déficits. Cette somme sera utilisée en 2012 pour la création et financement de nouvelles places d'accueil.

L'évolution du personnel administratif

Après une première année plutôt mouvementée, avec un renouvellement du personnel de 85%, le personnel administratif du RAT a atteint une bonne « vitesse de croisière » en 2011. Avec l'arrivée de la 3ème coordinatrice en février 2011, la nouvelle équipe affichait complet. Pour information, toutes les activités administratives ont été regroupées sous un même toit, les synergies entre l'AFJ et l'administration du RAT étant naturelles dans le domaine de la comptabilité, des ressources humaines, de l'informatique et du secrétariat. Aujourd'hui, la collaboration entre les collaborateurs est très bonne ; l'expérience acquise, la bonne entente, mais également la stabilité relative au roulement des activités d'une part, et la présence constante et régulière du personnel d'autre part a largement contribué à l'épanouissement des collaboratrices dans leur activité professionnelle, malgré les surcharges de travail régulières.

L'accord collectif assurance maladie

Le RAT a négocié une assurance maladie collective avec le Groupe Mutuel pour le personnel administratif, les AMF ainsi que tout le personnel des structures d'accueil du RAT y compris leurs familles; cette prestation était prévue de compléter les prestations de l'assurance obligatoire des soins de manière étendue et avantageuse ; en effet, une assurance collective amène quelques avantages financiers non-négligeables surtout en ce qui concerne les assurances complémentaires.

Les négociations ont porté sur :

- Un système d'adhésion simplifié
- Des démarches administratives simples
- Une assurance complémentaire dentaire et semi-privée pour les enfants à des tarifs avantageux
- 4 niveaux de couverture, y compris la prise en charge à 100% partout en Suisse des traitements ambulatoires et médecines alternatives
- Une assistance et couverture médicale à l'étranger
- Le libre transfert en cas de fin des rapports contractuels avec le RAT

L'accord a été signé le 29 août 2011 et est entré en vigueur le 1er janvier 2012.

REPONSES DE LA MUNICIPALITE AUX VŒUX FORMULES PAR LA COMMISSION DE GESTION

Réponses aux vœux formulés par la commission de gestion concernant l'examen du rapport de gestion 2010

La commission de gestion a émis les vœux suivants:

La commission de gestion pense qu'il serait utile que chaque conseiller communal soit en possession d'un plan détaillé sur lequel serait répertorié tous les terrains et bâtiments appartenant à la commune.

Vous trouverez accompagnant le présent rapport un plan au format A3 vous donnant une vue d'ensemble des parcelles et bâtiments appartenant à la commune.

La commission de gestion demande à la municipalité d'accélérer le changement des lumières en led concernant les décorations de Noël afin de pouvoir continuer à faire des économies d'énergie.

Vous aurez constaté sous le chapitre « Infrastructures - environnement/ Eclairage de Noël » que le nécessaire a été fait.

Vu le développement attendu de la localité et l'utilisation complète des quotas disponibles auprès de la SAPAN, la commission de gestion estime qu'il est urgent de faire aboutir la possibilité de pompage d'eau dans la nappe phréatique du Bois-de-Chênes, sans oublier les deux autres possibilités d'amélioration de l'approvisionnement en eau de boisson de la Cézille et Villa Prangins.

Le chapitre « Infrastructures - environnement / Réseau d'eau sous pression / Approvisionnement » fait le point sur l'avancement des recherches en eau dans le cadre du dossier Bois-de-Chênes/Cézille et dans le cadre de celui de Villa Prangins. La municipalité est consciente de l'importance de pouvoir compléter son approvisionnement en eau potable par de nouvelles ressources et traite ces dossiers avec toute la diligence voulue. Cependant, avant de pouvoir prélever le premier litre d'eau d'une nappe phréatique, de très nombreuses investigations et procédures sont incontournables, raison pour laquelle de tels dossiers prennent du temps à se concrétiser.

La commission de gestion demande à la municipalité de mieux sensibiliser la population sur la consommation d'eau en envoyant un tout ménage.

L'année 2011 a été marquée par un effort conséquent pour remplacer la totalité des compteurs d'eau situés sur le territoire communal. Avec le relevé à distance des compteurs, un suivi plus précis des consommations des particuliers est possible et se concrétisera désormais par un relevé bi-annuel plutôt qu'annuel, permettant de déceler plus rapidement une éventuelle fuite d'eau chez un particulier. En outre, avec un tel système, la surveillance du réseau communal de distribution d'eau est accrue. D'une part, nous connaissons la quantité annuelle d'eau que nous produisons par l'intermédiaire d'appareils appelés débitmètres, installés à la sortie de nos réservoirs. D'autre part, avec le relevé à distance des compteurs, nous pourrions alors également connaître de façon précise (quotidienne, mensuelle ou annuelle) la quantité d'eau que nous livrons à nos abonnés. La différence entre ces deux valeurs nous permettra de savoir rapidement la proportion de fuites d'eau dont souffre notre réseau et d'y remédier de façon rapide.

Il convient également de mentionner ici le film effectué par la chaîne de télévision régionale NRTV au sujet du métier de fontainier communal. En effet, notre collaborateur Nicolas Dürig a été choisi pour expliquer les rouages de ce métier méconnu. Ce film a du reste reçu un excellent accueil du public et a participé de façon notable à la sensibilisation de nos citoyens en vue de la préservation de nos ressources en eau.

Bien que cela ne relève pas de la gestion 2011, il nous semble important de préciser également qu'à fin mars 2012, dans le cadre de Gland Expo, un gros effort de communication a été réalisé au sujet de notre réseau d'eau. Dans ce cadre, de nombreuses informations ont été présentées à la population, notamment au sujet des économies d'eau. Du reste, toutes ces informations sont désormais disponibles sur le site internet communal. »

La commission pense qu'il serait utile de faire intervenir la commission culturelle pour apporter du sang neuf sur l'organisation de la fête de la musique.

Ainsi que vous avez pu le lire dans le chapitre affaires culturelles du présent rapport, la fête de la musique est organisée par un comité d'une dizaine de personnes. Cependant, conformément à son règlement, la commission culturelle n'a pas pour mission l'organisation de manifestations.

En relation avec notre rapport sur le suivi des préavis, nous proposons au bureau du conseil et aux responsables des partis que, pour des projets nécessitant plusieurs préavis, les membres des commissions techniques restent les mêmes. Ce qui assurera un meilleur suivi des projets.

Il appartient au bureau du conseil communal de se prononcer sur ce vœu.

CONCLUSIONS

Nous espérons avoir permis aux membres du conseil communal de prendre connaissance des multiples tâches incombant à l'exécutif, à l'administration communale et aux divers services communaux.

Au chapitre des relations, l'esprit de collaboration s'est poursuivi entre le conseil communal et l'exécutif. Nous souhaitons que ce climat de confiance se perpétue et se renforce, car il constitue le meilleur garant d'un travail positif pour le bien de la communauté.

Au vu de ce qui précède, la municipalité prie le conseil de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL

- vu - le rapport de gestion de la municipalité ainsi que les comptes de l'exercice 2011 ;
- ouï - le rapport de la commission de gestion ;
- ouï - le rapport de la commission des finances ;
- considérant - que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;
- d é c i d e
1. - de décharger la municipalité de son mandat pour l'exercice 2011 ;
2. - d'adopter les comptes de l'exercice 2011 tels qu'ils sont présentés, soit :
- a) le compte d'exploitation de la bourse communale ;
- b) le bilan.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic :


G. Cretegnny



Le secrétaire :


D. Gaiani

TABLE DES MATIERES

<u>CONSEIL COMMUNAL</u>	2
Répartition des sièges au 30 juin 2011	2
Bureau au 30 juin 2011	2
Répartition des sièges dès le 1 ^{er} juillet 2011	2
Bureau dès le 1 ^{er} juillet 2011	3
Composition des commissions	3 - 4
Mutations	4 - 5
Séances du conseil communal	5
Résumé des décisions	5 - 13
<u>MUNICIPALITE</u>	14 - 16
Activités de la municipalité	16 - 17
Les représentations au sein des organisations intercommunales et régionales	17 - 20
La visite du préfet	20
Préoccupations principales de la municipalité	20 - 24
Autorisation générale de plaider	25
<u>ADMINISTRATION GENERALE</u>	26
Secrétariat municipal	26
Greffe municipal	26 - 27
Réservation des locaux communaux	27
Site internet	28
Cartes journalières CFF « Commune »	28 - 29
Repas à domicile	29
Fête des voisins	29 - 30
Service du logement	30
Ressources humaines	31 - 34
Archives	34 - 35
Contrôle des champignons	35
<u>SECURITE PUBLIQUE – SERVICE DE LA POPULATION - TRANSPORTS PUBLICS</u>	36
Gendarmerie	36 - 39
Service de la population	39 - 43
Contrôle des habitants	43 - 46
Naturalisations	46 - 47
Registre des entreprises	47
<u>TRANSPORTS URBAINS DE GLAND</u>	48
Transports urbains de Gland	48
Semaine de la mobilité	49
<u>SERVICE DU FEU</u>	50
SDIS	50 - 52
Inventaire du parc des véhicules de la commune	53

<u>FINANCES</u>	54
Service des finances	54
<u>SPORTS</u>	54
Mérites sportifs 2011 de la ville de Gland	54 - 55
Fête du sport	55 - 56
Patinoire mobile	56
<u>DOMAINES</u>	57
Patrimoine communal	57
Jardins familiaux	57
<u>BATIMENTS – URBANISME</u>	58
Police des constructions	58 - 59
Bâtiments communaux	59 - 60
Consommation d'énergie	61 - 64
Urbanisme	65 - 67
<u>INFRASTRUCTURES – ENVIRONNEMENT</u>	68
Réseau routier	68 - 69
Eclairage public	69 - 70
Assainissement des eaux	71
Réseau d'eau sous pression	71 - 75
Piscine et plage communale	75 - 76
Forêts communales – plantations	77
Feu bactérien	77
Cimetière	77
Véhicules et machines de voirie & espaces verts	77
Places de jeux	78
Places de sports	78
Déchets	78 - 82
La commune en chiffres	83
<u>ECOLE - ACCUEIL ENFANCE - JEUNESSE</u>	84
Etablissement primaire	84 - 85
Pause Déj'	86 - 87
Etablissement secondaire	88 - 92
Conseil d'Etablissement	92 - 95
Conseillère école - famille	95 - 96
Bibliothèque scolaire et communale	96 - 99
Restaurant scolaire	99
<u>JEUNESSE</u>	99
Réseau interdisciplinaire jeunesse	99 - 101
Centre de rencontres et de loisirs	101 - 102
Travailleur social de proximité	102 - 105

<u>AFFAIRES CULTURELLES</u>	106
Commission culturelle	106 - 107
Théâtre de Grand Champ	107 - 108
Fête de la musique	108 - 109
<u>CULTES</u>	109
<u>INTEGRATION</u>	110
Commission d'intégration	110 - 112
Caritas – cours de français	112 - 113
<u>SOCIETES INTERCOMMUNALES</u>	114
Société anonyme pour le pompage et l'adduction d'eau du lac pour la région nyonnaise - SAPAN	114 - 115
Société Electrique Intercommunale de la Côte SA – SEIC	115 - 118
Société pour le traitement des déchets de la Côte – SADEC	118 - 119
TéléDôle	119 - 120
<u>ASSOCIATIONS ET ENTENTES INTERCOMMUNALES</u>	121
Clinique dentaire scolaire itinérante du district de Nyon	121
Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la Côte – APEC	121 - 124
Conseil régional	124 - 128
Entente communale de recherche d'eau potable au Bois-de-Chênes	128
ORPC - Association à buts multiples des communes du district de Nyon relatifs à l'organisation de protection civile et de la sécurité générale	128 - 129
Association régionale pour l'action sociale "Région Nyon-Rolle"	129 - 132
Fondation de la Côte	132 - 134
Association intercommunale d'Accueil de jour des enfants dite Réseau d'accueil des Toblerones	134 - 137
<u>REPONSES AUX VŒUX DE LA COMMISSION DE GESTION</u>	138 - 139
<u>CONCLUSIONS</u>	140

LISTE DES ABREVIATIONS

ACG	Association des Commerçants de Gland
Adj	Adjudant
AEMO	Association enfance et maladies orphelines
AF-AT	Améliorations foncières - aménagement du territoire
AGIR	Aide à la Gestion Individuelle des Ressources
AGPE	Association Glandoise des Parents d'Elèves
AI	Assurance invalidité
AID	Agent en information documentaire
AIL	Aide individuelle au logement
ALG	Association Arts-Loisirs-Gland
AMF	Accueillante en milieu familial
AO	Amendes d'ordre
APEC	Association pour l'épuration des eaux usées de la Côte
App	Appointé
AQB	Acquisition de Qualifications de Base
ARAS	Association régionale pour l'action sociale
AVI	Arts visuels
AVS	Assurance vieillesse et survivants
BàE	Bourse à l'emploi
BAM	Chemin de fer Bière-Apples-Morges
BATTUE	Instruction et formation pour la recherche de personnes
BBC	Basketball Club
BCU	bibliothèque de l'UNIL (université de Lausanne)
BPA	Bureau de prévention des accidents
Cdt	Commandant
Cap	Capitaine
CDAP	Cour de droit administratif et public du tribunal cantonal
CEF	Conseillère école-famille
CH	Contrôle des habitants
CICAD	Coordination intercommunautaire contre l'antisémitisme et la diffamation
CIEP	Centre d'information sur les études et les professions
CIN	Cycle initial (classes enfantines 1 et 2)
CIR	Centres d'interventions régionaux
CMS	Centre médico-social
CO	Code des obligations
Cont	Containers
COV	Conservatoire de l'Ouest Vaudois
Cpl	Caporal
CQFD	Coaching Qualification Formation Développement
CRFG	Comité Régional Franco-Genevois
CRIDEC	Centre de ramassage et d'identification des déchets spéciaux à Eclépens
CRL	Centre de rencontres et de loisirs
CRPPE	Coordination régionale prévention petite enfance
CRS	Centre social Régional
CSR	Centre social régional
CTA	Centre Cantonal de Traitement des Alarmes
CYP1	1 ^{er} cycle primaire (1 ^{ère} et 2 ^{ème} primaire)
CYP2	2 ^{ème} cycle primaire (3 ^{ème} et 4 ^{ème} primaire)
CYT	Cycle de transition (5 ^{ème} et 6 ^{ème} secondaire)
DES	Classes de développement secondaire
DFJC	Département Formation, Jeunesse et Culture
DGEO	Direction Générale de l'Enseignement obligatoire
Di-Te-Per	Diphtérie, Tétanos, Pertuisis
DPS	Détachement premier secours
DSAS	Département de la santé et de l'action sociale
DSecEI	Décret cantonal sur le secteur électrique
DSM	Déchets spéciaux ménagers
DSR	Entreprise de restauration collective
ECA	Etablissement cantonal d'assurances contre l'incendie
EC/EU	Eaux claires / eaux usées

E.H.	Equivalent habitant
EIP	Entreprise d'Insertion Professionnelle
EMN	Ecole de musique de Nyon
EMS	Etablissement médico-social
EMTS	Ecole de musique de Terre Sainte
EPG	Etablissement primaire de Gland
ESG	Etablissement secondaire de Gland
ETP	Equivalent temps plein
ETS	Emplois Temporaires Subventionnés
ETS	Ecole de technologie supérieure
EVAM	Etablissement vaudois d'accueil des migrants
FAJE	Fondation pour l'accueil de jour des enfants
FITA	Fédération internationale de tir à l'arc
SASCOM	Fondation des Services d'aide et de soins communautaires de la région Morges-Aubonne
GAM	Groupes d'Alarme Mobile
Gdm	Gendarmerie
GF	Gardes fortifications
Ghol	Groupement hospitalier de l'ouest lémanique
GT	Groupe de travail
Harmos	Harmonisation de la scolarité obligatoire
HC	Hockeyclub
HES	Hautes écoles spécialisées
HPV	Human Papilloma Virus
HT	Hors taxes
IPE	Infirmière petite enfance
JAD	Jeunes adultes en difficulté
kWh	kilowattheure
LACI	Loi sur l'assurance chômage
LADE	Loi sur l'Appui au Développement Economique
LAJE	Loi sur l'Accueil de Jour des Enfants
LApEI	Loi sur l'approvisionnement en électricité
LAT	Loi fédérale sur l'aménagement du territoire
LCR	Loi sur la circulation routière
LEAC	Loi sur l'emploi et l'aide aux chômeurs
LED	Light Emitting Diode (diodes électroluminescentes)
LEDP	Loi sur l'exercice des droits politiques
LEO	Loi sur l'enseignement obligatoire
LME	Loi sur le marché de l'électricité
LORI	Logement - revenu insertion
LPP	Loi sur la prévoyance professionnelle
LS	Loi scolaire
Lt	Lieutenant
MANCO	Musée d'art moderne et contemporain
MCDI	Maîtresses de classe d'itinérantes
mg CA/l	Milligramme de calcium par litre
mg Cl/l	Milligramme de chlorures par litres
mg NA/l	Milligramme de sodium par litre
mg NO₃/l	Milligramme de nitrate par litre
mg SO₄/l	Milligramme de sulfates par litre
MIS	Mesures d'insertion
MWh	Mégawattheures
NRT	Nyon Région Tourisme
NStCM	Chemin de Fer Nyon-St-Cergue-Morez
OAT	Ordonnance fédérale sur l'aménagement du territoire
ODES	Office des écoles en santé
OFROU	Office fédéral des routes
OFS	Office fédéral de la statistique
OFSP	Office fédéral de la santé publique
OMSV	Organisme médico-social vaudois
OP	Office des poursuites
ORPC	Association à buts multiples des communes du district de Nyon relatifs à l'organisation de protection civile et de la sécurité générale.
OSEO	Œuvre suisse d'entraide ouvrière

PAFVG	Projet d'Agglomération Franco-Valdo-Genevois
PC	Poste de commandement
PCPE	Programme cantonal de prévention de l'endettement
PET	Polyéthylène Téréphtalate
PDCn	Plan directeur cantonal
PDR	Plan Directeur Régional
PGEE	Plan général d'évacuation des eaux
Plt	Premier lieutenant
PPA	Plan partiel d'affectation
PPE	Propriété par étage
PPLS	Psychologie, psychomotricité et logopédie en milieu scolaire
PRI	Projet interdisciplinaire
PQ	Plan de quartier
QM	Quartier Maître
RAS	Régionalisation de l'action sociale
RC	Responsabilité civile
RC 1a	Route cantonale (1a: route Suisse)
RC 31b	Route cantonale (1b: Avenue du Mont Blanc)
RCB	Registre cantonal vaudois des bâtiments
RDU	Revenu déterminant unique
RDU	Route de Distribution Urbaine (mieux connu sous le terme « Grande ceinture »)
RdH	Registre des habitants
REP	Classes de développement - Ressource primaire
RH	Ressources Humaines
RI	Revenu Insertion
R-lus	Règlement sur l'indemnité communale liée à l'usage du sol
RLS	Règlement d'application de la loi scolaire
ROR	Rougeole – oreillons - rubéole
RPLP	Redevance sur le trafic des poids lourds liée aux prestations
SABOIS	Société anonyme pour l'exploitation de la source du Montant et des nappes souterraines du Bois-de-Chênes et de la Cézille, ainsi que pour la gestion des ressources d'eau de boisson
SADEC	Société anonyme pour le traitement des déchets de la Côte
SAN	Service des automobiles et de la navigation
SANE	Syndicat d'arrosage de Nyon et environs
Sap	Sapeur
SAPAN	Société anonyme pour le pompage et d'adduction d'eau du lac pour la région yonnaise
SBU	Service bâtiments et urbanisme
SBP	Surface brute de plancher
SCRIS	Service de recherche et d'information statistiques
SD	Schéma directeur
SD-GV	Schéma directeur intercommunal Gland-Vich
SDAN	Schéma directeur agglomération yonnaise
SDE	Service cantonal de l'emploi
SDIS	Service de défense incendie et de secours
SDT	Service de développement territorial
SDT-HZB	Service de développement territorial, division hors zone à bâtir
SIE	Service infrastructures et environnement
SIECGE	Service intercommunal des eaux de Chéserey, Grens, Eysins
SEIC	Société Electrique Intercommunale de la Côte
SeMo	Semestre de Motivation
SESA	Service des Eaux, Sols et Assainissement
SFFN	Service de la Forêt, de la Faune et de la Nature
Sgt	Sergent
Sgtm	Sergent-major
SIG	Services industriels de Genève
SISCUM	Service d'incendie et de Secours de la Communauté Urbaine Morgienne
SMHab	Surveillance Mutuelle des Habitations
SPA	Société Protectrice des Animaux
SPJ	Service de protection de la jeunesse
SPOP	Service de la population
SSCM	Service de la sécurité civile et militaire
SSF	Sport scolaire facultatif

SSIGE	Société suisse de l'industrie, du gaz et des eaux
STEP	Station d'épuration
t	Tonne
TM	Tribunal des mineurs
TSP	Travailleur social de proximité
TTC	Toutes taxes comprises
TUG	Transports Urbains de Gland
TUP	Travaux d'utilité publique
TVA	Taxe sur la valeur ajoutée
UAPE	Unité d'accueil pour écoliers
UNIL	Université de Lausanne
UICC	Union instrumentale du cercle de Coppet
UICN	Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
USLG	Union des sociétés locales de Gland
VSB	Voie secondaire baccalauréat (classes pré-gymnasiales)
VSG	Voie secondaire générale
VSO	Voie secondaire à options
VSS	Union Suisse des professionnels de la route
WWF	World Wildlife Fund for Nature
ZI	Zone industrielle